



Les conservateurs ont une image de moralité à refaire pour les prochaines élections

Le libre-échange ne fera pas oublier les scandales

MANON CORNELLIER

OTTAWA — « À moins que le premier ministre n'agisse sur la question de la moralité publique, il pourrait voir les gains politiques associés au libre-échange ne pas se réaliser avant la prochaine élection. »

Telles sont les prédictions du président d'une des plus grandes maisons de sondage au Canada, M. Angus Reid.

Selon lui, le libre-échange sera le point central de la prochaine campagne électorale mais la question de la moralité publique restera aussi

très présente dans l'esprit des électeurs.

« Il faudra que le gouvernement démontre une volonté d'agir sur cette question de la moralité publique », confirme le ministre de l'Emploi et de l'Immigration Benoît Bouchard.

Chez plusieurs conservateurs, on n'ignore pas l'effet que les différents scandales des deux dernières années, surtout l'affaire Oerlikon, ont eu sur la perception du gouvernement dans le public.

Le ministre ajoute que « cela n'aura pas d'influence lors de la prochaine élection à la condition que les

gens aient l'impression qu'on a corrigé ou voulu corriger les choses ».

Pour M. Reid, M. Mulroney ne pourra pas se contenter de promettre de faire mieux car sa crédibilité personnelle est à son plus bas, les Canadiens le croient de moins en moins et ont de la difficulté à lui faire confiance.

Il donne l'exemple du libre-échange où la majorité de la population est en faveur de l'initiative mais seulement 31% croit ce que dit le premier ministre à ce sujet.

M. Mulroney devra faire très attention pour présenter un ensemble de mesures qui ait de vraies dents,

qui soit très bien structuré », a soutenu M. Reid.

M. Mulroney promet d'agir depuis longtemps dans ce dossier. Dès la campagne électorale de 1984, il accusait le chef libéral John Turner de népotisme pour avoir nommé 19 libéraux à différents postes politiques et s'engageait de mettre fin à ces méthodes.

Au cours de leur première année au pouvoir, les accusations de nominations partisans n'ont pas cessé. De vieux bleus et des candidats défaits ont été récompensés et des membres des familles Wilson, Crosbie et Clark ont bénéficié directe-

ment ou indirectement de contrats gouvernementaux.

M. Mulroney a rapidement réagi et a proposé de soumettre les nominations à l'examen des comités parlementaires. Cette réforme a été réalisée, mais les comités n'ont qu'un rôle consultatif dans presque tous les cas. C'est un progrès mais les députés ont le plus souvent négligé d'utiliser cette procédure.

Le premier ministre aura procédé à une révision des directives sur les conflits d'intérêts en septembre 1985 les règles existantes. Mais leur faiblesse est devenue apparente avec

Voir page 8 : Le libre-échange

L'attraction livresque



Une foule comme on n'en avait encore jamais vue a envahi le Salon du livre, hier, constituant la principale vedette de l'événement.

On se marche sur les pieds au Salon

PAUL CAUCHON

L'année dernière René Lévesque dominait tout le monde de sa présence. Mais en 1987, si plusieurs vedettes sont sur place, aucune star ne se détache vraiment du peloton, aucune émeute n'est signalée nulle part au Salon du livre de Montréal, malgré les attroupements autour de certains écrivains. La star c'est le public lui-même, qui a pris d'assaut la Place Bonaventure.

Samedi soir à la fermeture on avait enregistré 11,000 entrées de plus que l'année dernière à la même période. Hier, malgré une

température de janvier, c'était la cohue. On se marchait sur les pieds et on étouffait dans les manteaux de fourrures. Pour son dixième anniversaire le Salon du livre rêvait d'accueillir 80,000 personnes, et le directeur du Salon, Thomas Déri, nous précisait en fin de journée que « si la tendance se maintient il y a de bonnes chances que les prévisions soient dépassées ».

Selon son directeur l'attrait du Salon vient de plusieurs facteurs : « les stands sont de plus en plus attrayants, la production québécoise de plus en plus inté-

Voir page 8 : Salon

Hydro-Québec ne pourra livrer aux É.-U. avant 1992

■ Si Québec tient à sa 6e ligne sous le fleuve

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Hydro-Québec se dit incapable d'acheminer avant 1992 l'électricité de sa 6e ligne par le câble sous-marin de Grondines même si elle endosse désormais le verdict des experts internationaux qui viennent de confirmer à Québec la fiabilité et la faisabilité du projet pour 1990.

C'est ce que soutient la société d'État dans un document confidentiel, daté du 22 octobre dernier, qui constitue sa réaction au rapport des experts internationaux chargés par Québec de déterminer à quelles conditions, à quel coût et dans quel délai il est possible de faire traverser sous l'eau du fleuve les 7 TWh par année dont la livraison à la New England Utilities doit débiter en 1990.

LE DEVOIR a reçu dans une enveloppe anonyme cette « Position d'Hydro-Québec » ainsi que la lettre de transmission adressée, le 9 novembre dernier, par M. Hervé Hébert, le président du conseil d'administration de la société d'État à son parrain gouvernemental, le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. John Ciacia.

La lecture des deux documents indique que le conseil d'administration et la direction d'Hydro-Québec n'ont pas le même point de vue sur la solution que Québec doit incessamment retenir.

Le conseil d'administration voudrait que le cabinet provincial en re-

viennne à la solution d'une ligne à haute tension aérienne à la hauteur de Grondines, une hypothèse éliminée en principe par Québec dans le décret 924-87 du 10 juin.

« Tenant compte » de cette décision gouvernementale, du rapport des experts internationaux, de l'avis de ses « spécialistes internes » et de ses obligations contractuelles, la direction d'Hydro-Québec se dit prête, quant à elle, « à entreprendre immédiatement » la construction d'une

ligne sous-fluviale au coût de \$120 millions.

Mais comme il lui paraît impossible de se fier totalement à cet équipement avant 1992 puisqu'il s'agit d'une première au plan technologique, elle demande au gouvernement d'autoriser la construction - en parallèle - d'une ligne aérienne, au coût additionnel de \$32 millions. Cette ligne serait démantelée (\$16 millions) lorsque le lien sous-fluvial (tunnel et câble) aura démontré sa fiabilité.

Hydro-Québec juge préférable d'acquiescer cette facture de \$168 millions plutôt que de perdre deux ans de livraisons d'électricité et miner sa « crédibilité » sur le marché américain au moment où elle et le premier ministre tentent d'y vendre 3,500 MW de puissance ferme et d'énergie garantie pour pouvoir réaliser le plan d'équipement 1987-89, précise-t-elle dans son bilan.

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a démontré que la société d'État avait déjà perdu deux ans en délais inutiles et qu'elle avait elle-même empêché la mise au point d'un câble sous-marin fiable en ne donnant aucune suite au rapport de la firme SNC qui soutenait en 1985 que cette solution était fiable et réalisable.

Les experts internationaux ont confirmé les conclusions de la firme SNC dans un rapport remis à Québec le 16 octobre et dont LE DEVOIR révélerait le contenu quelques jours plus tard.

Hydro-Québec « partage » désormais l'opinion de ces experts. Mais elle se dit incapable de réaliser l'installation d'un câble sous-marin éprouvé avant 1992 en raison des tests et du rodage, qui, soutient-elle, doivent être beaucoup plus substantiels que ceux exigés par les experts internationaux.

Les réticences de la société d'État, que certains dirigeants gouvernementaux assimilent à « une façon

Voir page 8 : L'Hydro

Bourassa prêt à renoncer

QUÉBEC (PC) — Le premier ministre Robert Bourassa a donné à entendre que son gouvernement va rejeter le projet d'un câble sous-fluvial permettant d'acheminer l'électricité de la Baie James vers les États-Unis à la hauteur de Grondines.

Il venait à peine de dire aux militants de son parti qu'il était tout à fait d'accord pour faire de l'environnement une des priorités au cours des deux prochaines années, lorsqu'il a évoqué le fait que son conseil des ministres doit prendre une décision cette semaine sur ce tracé.

« Dans les prochains jours nous devons prendre une décision sur la sixième ligne et le transport sous-fluvial. Est-ce qu'on peut prendre une chance de ne pas respecter des contrats avec les États-Unis, des contrats qui représentent des dizaines et

des dizaines de milliards de dollars? », a demandé à haute voix le premier ministre devant les délégués de son parti.

En conférence de presse, M. Bourassa a été un peu plus explicite. Il a dit que les différents rapports des spécialistes ne concordent pas sur l'aspect sécuritaire du transport d'électricité sous le fleuve Saint-Laurent et que ce tracé n'offre pas toutes les garanties nécessaires.

« Nous avons une responsabilité énorme s'il y a des risques dans nos échéanciers avec les Américains. Si nous prenons des chances, cela va affecter la crédibilité d'Hydro-Québec alors que nous nous préparons à signer des nouveaux contrats d'exportation de \$ 3 à \$ 8 milliards avec le Vermont et d'autres États américains ».

Voir page 8 : Bourassa

À la demande des militants libéraux

Québec ferait enquête sur le racisme dans la police

■ Les délégués disent non au libre-échange agricole

SUZANNE DANSEREAU

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement Bourassa pourrait instituer une enquête publique sur le racisme dans les forces policières.

La question, d'une indéniable acuité à la suite de la mort d'un jeune noir abattu la semaine dernière par un policier de la CUM, a été soulevée hier, lors du Conseil gé-

néral du Parti libéral, qui se tenait à Québec.

Les quelque 600 militants libéraux ont unanimement voté en faveur d'une motion d'urgence qui enjoint le gouvernement Bourassa de tenir une enquête publique sur la question des relations inter-raciales et le racisme dans les forces policières.

Ils réclament également — et le plus tôt possible — une orientation politique permettant d'améliorer les

relations inter-raciales.

Elle a été présentée en toute dernière minute par le président de la Commission ethnique du Parti libéral, le Dr George Sand.

Elle a reçu l'appui du ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, Louise Robic, et d'un dirigeant influent du parti, M. Pierre Anctil, pour qui une telle enquête permettrait de répondre aux appré-

Voir page 8 : Québec

AUJOURD'HUI

ACCORD SUR LES EUROMISSILES

Quelques heures avant sa rencontre à Genève avec Edouard Chevardnadze, le secrétaire d'État, George Shultz, déclare que le traité sur les euromissiles est achevé. Page 5

PAS D'INVASION CHEZ LES COURTIERES

Les maisons canadiennes de courtage en valeurs mobilières sont loin de tomber entre les mains de sociétés étrangères comme on l'a craint un moment avec l'arrivée de la déréglementation. Page 11

STEFFI GRAF REMPORTE SON 1er MASTERS

L'Allemande de l'Ouest Steffi Graf a remporté le Masters féminin de tennis en battant l'Argentine Gabriela Sabatini en quatre sets, hier au Madison Square Garden, à New York. Page 16

« Choisissez le traitement qui risque le moins de vous tuer » conseille le Dr Mendelsohn

La médecine douce n'a pas l'apanage du charlatanisme

CAROLE BEAULIEU

Les médecins sont tout autant des charlatans que les praticiens des médecines douces, affirme le Dr Robert Mendelsohn, un médecin américain connu pour ses critiques virulentes de la médecine conventionnelle.

Conférencier invité au colloque québécois sur la Santé et les Thérapies qui se terminait hier à Montréal,

le Dr Mendelsohn n'a pas fait mentir sa réputation de pourfendeur de médecins, multipliant les anecdotes de fraudes médicales et comparant la médecine à « un grand cirque où les clowns sont malheureusement armés de scalpels ».

Le Dr Mendelsohn convient que ses déclarations suscitent la confusion chez les malades qui ne savent plus vers qui se tourner pour trouver

soulagement ou guérison. La perplexité, dit-il, est le début de la connaissance.

Aux malades, le Dr Mendelsohn n'offre pas de solution miracle. Ils doivent, dit-il, poser des questions, mettre en doute la science de leurs médecins et en bout de piste choisir le traitement le moins dangereux. « Confrontés à deux formes de charlatanisme, choisissez le traitement

qui risque le moins de vous tuer avant que la maladie ne le fasse », conseille-t-il.

Chaque jour, dit ce vétéran de 30 ans de pratique médicale, des patients subissent des interventions chirurgicales qui n'ont jamais fait l'objet d'études scientifiques utilisant des groupes contrôlés.

Selon un rapport du Congrès américain, 90 % des découvertes scienti-

fiques ne sont pas testées sur un groupe contrôle au sein duquel des patients atteints des mêmes maladies, subissent ou ne subissent pas le traitement.

L'une de ces études, faite à l'Université de Western Ontario, a récemment prouvé, raconte le Dr Mendelsohn, que sur 1,000 patients à qui la médecine avait prescrit un pontage

Voir page 8 : La médecine

Tous les problèmes des os après 40 ans

Novembre le mois de prévention de l'ostéoporose

L'OSTÉOPOROSE

Apprenez à la prévenir

Découvrez ses rapports avec LA MÉNOPAUSE

Sachez comment traiter les deux pour ne pas vieillir trop vite

Wendy Smith

Stanké

Un sondage du Canadian Lawyer Magazine

Lac Meech: 90 % des avocats de l'Ontario s'opposent à l'entente

TORONTO (PC) — Selon le verdict de la majorité des avocats qui ont répondu au sondage d'un magazine juridique, l'accord constitutionnel du Lac Meech est mauvais pour le Canada.

Près de 80 % des avocats qui ont répondu au *Canadian Lawyer Magazine* s'opposent à cet accord qui ramènerait le Québec dans la Constitution, a déclaré Michael Crawford, directeur de la revue.

« Le sondage reflète le manque de confiance de gens qui adoptent le point de vue de négociateurs », a affirmé M. Crawford, qui ajoute que près de 500 des 38.000 abonnés ont répondu au questionnaire publié dans le numéro précédent.

« Ils sont scandalisés de l'indifférence manifestée par le gouvernement, qui a poussé en faveur de l'accord sans consultation de bonne foi », prétend également M. Crawford en faisant référence aux nombreuses lettres qui accompagnaient les réponses au questionnaire.

Les résultats du sondage, que

M. Crawford dit exacts à cinq ou six pour cent près 10 fois sur 20, sont publiés dans l'édition de novembre du magazine, qui paraît cette semaine.

Les avocats ontariens sont les plus nombreux à s'opposer à l'accord: 90 % sont contre. Par contre, 53 % des abonnés québécois appuient l'accord tout comme 22 % des avocats de l'ouest canadien.

Le sondage indique également que 78 % des avocats s'opposent à la reconnaissance constitutionnelle du Québec en tant que société distincte; que 75 % estiment que l'accord crée « deux Canadas »; que 85 % rejettent un droit de veto accordé à toutes les provinces en matière de modifications constitutionnelles; que 67 % croient que les provinces ne devraient pas soumettre des candidatures pour la désignation des juges à la Cour suprême.

La question qui a le plus divisé les avocats portait sur le droit des provinces de proposer des candidats au Sénat: 44 % sont en faveur et 56 % s'y opposent.

Le budget de fonctionnement du PLQ sera augmenté

Bourassa commence à préparer le terrain en vue des prochaines élections générales

DONALD CHARETTE

QUÉBEC (PC) — En tenant un discours plus social en fin de semaine à Québec, le parti libéral de Robert Bourassa a commencé à préparer le terrain en vue des prochaines élections dans deux ans environ.

Le premier ministre lui-même a évoqué cette échéance dans son discours de clôture en déclarant qu'il faut travailler « à mériter la confiance des Québécois pour un second mandat ».

Le conseil général aura donc permis de recentrer le programme du PLQ marqué depuis son élection par la rigueur financière et la reprise économique.

Sous la poussée notamment des jeunes, le PLQ a promis de faire plus de place aux démunis, aux sans-abri, aux assistés sociaux, aux jeunes chômeurs, aux sidatiques, au point où le président du parti, Robert Benoit, a

dépoussiéré la notion de « bonheur national brut » chère au péquiste Jean Garon et demandé au gouvernement d'en parler autant que du Produit national brut.

Comme le rappelait hier M. Bourassa, son parti a réalisé une bonne partie de ses engagements à caractère économique: baisse du déficit, signature des conventions collectives du secteur public, baisse du chômage, création de 100.000 nouveaux emplois et il aurait pu ajouter la privatisation de Québecair et de quelques sociétés d'Etat.

Les réformes qui sont à venir ont de nettes incidences sociales: réforme de l'aide sociale, réforme fiscale, politique familiale, et peut-être, qui sait, la participation des femmes au foyer au régime des rentes du Québec tel que promis en 1985.

M. Bourassa a admis en conférence de presse que son gouvernement avait planifié de consacrer plus

de fonds à l'environnement et au secteur social au cours de la seconde partie de son mandat. Mais, comme si sa prudence naturelle reprenait le dessus, il a senti le besoin d'ajouter que cela se fera « s'il n'y a pas d'imprévus ».

L'organisateur en chef du PLQ, Pierre Bibeau, ne cache pas que ce changement de discours dans les prochains mois vise également à bloquer le NPD-Québec et le PQ qui va chercher la majeure partie de ses appuis parmi les gens plus à gauche sur l'échiquier politique.

Au cours d'une séance à huis clos samedi soir, les libéraux ont discuté d'organisation électorale et de financement.

Selon John Parisella, directeur général du PLQ, il faut dès cette année hausser le budget de fonctionnement du parti de \$1,2 à \$1,6 million car les élections s'en viennent. Une somme de \$500.000 servira notamment à renouveler l'ordinateur qui relie les 122

comités à la permanence.

Ce nouveau système servira entre autres au pointage et aux sondages.

M. Parisella note qu'avec 155.000 membres le PLQ se porte fort bien mais qu'il est souhaitable d'augmenter le membership. Les libéraux ont donc ciblé des clientèles qui leur sont plus réfractaires comme les enseignants, les artistes et ils voudraient bien intéresser plus de jeunes aux activités du parti.

M. Bibeau soutient - et il en est lui-même étonné - que les organisateurs n'ont pas évoqué le retour possible de Jacques Parizeau durant la discussion à huis clos.

« Je pensais avoir des questions là-dessus mais j'en ai pas eu », dit-il.

L'organisateur en chef du PLQ admet que l'ex-ministre des Finances a un certain succès dans les milieux d'affaires et financiers mais « son étiquette d'indépendantiste va lui nuire énormément ».

« Ce qui compte le plus dans les sondages, c'est le taux de satisfaction à l'endroit du gouvernement. A 45 %, affirment les sondeurs, un gouvernement est assuré de se faire réélire. Dans notre cas il se maintient depuis deux ans à 50-60 %. Que ce soit avec Parizeau, Pierre-Marc Johnson, ou Guy Bertrand, ça ne modifie pas les données actuelles », philosophe-t-il.

Dans un centre de détention de Louisiane

Des réfugiés cubains prennent 28 de leurs gardiens en otages

OKDALE (Reuter) — Des centaines de réfugiés cubains incarcérés au centre de détention pour étrangers d'Oakdale, en Louisiane, ont pris hier 28 gardiens en otage, pendant qu'au Texas 16 Cubains s'évadèrent d'un autre centre de détention.

Ces deux événements surviennent peu après la signature d'un accord entre La Havane et Washington, aux termes duquel près de 3.000 délinquants et malades mentaux cubains seront expulsés vers Cuba.

Au centre de détention du comté de Webb, à Laredo, au Texas, les pri-

sonniers ont rampé dans une bouche d'aération et ont escaladé une barrière à l'indiqué la police. Dix d'entre eux ont été repris peu après, mais six restaient introuvables. Il y avait 77 Cubains dans ce centre, qui attendaient d'être rapatriés.

Au centre d'Oakdale, situé dans le centre de la Louisiane et abritant 976 Cubains, les détenus ont incendié samedi soir des bâtiments avant de prendre 28 gardiens en otages, pour protester contre l'accord.

Trente gardiens et huit prisonniers ont été blessés, dont un grièvement, au cours de la mutinerie, a-t-on in-

diqué de source autorisée. On précise à l'hôpital Humana, à Oakdale, que la plupart des blessés souffrent d'inhalation de fumées toxiques, et qu'au moins trois gardiens ont été passés à tabac.

Les prisonniers, qui étaient arrivés aux États-Unis en 1980, sont armés de matraques et de haches, selon la police.

Des policiers venus de quatre États ont bouclé les alentours du centre de détention, mais le directeur de l'établissement, John Johnson, a affirmé qu'aucun assaut n'était prévu pour l'instant et que les mutins l'avaient assuré de la bonne santé des otages.

Les négociations entre les prisonniers et les autorités fédérales se sont engagées par téléphone, radio et au cours de rencontres face-à-face, selon un porte-parole du service américain d'immigration et de naturalisation (INS), Mario Ortiz.

Ortiz s'est déclaré encouragé par le fait qu'une trentaine de Cubains se soient rendus.

Les autorités ont par ailleurs coupé l'électricité pour plonger les mutins dans le froid, la température extérieure étant proche de zéro.

Centre n'est pas une prison, les détenus y dorment dans des dortoirs collectifs et non dans des cellules fermées à clé.

L'accord américano-cubain avait été signé en décembre 1984, mais suspendu six mois plus tard.

La révolte est survenue au lendemain d'une déclaration du président cubain Fidel Castro, qui a rappelé qu'il acceptait de rapatrier 2.746 Cubains — présentés par Washington comme étant des criminels ou des malades mentaux lorsqu'ils sont arrivés en territoire américain en 1980.

En échange, Washington avait promis de remettre des visas à 20.000 Cubains, plus 3.000 autres visas pour des prisonniers politiques.

Libre-échange Une résolution sur l'agriculture est reportée

QUÉBEC (PC) — Les militants libéraux ont servi une rebuffade hier à leur gouvernement en ce qui concerne l'agriculture et le libre-échange.

Réunis en conseil général à Québec, ils ont fait reporter une résolution pilotée par la commission sectorielle sur l'agriculture qui affirmait que le conseil appuie le traité de libre-échange en matière d'agriculture.

Cette résolution devra donc être réexaminée par la commission politique du PLQ.

Ils ont fait mordre la poussière au ministre de l'Agriculture, Michel Pagé, qui était venu dire au micro quelques instants auparavant que le « gouvernement a obtenu des garanties, dans ce dossier comme dans d'autres, et il a fait son travail. On est légitime, comme gouvernement et comme parti, de se prononcer en faveur de cette résolution ».

En conférence de presse le premier ministre Bourassa a atténué la portée de ce geste des militants.

« Non ce n'est pas embêtant quelques jours avant la rencontre des premiers ministres à Toronto sur le libre-échange. La position du parti n'est pas affectée par une résolution. La grande majorité de nos membres et de la population est en faveur du traité. De toutes façons, il faut attendre les textes juridiques ».

Il n'a d'ailleurs pu empêcher d'ironiser en comparant cette rebuffade aux déchirements internes du Parti québécois: « Il n'y a rien là par rapport à ce qu'on voit ailleurs ».

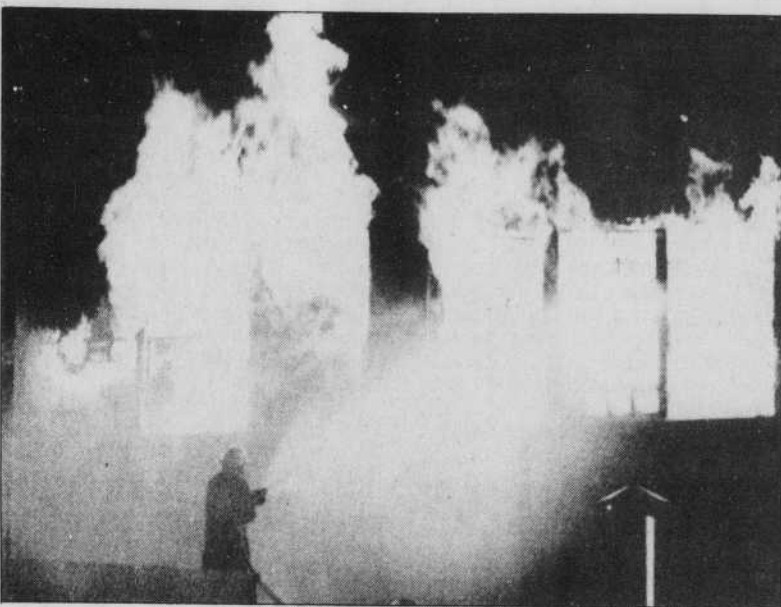


Photo CP

Spectacle infernal à Windsor

De gigantesques boules de feu ont fendu le ciel samedi soir au-dessus de Windsor, en Ontario, alors qu'un incendie dévastait un entrepôt du début du siècle abritant une collection de 200 voitures historiques. L'entrepôt logeait également une manufacture de boîtes de carton et une société de produits chimiques. Atteints par les flammes, des tonnes de papier et de matières inflammables se sont mis à leur tour à brûler, aggravant l'incendie. Les boules de feu produites par l'explosion des barils de produits chimiques créaient un spectacle haut en couleurs, que l'on pouvait voir à 20 milles à la ronde. Lorsqu'une cheminée de brèves s'est écrasée sur un conduit de gaz naturel, des flammes se sont élevées de 30 à 40 mètres dans les airs pendant plus d'une heure. Les policiers de Windsor ont eu de la difficulté à éloigner une foule fort nombreuse. « C'est meilleur que Pink Floyd: toute cette lumière, c'est fantastique », s'est exclamé Kevin Craig. Selon les enquêteurs, l'incendie pourrait être d'origine criminelle.

Les fonderies Montupet ne vont plus à Bécancour

VICTORIAVILLE (PC) — Le secteur de Bécancour n'est plus sur les rangs pour l'implantation au Québec d'une usine de la société française Fonderies Montupet, a déclaré hier le ministre Robert de Cotret qui participait alors au colloque régional du Parti progressiste-conservateur pour la région de la Mauricie et celle du Centre du Québec.

Le ministre de l'Industrie, de la Science et de la Technologie s'est bien gardé toutefois de préciser la nature de la décision des futurs investisseurs français.

Il s'est dit persuadé cependant que l'implantation de cette usine devant fabriquer des culasses et des collecteurs de moteur d'automobile en aluminium, un projet évalué à près de \$110 millions, se fera dans la région de Vaudreuil plutôt que dans l'Estrie ou dans l'Est de Montréal.

Chose certaine, a soutenu M. de Cotret, la société française a opté pour l'implantation de son usine au Québec et non pas dans l'État d'Indiana, aux États-Unis.

Les gouvernements du Québec et

du Canada s'apprêteraient à consentir une assistance financière de l'ordre de \$34 millions, sous forme de prêts sans intérêt ou de subventions.

Les culasses et les collecteurs de moteur d'automobile fabriqués en Amérique du Nord sont présentement construits en acier et en fonte.

Malgré qu'on retrouve à Bécancour des usines de matière première comme ABI et bientôt Norsk-Hydro, ce qui constitue un appât de choix selon le ministre de Cotret, les dirigeants de la société française Fonderies Montupet favoriseraient la région de Vaudreuil; ils refuseraient ainsi de recevoir une assistance financière provenant du Fonds de compensation LaPrade.

Libre-échange

Bourassa pense à une commission parlementaire

QUÉBEC (PC) — Une commission parlementaire est à prévoir en décembre sur l'entente finale du libre-échange.

Le texte définitif, un document de 1.000 pages, sera vraisemblablement publié le 4 décembre prochain.

Le premier ministre Bourassa a déclaré hier qu'il envisageait de tenir une commission parlementaire après avoir reçu ce texte juridique.

« On va en discuter avec le Parti québécois », a-t-il déclaré. Puis il a ajouté en boutade: « malgré qu'on ne sait pas quelle sera la position officielle de ce parti sur le libre-échange ».

M. Bourassa s'est dit confiant que le texte juridique sera conforme avec l'entente.

Par ailleurs, chose inusitée, les militants libéraux ont été les premiers à prendre connaissance d'un nouveau document sur l'entente du libre-échange, préparé par le ministère du Commerce extérieur.

Au lieu de le présenter à la presse, le ministère du Commerce extérieur l'a remis aux militants libéraux lors du Conseil général.

Le document compte une vingtaine de pages et fait l'analyse de l'entente dans une perspective québécoise.

Il reprend les dispositions de l'entente signée le 3 octobre dernier, en indiquant si oui ou non les conditions du Québec ont été respectées.

Le document mentionne notamment que:

les ententes sur les périodes de

Faut **LE DEVOIR** pour le croire!

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention
et de marques de commerce

1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5

Tél.: (514) 934-0272
Téléc.: 05-268656
Cable: MARION
Télécopieur

SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER

Brevets
Marques de commerce

1001, Boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Québec H3A 3C8
Tél.: (514) 845-7126, Téléc. 05-24355
Facsimile (514) 288-8389

Les conférences Hydro-Québec

LA VILLE ET L'EAU

A Montréal le mardi à 18h
du 29 septembre au
1^{er} décembre 1987
Bibliothèque nationale
1700, rue Saint-Denis
Métro Berri-de-Montigny

A Québec le mercredi à 17h30
du 30 septembre au
2 décembre 1987
Implanthéâtre
2, rue Crémazie
Sous l'égide de
l'Université Laval

Pour obtenir de plus
amples renseignements:
(514) 289-2214
(514) 343-8835
(418) 845-7386

Les conférences Hydro-Québec présentent

À Montréal À Québec

24 novembre 25 novembre

Michael Hebbert

* « It Will Feel Like Venice

And Work Like New York »

— water and buildings in

the redevelopment

of London's Docklands



loto-québec		Résultats	
Provincial	Tirage du 87-11-20	La Mini	Tirage du 87-11-20
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
3548755	500 000 \$	474025	50 000 \$
548755	50 000 \$	74025	5 000 \$
48755	1 000 \$	4025	250 \$
8755	100 \$	025	25 \$
755	25 \$	25	5 \$
55	10 \$	47402	1 000 \$
		4740	100 \$
		474	10 \$
Le billet donne droit à cinq tirages consécutifs.			
La Mini	Tirage du 87-11-21	Quotidien	Semaine du 87-11-16
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
474025	50 000 \$	3	4
74025	5 000 \$	LUNDI	507 5416
4025	250 \$	MARDI	167 1557
025	25 \$	MERCREDI	265 5648
25	5 \$	JEUDI	534 2269
47402	1 000 \$	VENDREDI	554 2028
4740	100 \$	SAMEDI	600 1626
474	10 \$		
Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi		Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le samedi	
SELECT	Tirage du 87-11-21	Super Loto	Tirage du 87-11-22
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
5152313842		1044588	1 000 000 \$
		044588	100 000 \$
		44588	5 000 \$
		4588	250 \$
		588	50 \$
		88	10 \$
VENTES TOTALES: 1 881 241,00 \$		VENTES TOTALES: 500 000,00 \$	
PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 5 000 000,00 \$		PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 500 000,00 \$	
INTER PLUS	Tirage du 87-11-20	Super Loto	Tirage du 87-11-22
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
006721	250 000 \$	09089	2 500 \$
06721	2 500 \$	3085	250 \$
6721	250 \$	012	25 \$
721	50 \$		
21	10 \$		
Le billet donne droit à deux tirages consécutifs.			
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.			

Colloque sur la santé et les thérapies

Les physiothérapeutes proposent un «crédit de santé» bon pour tous les types de médecines

CAROLE BEAULIEU

Chaque Québécois devrait disposer d'un crédit annuel de santé qu'il pourrait dépenser comme bon lui semble, propose la Corporation professionnelle des physiothérapeutes du Québec.

S'adressant aux quelques 600 participants au 3e Colloque sur la Santé et les Thérapies, la présidente de la Corporation, Mme Patricia Girard, a plaidé hier en faveur d'une réforme légale et sociale permettant une « transition sans heurts » vers une plus grande intégration des méde-

cins douces au réseau québécois de santé.

« L'organisation des soins de santé glisse vers le chaos, dit-elle. Il faut intervenir pour sauvegarder le meilleur des deux idéologies parallèles ».

Au Québec, la majorité des thérapies alternatives ne sont pas couvertes par la Régie de l'Assurance-maladie. Plusieurs font même l'objet de poursuites initiées par la Corporation professionnelle des médecins pour pratique illégale de la médecine. Ce climat d'illégalité n'empêche pas des milliers de Québécois d'y faire appel chaque année.

Selon Mme Girard, il devient urgent d'adopter un Code de déontologie commun pour tous les intervenants non-réglementés du domaine de la santé. Les « imbécilités » existent aussi au sein des médecines douces, dit-elle.

Selon Mme Girard, il ne s'agit pas de demander à l'État québécois de défrayer les traitements alternatifs. Les médecines douces doivent demeurer du domaine de l'entreprise privée. Seule « la crème » des médecines douces survivra à cette période de non-remboursement par la Régie de l'Assurance-maladie du Québec.

Au mieux, affirme Mme Girard, pour répondre à l'insistance du public, on peut envisager le « bon de santé ». La Régie de l'Assurance-maladie continuerait de couvrir les soins médicaux majeurs requérant, par exemple, une hospitalisation. Le bon de santé ne concernerait que les soins de santé primaire.

Pour soigner un rhume, un mal de dos ou un problème psycho-social, les Québécois seraient libres de dépenser leur crédit chez le thérapeute de leur choix. Leur crédit épuisé, ils devraient défrayer les soins. Mme Girard n'a pas précisé si ce crédit pourrait être prêté, accumulé ou transféré.

Mme Girard s'inquiète de la tendance actuelle à élargir toujours plus le champ des « actes médicaux ». Ainsi, massage, exercices physiques et même bains tourbillons sont maintenant considérés comme tels.

L'enjeu est économique, insiste la présidente de la Corporation des physiothérapeutes. En 1985, un économiste de l'Université de Montréal évaluait à 6,000 le nombre des intervenants en santé non-réglementée pratiquant au Québec, pour un marché de 200 à 400 millions.

La loi médicale accordant aux médecins le monopole du diagnostic et du traitement date de 1847. Plusieurs regroupements de professionnels de la santé tentent depuis de nombreuses années de la faire amender pour légaliser leurs pratiques.



Photo CP

Manifestation pour Anthony Griffin

« Si la fuite est punie de mort, que devrait être la sentence pour le meurtrier ? », interrogeait l'une des nombreuses pancartes brandies samedi à Montréal par les quelque 2 000 personnes qui ont pris part à la manifestation organisée par S.O.S. Racisme suite à la mort d'Anthony Griffin, un jeune noir de 19 ans, abattu la semaine dernière dans le terrain de stationnement d'un poste de police de la CUM. Les accusations d'homicide involontaire portées contre le policier Alan Gossett ne sont pas suffisantes, ont dénoncé les manifestants, majoritairement membres de la communauté noire. Le policier doit être accusé de meurtre. « Nous voulons justice », « Nous voulons justice » ont-ils scandé pendant plus d'une heure alors qu'ils défilaient dans le centre-ville, exigeant une enquête publique. Partis à plus de 2 000 du Carré Phillips, les manifestants n'étaient plus que quelque centaines à l'arrivée devant le Palais de Justice où la présence policière était réduite au strict minimum.

La privatisation des réserves fauniques

Picotte sait que son projet soulève des inquiétudes

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Les chasseurs et les pêcheurs québécois « se sentent vraisemblablement dépossédés » si Québec donne suite au projet du ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Yvon Picotte, de privatiser une grande partie des actuelles réserves fauniques.

Tel est la mise en garde fait par M. Picotte, le 3 avril dernier, aux huit ministres qui siègent sur le Comité ministériel permanent sur l'aménagement et le développement régional (COMPADR). Le « mémoire » alors déposé par M. Picotte exposait presque mot à mot le plan de privatisation rendu public le 28 octobre par le ministre. Ses fonctionnaires n'avaient pas encore terminé pour leur part l'étude en cours sur la privatisation, dont le rapport fut remis en juin.

Le projet de M. Picotte, qui ramène de 68 à 15 le nombre de réserves fauniques et qui réduit de 43 % la surface des réserves épargnées, a toujours été présenté en public par le ministre comme un moyen d'augmenter l'accès aux ressources fauniques, qui devrait pour cette raison obtenir la faveur des utilisateurs.

Mais le mémoire ministériel, dont LE DEVOIR a obtenu copie, pointe explicitement d'importants écueils politiques, administratifs et fauniques.

En réduisant de 43 % la surface des 15 réserves épargnées, écrit M. Picotte, le projet « soulèvera des inquiétudes » à plusieurs endroits de la

province.

De plus, l'implantation de pourvoies privées dans les secteurs vierges ou peu accessibles des réserves amènera la population à percevoir une « diminution marquée de la protection accordée au milieu et à la faune », ajoute-t-il.

Quant aux « usagers des réserves, pêcheurs et chasseurs surtout, ils se sentent vraisemblablement dépossédés de ce qu'ils considéraient un acquis », prévoit aussi le ministre.

Ce dernier prévoit par ailleurs que son projet aura des conséquences certaines sur la faune. Il faudra, précise M. Picotte, réviser la stratégie de gestion de l'original au Québec « de façon à ne pas surexploiter les populations ». Québec avait institué la plupart des réserves pour créer des « réservoirs » de gibier dont l'exploitation par le secteur privé pourrait avoir des conséquences sur la population globale d'originaux.

Le projet de privatisation, ajoute M. Picotte, aura pour effet de diminuer le « potentiel de développement de la villégiature sur les terres publiques » dans la mesure où le gouvernement entend favoriser au même endroit le développement de commerces privés. Et puisqu'une partie de ces territoires sont utilisés par des chasseurs et des pêcheurs, ces derniers ne manqueront pas de considérer les futures portes des pourvoies comme « des contraintes additionnelles à l'accessibilité ».

Enfin, note le mémoire, les industriels forestiers devront eux aussi composer avec la présence des fu-

tures pourvoies à droits exclusifs, ce qui pourrait les astreindre à des méthodes de coupe moins dommageables pour l'écosystème forestier.

Invités à se prononcer sur le projet de M. Picotte, les ministres du COMPADR l'ont finalement approuvé le 13 mai. Mais en y mettant un certain nombre de conditions.

Ce projet, ont-ils décidé, devra préalablement faire l'objet d'une consultation en région. Cette consultation devra par ailleurs « s'étendre » aux groupes amérindiens dont les territoires ancestraux seraient ainsi cédés à des pourvoyeurs blancs. Le mémoire de M. Picotte avait oublié cet aspect du problème même si son ministère participe aux négociations en cours avec les Amérindiens, notamment les Montagnais et les Attikamek dont les territoires sont directement visés par le projet du MLCP.

M. Picotte vient, pour sa part, de refuser la suggestion de l'opposition qui réclamait une commission parlementaire pour analyser ce projet d'envergure. Le ministre préfère laisser cette tâche à ses fonctionnaires en région.

Les ministres du COMPADR ont aussi demandé à M. Picotte d'élargir la problématique de son projet pour qu'il donne lieu à une gestion « intégrée », des ressources renouvelables présentes dans les territoires qu'il veut céder au secteur privé. Les ministres ont donc demandé à M. Picotte de travailler cette question avec le ministère de l'Environnement, dont les perspectives sont beaucoup moins sectorielles.

Québec contingentera la chasse à l'original par le biais d'une loterie

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Pour stopper la surexploitation du cheptel d'originaux de la rive Sud du Saint-Laurent et tripler son effectif en cinq ans, Québec songe à instaurer pour ce territoire une sorte de loto-original pour déterminer qui aura la permission d'abattre mâles ou femelles.

Comme le chasseur qui obtiendrait un de ces permis n'est pas sûr de rencontrer l'animal du sexe convoité, le ministère pense ainsi que cette chasse « sélective » réduira suffisamment la récolte d'originaux pour permettre une expansion rapide du troupeau de la rive Sud.

La chasse sélective se pratique depuis quelques années en Ontario et en Colombie britannique et ce mode de gestion commence à y donner des résultats. Les chasseurs de la rive Sud, qui feront les premiers cette expérience décidée pour l'automne prochain, pourront s'informer sur le projet du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP) à l'occasion d'assemblées publiques de « consultation ».

En réalité, c'est l'ensemble du troupeau d'original de la province qui est actuellement surexploité, affirment les biologistes du MLCP. Dans plusieurs régions du Québec, la chasse prélève chaque année entre 30 et même 35 % du cheptel, une récolte qu'il faudrait ramener à environ 20 %, disent-ils, pour permettre une augmentation soutenue du troupeau et des retombées économiques de la chasse en régions éloignées.

Le MLCP n'inclut pas dans son plan une protection accrue de l'habitat de l'original, souvent perturbé par de vastes coupes à blanc, ou une lutte accrue au braconnage souvent pratiqué sur une haute échelle en régions.

Le MLCP s'attaque d'abord au cheptel de la rive Sud parce que ce territoire n'abrite aucun loup et qu'on y trouve assez peu d'ours noirs, les deux principaux prédateurs. Si la chasse sélective permet d'augmenter la population d'original, le ministère pourrait élargir l'expérience sur la rive Nord du Saint-Laurent. Mais l'expérience ne pourrait réussir vraiment de ce côté si le gouvernement n'envisage pas d'y contrôler sérieusement le loup et l'ours.

Pour diminuer l'impact de la chasse au cours des dernières années, les biologistes ont d'abord élargi la saison de chasse de la période du rut pour diminuer la récolte des mâles par la technique de l'appel. Puis ils ont courté la saison de chasse et, en outre, exigé l'annulation de deux, puis de trois permis par bêtes abattues pour sortir du bois les chasseurs les plus efficaces. Les résul-

tats, qui ont maintenu le niveau de récolte aux alentours de 10,000 originaux par année n'ont toutefois pas permis d'augmenter la population, actuellement évaluée à 70,000 têtes.

Si le sort déterminera dorénavant qui aura droit d'abattre les bêtes adultes, le permis général permettra à tous d'abattre les nouveaux-nés de l'année et, peut-être comme en Colombie britannique, les jeunes mâles d'un an et demi.

Ce système, qui permettra au ministère de contingenter la récolte des géniteurs, devrait hausser la densité de l'original sur la rive Sud entre 5 et

10 originaux par 10 km². Certains parcs de la Gaspésie où la chasse est interdite abritent actuellement des populations de 10, voire de 20 originaux par 10 km².

Les autres forêts de la Gaspésie et du Bas Saint-Laurent, aussi abondantes en nourriture, n'abritent pas plus d'un original par 10 km². Pourtant, chaque année, la chasse fauche un adulte sur trois environ.

Le territoire qui englobe la Beauce, Bellechasse et Montmagny est un peu mieux pourvue avec une densité moyenne de 2 originaux par km².

**En louant à long terme
une voiture de location Tilden,
vous économiserez jusqu'à 3 450\$*
pour un terme de 36 mois.**

*Valeur de l'auto: 15 000\$



**« ROULEZ GAGNANT,
LOUEZ LONGTEMPS! »**

- Faites l'essai week-end: c'est à nos frais (sauf l'essence) si vous louez à long terme!
- Louez à long terme une voiture de location Tilden comme neuve choisie dans notre vaste parc de location—et économisez!
- Plus notre voiture de location aura de mois « d'expérience », plus vous économiserez!
- La gamme des véhicules Tilden comprend la plupart des modèles compacts domestiques et importés, des voitures intermédiaires et de luxe, des familiales, des voitures sport et des décapotables.

Chez Tilden, « Roulez gagnant, louez longtemps! »
Profitez d'une auto comme neuve: payez moins cher!



La retraite. C'est bien simple! Ça devient de plus en plus compliqué. Nous le savons.

C'est pourquoi notre personnel spécialisé prendra tout le temps qu'il faut pour vous expliquer quand et comment transformer vos REER en FERR (Fonds enregistré de revenu de retraite) en rentes à échéance fixe ou en rentes viagères.

C'est le bon moment pour faire le point et préparer avec eux un plan d'action personnalisé à la mesure de vos besoins. Grâce à leur expérience, vous verrez qu'il est avantageux de transiger avec le plus grand fiduciaire de REER au Québec.

**Fiducie
du Québec**

Plus qu'un

Reér

Anjou: 355-2050 1-800-361-5808 Brossard: 445-3224 1-800-361-4436 Chicoutimi: 549-5746 1-800-463-9657
Hull: 777-9119 1-800-567-6886 La Salle: 366-1175 1-800-361-6633 Laval: 668-5223 1-800-361-3803
Longueuil: 679-2810 1-800-361-5058 Montréal: 286-3225 1-800-361-2680 Québec: 647-4742 1-800-463-5026
Sainte-Foy: 653-6811 1-800-463-4792 Sherbrooke: 566-5667 1-800-567-6920

Desjardins

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

La coopération internationale des universités

McGill va créer un réseau de soins en Éthiopie

CLÉMENT TRUDEL

Une équipe de McGill dirigée par les Drs Walter Spitzer et Pierre Tousignant (département d'épidémiologie et de biostatistique) vient de se voir confier la formation d'un réseau de « soins primaires » en Éthiopie. Plus de \$700,000 fournis par l'ACDI, en deux ans, permettent de mener à bien ce projet qui a l'appui de l'Organisation mondiale de la santé ; sa réalisation tient compte de la part qu'assument le ministère éthiopien de la Santé et l'Institut des sciences de la santé à Djimma, au sud-ouest de la capitale éthiopienne.

L'Éthiopie a l'un des taux de mortalité infantile le plus élevé au monde et 152 enfants éthiopiens de moins d'un an, sur 1,000, sont voués à la mort. Ce pays n'a qu'un médecin pour 64,000 habitants — le ratio est de 1/277 000 dans les régions les moins développées, comparativement à un ratio de 1/572 pour l'Europe et l'Amérique du Nord ! D'où l'intérêt que suscite la première phase de ce projet qui a débuté en janvier. Il s'agit de prendre des médecins diplômés et de les rendre aptes à assumer la gestion de la santé communautaire dans les districts éthiopiens. L'on compte ensuite stabiliser à une vingtaine, peut-être une trentaine d'éthiopiens par an, le nombre de médecins appelés à acquérir un complément de formation reposant sur des données plus rigoureuses que celles dont disposent à ce jour les services éthiopiens. Les aspirants sont choisis suivant leur motivation et leur compétence particulière.

L'équipe de McGill est dirigée, sur le terrain, par le Dr Yves Bergevin, ancien consultant auprès du minis-

tère québécois des Affaires sociales ; elle compte notamment sur les services du Dr John Charter, ex-directeur général de l'hôpital pour enfants de Montréal. Il s'agit du projet le plus important de ceux qu'a approuvés l'ACDI pour l'exercice en cours. Un autre projet qui avait duré quatre ans a préparé la voie à cette réalisation.

Le couple McGill-ACDI intervient, ailleurs, pour préparer un plan de développement urbain du Belize ; pour permettre la formation de maîtres en langue quechua (Pérou) ; pour que des artisans du Kenya puissent mieux commercialiser leur production (ce projet est sous la responsabilité du professeur Boyd White, du département de didactique des arts) etc. Au total, pour une dizaine de projets où des équipes de McGill sont présentes, c'est une injection de fonds de \$4 millions que l'ACDI consent, souligne un communiqué récent.

Notons que McGill est l'une des 8 universités canadiennes qui participent à « la rationalisation du secteur industriel en Chine », un projet où l'ACDI investit \$9,5 millions. Les institutions canadiennes doivent aider Pékin à atteindre un objectif établi lors des grandes « modernisations » (1979). Si le projet a du succès, la Chine devrait voir croître de 30 % sa production sans rien ajouter à la main-d'oeuvre et aux machines en place.

À son bureau de McGill, le Dr Tousignant précise qu'en Éthiopie, « les morts et les naissances ne sont pas nécessairement colligées », si elles se produisent en dehors des hôpitaux ou cliniques. « Le système de santé atteint un très faible pourcentage de

la population » car les trois principaux centres urbains accaparent à eux seuls 64% des médecins, 48% des infirmiers, 56% des lits d'hôpitaux et 37% des « sanitaires » ou installations d'aqueduc, latrines, etc.

Bien sûr, concède le Dr Tousignant, l'Éthiopie est une des régions les plus touchées par la malnutrition. La coutume, chez les paysans de ce beau pays, veut qu'ils ne fassent « pratiquement pas de réserves » lorsque les récoltes sont bonnes. La situation présente en est une d'« extrême déficit » (de vivres). Le gouvernement essaie de créer une infrastructure de façon que l'on puisse engranger les surplus (il y a jusqu'à trois récoltes par an lorsque le temps est très clément).

La base de budget d'une deuxième phase du projet éthiopien est déjà soumise à l'ACDI, pour les années 1989-90. L'OSM et l'Éthiopie considèrent ce plan comme « très important », note le Dr Tousignant, parce qu'il s'agirait là d'une des premières tentatives d'implantation d'un système de soins primaires « en partant du centre », de la capitale. L'appui des « décideurs, au centre » est primordial. Si ce plan a un impact positif « il pourra être utilisé comme modèle » dans des pays en voie de développement. Ce programme, souligne le Dr Tousignant, « fait ce qui doit être fait » car les gens resteront là, leur action prendra une importance grandissante avec le temps et ces acteurs se situeront près de la clientèle desservie. La moitié de la formation prévue se déroule sur le terrain : on aura ainsi mieux défini les besoins de la population et « les médecins s'identifieront mieux à leur peuple ».

Des programmes d'aide qui touchent tout le tiers-monde

CLÉMENT TRUDEL

Les universités québécoises à l'étranger ont un rôle important. Ce rayonnement est rendu le plus souvent possible grâce à l'intervention de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

L'Université Laval a plus de 80 accords-cadres et ententes avec des institutions étrangères (c'est grâce à Laval qu'avait pu démarrer, dans les années '60, l'Université du Rwanda). Le Centre Sahel, inauguré l'an dernier, dirigé par Maurice Carel, se donne pour tâche d'éviter aux pays sub-sahariens les effets néfastes de sécheresses périodiques.

La faculté de Foresterie et de géodésie de Laval a aussi une visibilité dans une quinzaine de pays et le Zaïre, qui bénéficie de 8 missions ou ententes avec Laval peut, avec l'apport de cette faculté, se dire fier d'une bonne infrastructure en foresterie et en sylviculture. Le gouvernement de Kinshasa injecte aussi des fonds ; Laval fournit son personnel, facilite les stages d'étudiants et coordonne les études et la réalisation.

L'Université Concordia a déjà signé, par exemple, huit ententes avec des universités chinoises ; son vice-recteur académique, Francis Whyte, fait partie du groupe qui a fait une tournée avec le maire de Montréal, Jean Doré. L'École Polytechnique a aussi envoyé en Chine son directeur de la coopération internationale, Rémi Tougas.

C'est à l'UQAM qu'on a songé pour faciliter la mise en place d'une chaîne d'établissements d'enseignement technique au Cameroun (lycée de Bonabéri) ou pour encadrer la campagne d'alphabétisation des paysans d'une zone céréalière-cotonnière, au Mali où la contribution de l'ACDI est de \$1,6 million.

Bernard Landriault assume, depuis peu, le poste d'adjoint au directeur du bureau de coopération internationale, à l'Université de Montréal. « J'ai transmis récemment à l'ACDI 15 projets, au nom de chercheurs rattachés à notre université. L'ACDI devrait rendre quelques réponses positives au début de 1988 » et certains projets feront peut-être l'objet d'un examen plus approfondi à l'Association canadienne des collèges et universités.

En Égypte, rappelle M. Landriault, c'est à un chercheur de la faculté de pharmacie, R. Tawashi, qu'incombe, avec son équipe, de rendre plus efficaces les méthodes de lutte au « schistosomiase », dans les zones rurales. Il s'agit d'une maladie qui affecte 25% des Égyptiens, estime-t-on ; elle résulte en une hypertrophie du foie et de la rate, causant l'anémie, la diarrhée et l'épanchement de sérosité dans le péritoine (ascite).

Qu'en est-il des projets en attente à l'Université de Montréal ? Il y a dans les cartons de l'U de M une entente à intervenir avec la faculté de médecine de l'Université de Sousse (Tunisie). On veut préparer des programmes de santé communautaire correspondant aux besoins prioritaires des Tunisiens. La part fournie par l'ACDI pourra dépasser \$900 000. Les deux universités paieront 47 % de la facture.

Qu'il suffise ici, sans porter préjudice à la douzaine d'autres idées de coopération soumises par l'U de M,

d'en mentionner deux parmi les plus ambitieux. Le Centre de Recherche sur les Transports (CRT), sous la responsabilité de Teodor Carinic, veut aider à résoudre les problèmes de planification des chemins de fer, en Inde. Les Indian Railways sont le plus important employeur du pays, avec 1,6 million de personnes sur leur liste de paye. Dix millions de voyageurs en dépendent chaque jour.

À Libreville (Gabon) se trouve l'Institut africain d'informatique (IAI), organisme interrégional regroupant 11 États africains, dont la Côte d'Ivoire, le Cameroun et le Sénégal. Claude Frasson a conçu un vaste projet « d'enseignement, de recherche et de communication » utile à ces 11 pays. Un accord de coopé-

ration lié déjà, depuis juin 1985, l'IAI à l'ITRO (Département d'informatique et de recherche opérationnelle) et ses 30 professeurs. Le projet Frasson vise à doter de bourses les meilleurs étudiants de chaque promotion, à Libreville ; à mieux ouvrir à l'Afrique l'accès au « parc matériel » (informatique) déjà en place à l'U de M ; à faciliter les missions de courte durée de chercheurs mont-réalaïs et à faciliter l'accès des Africains à notre documentation scientifique.

Quelle que soit l'attitude qu'adopteront les responsables de l'ACDI, l'U de M insiste pour susciter de nouveaux projets. C'est là une façon, de dire M. Landriault, d'« investir dans l'avenir sur le plan international ».



Des femmes chypriotes marchent pour la paix

Des centaines de femmes grecques chypriotes se sont rendues, hier, sur la ligne de démarcation, qui sépare l'île de Chypre depuis 13 ans. Elles protestaient pour « attirer l'attention de la communauté internationale sur le drame de Chypre ». Le président de la république turque de Chypre du Nord, M. Rauf Denktash, a déclaré que la paix sur l'île ne sera possible que par la négociation et non en organisant des marches. Il s'est d'autre part félicité du sang-froid et de la discipline des soldats turcs stationnés aux environs de la ligne de démarcation entre les deux parties, que les femmes grecques chypriotes ont réussi à franchir avant d'être stoppées par les soldats turcs et les forces de paix de l'ONU.

Les émeutes de Brasov en Roumanie ont fait deux morts

VIENNE (AFP) — Entre 10,000 et 20,000 personnes ont participé aux manifestations ouvrières du 14 novembre à Brasov (deuxième ville de Roumanie et important centre industriel) qui ont fait au moins deux morts et se sont transformées en véritable émeute contre le régime du président Nicolae Ceausescu, ont indiqué hier des voyageurs occidentaux.

Selon ces témoins, Brasov a été littéralement « assiégée » par l'armée venue aider la police locale à disperser les manifestants. La police a utilisé des gaz lacrimogènes et tiré en l'air pour maîtriser la foule en colère qui a manifesté pendant six heures environ. Les affrontements ont fait au moins deux morts parmi les militaires, et de nombreux manifestants ont été arrêtés, selon des témoins. L'accès de la ville serait interdit aux étrangers, apprend-on de source occidentale, mais aucune confirmation n'a pu être obtenue à ce sujet.

Les troubles ont commencé dimanche matin, jour des élections municipales en Roumanie, dans l'une des trois grandes usines de Brasov, l'usine de camion Steagul Rosu (l'étendard rouge). Les ouvriers rassemblés pour aller voter se sont heurtés à des dirigeants locaux venus à l'usine justifier une baisse des salaires par la non-exécution du plan mensuel.

Vivement irrités par cette décision, les ouvriers qui réclamaient une amélioration de l'approvisionnement alimentaire de la ville, ont quitté l'usine en cortège, selon des témoins. Peu après, un incident s'est produit, les ouvriers attaquant et renversant une voiture de police.

Scandant « Nous voulons du pain » et « À bas Ceausescu », les ouvriers se sont dirigés vers la mairie et le siège du parti de Brasov. Ils ont d'abord vidé le dépôt alimentaire qui s'y trouvait, puis saccagé les bureaux et jeté par la fenêtre des meubles et des portraits du président Ceausescu pour les brûler.

Les émeutes de Brasov, où vit une forte minorité allemande, ont été précédées par une série de mouvement de protestation et de grèves en Roumanie. Ces mouvements protestaient soit contre l'application de la loi qui lie la rémunération à la production (qui, dans la majorité des cas, ne peut pas être assurée faute de pièces et de matières premières), soit contre les coupures de courant trop fréquentes, soit contre la pénurie alimentaire.

Des grèves avaient éclaté à la fin de l'année dernière à la suite du rationnement du pain dans plusieurs villes de Transylvanie, habitée par une forte minorité hongroise. En janvier dernier, des tracts appelant « à la révolte » contre le régime Ceau-

sescu ont fait leur apparition en Roumanie et sont parvenus à certaines ambassades occidentales.

En 1977, une grève de 35,000 mineurs de la vallée de Jiu qui protestait contre leurs conditions de travail et une baisse de leur retraite avait également été maîtrisée par l'armée. Par la suite, plus de 4,000 mineurs auraient été transférés dans d'autres départements pour rétablir le calme dans la région.

L'émeute de Brasov — à la suite de laquelle la conférence nationale du PC roumain a été reportée du 7-9 novembre au 14-16 décembre — apparaît comme un signe inquiétant d'autant que l'hiver qui s'approche sera probablement encore plus dur que les précédents, estiment les observateurs.

Plus tôt que les années précédentes, le gouvernement de Bucarest, a annoncé cette année des mesures pour économiser l'énergie, et a fixé des quotas pour la consommation de gaz et d'électricité pour les ménages. La grave pénurie énergétique dont souffre la Roumanie depuis le début des années 1980 s'est traduite tous les hivers par des coupures d'électricité et de gaz. En outre, la circulation des voitures privées est interdite l'hiver. L'état d'urgence est en vigueur dans les centrales électriques depuis octobre 1985 et leur contrôle a été confié à l'armée.

Enveloppe pratique



Les nouvelles Lettres et Enveloppes prépayées des Messageries Poste prioritaire/EMS...

La Lettre régionale des Messageries Poste prioritaire/EMS pour livraison le jour ouvrable suivant fait partie de toute une gamme de lettres et enveloppes spécialement conçues pour vous assurer un service fiable, rapide et économique pour vos envois locaux ou internationaux.

Les Messageries Poste prioritaire viennent de s'associer au réseau EMS, le plus important

service de messageries au monde. À cette occasion, des centres de distribution ont été installés un peu partout au Canada et dans le reste du monde pour établir un service plus rapide et plus efficace vers plus de destinations que tout autre service de messageries.

Les Lettres et Enveloppes des Messageries Poste prioritaire/EMS arborent des codes de couleur spécifiques qui permettent de mieux les

identifier et facilitent leur acheminement.

Pratique et économique

Un service plus rapide, un meilleur suivi des envois et un niveau d'efficacité remarquable se traduisent en économies pour le consommateur qui, de plus, peut profiter de prix spéciaux de lancement jusqu'au 31 décembre 1987.

MESSAGERIES POSTE PRIORITAIRE

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

LE MONDE EN BREF

■ Le procès de Vanunu continuera à huis clos

TEL AVIV (Reuter) — Le tribunal israélien jugeant le technicien atomiste Mordechai Vanunu, accusé de divulgation de secrets d'État, a refusé hier d'ouvrir les séances au public comme l'avait demandé l'inculpé, rapporte la radio des forces armées. Les juges ont aussi décidé de considérer les aveux de Vanunu comme une preuve valable, bien que les avocats de la défense affirment qu'ils lui ont été soutirés de manière illégale, a ajouté la radio. La cour n'a pas encore décidé si elle allait accepter, comme la défense le demande, d'appeler à la barre des témoins des responsables politiques israéliens pour expliquer la politique nucléaire du gouvernement. Le technicien israélien est inculpé d'espionnage et de trahison pour avoir affirmé en septembre 1986 au *Sunday Times* de Londres qu'Israël disposait d'un stock de bombes nucléaires. Il avait disparu peu après et, six semaines plus tard, Israël avait annoncé qu'il était en prison et serait jugé.

■ Trois députés tunisiens démissionnent

TUNIS (Reuter) — Les députés tunisiens Mohamed Sayah, Mansour Skhiri et Mahmoud Charchour ont « signifié par lettres leur démission de la Chambre des députés », a annoncé samedi Rachid Sfar, président de la Chambre cité hier par l'agence officielle TAP. Ces « lettres de démission » surviennent trois jours après la décision du président Ben Ali — qui est aussi président du Parti socialiste destourien (PSD) — d'écartier Sayah et Skhiri du bureau politique du PSD. Skhiri, qui fut longtemps directeur de cabinet de l'ex-président Habib Bourguiba, est toujours en détention « dans une villa de la banlieue de Tunis appartenant au ministère de l'Intérieur », selon le premier ministre Hedi Baccouche.

■ L'Éthiopie s'achemine vers une nouvelle famine

ADDIS ABEBA (Reuter) — Deux ans après la plus grave famine de son histoire, l'Éthiopie semble s'acheminer vers une nouvelle crise alimentaire au moins aussi dramatique que celle qui avait choqué le monde entier en 1984 et 1985, estiment les experts. La sécheresse, la lutte des rebelles, la surpopulation et l'érosion des terres arables dans le nord du pays en 1987 font que maintenant, plus de cinq millions de paysans éthiopiens dépendent totalement de l'aide étrangère. Selon Michael Priestley, coordinateur des Nations unies à Addis Abeba, une grave famine va survenir dans seulement quelques semaines dans les provinces les plus touchées, le Tigre et l'Érythrée. La semaine dernière, le commissaire européen au développement Lorenzo Natali avait affirmé que la crise menaçait de dépasser en gravité la famine précédente, au cours de laquelle des centaines de milliers de personnes étaient mortes de faim et de maladie. Tous les experts s'accordaient jusque-là pour prévoir une nouvelle famine en Éthiopie probablement 11 ans après la précédente. La rapidité et la sévérité avec lesquelles la sécheresse a fait son retour les a cependant tous surpris. Les premiers signes de famine sont apparus dans le nord du pays, où des milliers de paysans quittent leurs villages à la recherche de vivres, et où certains enfants meurent dans les hôpitaux de maladies liées à la malnutrition.

■ Manille met en garde contre l'aide étrangère aux communistes

MANILLE (AFP) — Les autorités de Manille ont évoqué le problème de l'aide matérielle fournie aux insurgés communistes philippins avec des responsables de pays étrangers soupçonnés d'en être la source, a indiqué hier le secrétaire à la Défense des Philippines, M. Rafael Ilo. La semaine dernière, le général Fidel Ramos, chef de l'état-major de l'armée philippine, avait affirmé que le Parti communiste des Philippines (PCP, interdit) recevait une aide importante de la part de groupes de « solidarité » européens cherchant à renverser le gouvernement de Mme Corazon Aquino. L'agence de presse officielle philippine PNA avait indiqué samedi avoir été informée par trois journalistes étrangers, dont elle n'avait pas révélé l'identité, que deux de ces groupes étaient les agences néerlandaises Cebemo et Novib. M. Ilo n'a nommé aucun groupe ni pays. Il a précisé que l'aide financière fournie au PCP par des sources locales et étrangères était passée de \$2,5 millions en 1986 à \$8 millions cette année. « Nous surveillons tous les groupes impliqués dans ce jeu », a-t-il dit, ajoutant que les communistes philippins déployaient des « efforts accrus » afin de se procurer des fonds à l'étranger. Le PCP et sa Nouvelle Armée du Peuple (NAP) sont généralement considérés comme des mouvements autonomes, qui s'approvisionnent essentiellement en armes saisies lors d'attaques contre des unités de l'armée. Toutefois, les autorités militaires ont estimé cette année que la NAP aurait pour fournisseurs des marchands d'armes européens, sollicités par les bureaux de la coalition rebelle, le Front national démocratique (FND), à Utrecht (Pays-Bas).

Shultz déclare que le traité sur les euromissiles est pratiquement achevé

WASHINGTON (AFP) — Le traité américano-soviétique sur une élimination des missiles nucléaires de portée intermédiaire (INF) est « pratiquement achevé », les deux parties s'étant mis d'accord sur un processus d'inspection sur place du respect de l'accord, a déclaré hier le secrétaire d'État George Shultz.

Les États-Unis et l'URSS ont accepté que des observateurs soient présents sur les sites de missiles des deux pays pendant dix ans après la destruction des fusées, a précisé M. Shultz, qui s'exprimait à bord de l'avion qui le conduisait à Genève et dont les déclarations ont été rapportées à Washington.

« Le traité est pratiquement achevé. Il y a accord sur toutes les questions principales », a déclaré le secrétaire d'État américain, précisant cependant que « quelques détails » de procédure restaient à régler. « Nous avons fondamentalement un bon processus de vérifica-

tion », a-t-il ajouté, sans donner de détail à ce sujet.

M. Shultz doit rencontrer aujourd'hui et demain à Genève son homologue soviétique, M. Edouard Chevardnadze, pour résoudre les dernières difficultés concernant le traité INF qui doit être signé lors de la rencontre entre le président Ronald Reagan et le numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev, prévue du 8 au 10 décembre à Washington.

M. Chevardnadze avait déclaré hier à son arrivée à Genève que des difficultés restaient à aplanir sur la question « très sensible » de la vérification de l'accord INF. Il avait toutefois estimé que ses entretiens avec M. Shultz seraient « couronnés de succès ».

Le secrétaire général de la Maison-Blanche avait souligné hier matin que le problème de la vérification de l'accord INF constituait la difficulté essentielle à résoudre. Il avait affirmé que le président Ro-

nald Reagan était « parfaitement capable de renoncer à ce traité » si celui-ci n'offrait pas toutes les garanties à ce propos.

Selon le *New York Times*, les États-Unis auraient accepté la présence d'observateurs soviétiques sur un site de missiles aux États-Unis, que le gouvernement américain serait en train de sélectionner. L'URSS avait demandé d'avoir des observateurs sur un site d'assemblage de missiles de croisière, ce que Washington avait refusé.

M. Shultz a d'autre part indiqué qu'il demanderait à M. Chevardnadze le soutien de l'URSS à un embargo sur les exportations d'armes vers l'Iran, et un calendrier de retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan. Le porte-parole du ministère soviétique des Affaires étrangères, M. Guennadi Gerassimov, avait récemment indiqué qu'un retrait pourrait se dérouler pendant sept mois à un an. « Je préférerais sept mois », a déclaré M. Shultz, sou-

lignant qu'un calendrier de retrait devait être « assez court pour être crédible ».

Le secrétaire d'État a enfin noté que son homologue soviétique était accompagné à Genève par le chef d'état-major de l'armée, le général Sergueï Akhromeev, estimant que sa présence démontrait la volonté de Moscou « de régler les choses ».

Managua libère près de 1,000 prisonniers

TIPITAPA (Reuter) — Le gouvernement du Nicaragua a libéré hier 985 prisonniers, dans le cadre du plan régional de paix signé le 7 août à Guatemala, qui prévoyait notamment des amnisties pour les prisonniers politiques et des négociations avec l'opposition.

Six cents des détenus libérés ont été réunis dans un champ à 21 km au nord de la capitale, où leurs proches sont venus les retrouver. La plupart d'entre eux étaient accusés de soutenir les rebelles de la Contra, aidée par les États-Unis, qui lutte depuis 1981 contre le gouvernement marxiste de Managua. Certains avaient été condamnés à 30 ans de prison.

On compte parmi les amnisties 185 anciens membres de la garde nationale de l'ancien président Anastasio Somoza, renversé en 1979 par la révolution sandiniste. De nombreux gardes, craints pour leur brutalité sous Somoza, ont rejoint les rangs de la Contra.

La libération des prisonniers politiques fait partie des mesures prises par le gouvernement sandiniste pour se conformer à l'accord de paix signé il y a trois mois par le président nicaraguayen Daniel Ortega et quatre autres chefs d'État centre-américains.

Alvaro Guzman, à la tête du système pénitenciaire du pays, a précisé qu'aucun de ceux qui bénéficiaient de ce geste de bonne volonté du Nicaragua n'avait été condamné pour meurtre.

Affirmant que les prisons nicaraguayennes étaient les meilleures du monde, Guzman a déclaré qu'elles ne contenaient plus que 7,439 prisonniers, dont 4,400 criminels de droit commun.

« Nous n'avons pas la moitié du nombre de prisonniers que certains avancent », a-t-il dit, faisant allusion aux allégations de l'opposition selon laquelle il y aurait plus de 7,000 prisonniers politiques au Nicaragua.

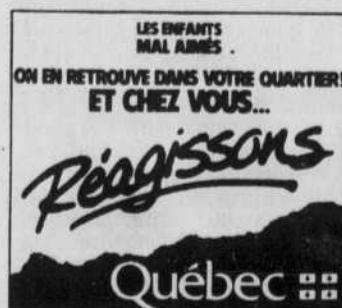
Sri Lanka L'Inde rejette les conditions des Tigres

NEW DELHI (AFP) — L'Inde a jugé « inacceptables » hier les conditions posées par les rebelles tamouls pour déposer les armes au Sri Lanka, et a laissé planer la menace d'une nouvelle offensive contre les Tigres pour la libération de l'Eelam tamoul (LTTE).

L'ébauche de règlement, élaborée sous les auspices du puissant chef-ministre de l'État indien du Tamil Nadu, M. G. Ramachandran, prévoyait apparemment un processus en trois étapes : la libération par le LTTE de 18 soldats indiens capturés à la mi-octobre, un cessez-le-feu unilatéral par l'armée indienne pendant 48 heures, puis l'acceptation par le LTTE de déposer les armes.

Les deux premières étapes ont été menées à bien la semaine dernière. Les « Tigres » ont cependant mis une série de conditions à la réalisation de la troisième. Dans une lettre remise à M. Ramachandran, le LTTE demande notamment que les troupes indiennes reviennent sur les positions qu'elles occupaient avant la grande offensive du 10 octobre, qu'une amnistie générale soit accordée aux militants séparatistes, qu'une police uniquement tamoule soit mise en place dans les provinces du nord et de l'est du Sri Lanka.

Ces conditions, notamment la première, ont provoqué la colère du gouvernement indien. « Une série de pré-conditions inacceptables », a déclaré hier le porte-parole du ministère des Affaires étrangères. « Nous avons donné au LTTE et à son chef Vellupillai Prabhakaran toutes les chances de rejoindre le processus démocratique, mais ils ne semblent pas disposés à abandonner le fusil au profit de l'urne », a-t-il ajouté.



Ruben Zamora, l'un des chefs de la rébellion salvadorienne, revenu au pays samedi après sept ans d'exil, a assisté hier, sans quitter son gilet pare-balles, à une messe au cours de laquelle l'archevêque de San Salvador a critiqué des rebelles de gauche alliés à Zamora. Auparavant, il s'était recueilli (photo) sur la tombe de Mgr Oscar Romero, assassiné il y a sept ans par les escadrons de la mort. Dans son homélie dominicale à la cathédrale de San Salvador, Mgr Arturo Rivera Damas lui a souhaité la bienvenue, tout en critiquant les insurgés du Front de libération national Farabundo Martí (FMLN), dont le FDR est le bras politique. Il leur a reproché de n'avoir pas répondu favorablement au cessez-le-feu unilatéral instauré par le gouvernement du président Jose Napoleon Duarte. L'archevêque a déclaré que le peuple souffrait des sabotages des guérilleros, et les a condamnés pour avoir forcé des paysans à travailler pour eux, dans la province de San Miguel.

Tarif économique

\$580

Un service de livraison fiable pour le jour suivant en Ontario et au Québec.*

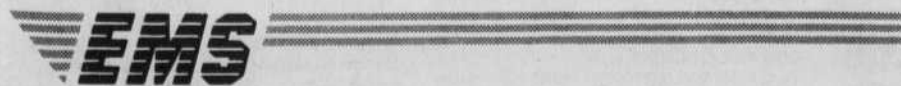
*dans la plupart des centres.

Faites bonne provision des Lettres et Enveloppes prépayées des Messageries Poste prioritaire/EMS et économisez sur vos envois.

Destination	RÉGIONALE		NATIONALE "jour suivant"		ÉTATS-UNIS		EUROPE		INTERNATIONALE	
Format	Lettre	Enveloppe	Lettre	Enveloppe	Lettre	Enveloppe	Lettre	Enveloppe	Lettre	Enveloppe
PRIX DE LANCEMENT (jusqu'au 31-12-87)	580	625	725	845	1710	1885	2025	2225	2900	3400
Prix courant (à partir du 01-01-88)	6,75	7,75	9,75	10,75	20,00	22,00	24,00	26,00	35,00	40,00

Pour commander vos Lettres ou Enveloppes, communiquez avec un représentant des Messageries Poste prioritaire ou appelez au **283-2387 (1 800 361-8711)** si vous appelez de l'extérieur de la zone d'appel.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES
Notre engagement: vous donner un meilleur service.



FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910Directeur:
Benoît LauzièreRédacteur en chef:
Paul-André ComeauRédacteurs en chef adjoints:
Jean Francoeur,
Albert Juneau,
Pauline Beaugrand-ChampagneDirecteur de l'information:
Jacques Chabot
Directeurs adjoints:
Guy Deshaies, Pierre GodinDirecteur des
services administratifs:
Gabriel Hudon

MONTRÉAL ET LES ARTS

FAUT-IL encore une fois voir s'installer un climat de guérilla larvée entre le Conseil des Arts et la Communauté urbaine de Montréal ? Au lendemain de la « comparaison » du Président du Conseil devant une autre commission de la CUM, on a l'impression de voir se profiler l'ombre de la « guéguerre » entre le Conseil des arts et l'ancienne administration de Montréal. Une perspective qui n'a rien de réjouissant alors que l'arrivée au pouvoir du RCM laissait espérer des lendemains plus sereins.

On doit s'étonner de la décision prise par le Comité exécutif de la Communauté urbaine au sujet des modalités de présentation du budget du Conseil par son président, M. Jean-Pierre Goyer. Sans donner dans le juridisme enfantin, la démarche paraît cavalière. Le Conseil forme toujours, par décision du législateur, une commission de la CUM. À ce titre, son président aurait pu refuser de se présenter devant ses pairs. Il a visiblement préféré ne pas jeter d'huile sur le feu. Si la CUM veut modifier le statut du Conseil, il y a des façons plus élégantes de procéder.

Quant au fond, le problème est plus complexe qu'on veut bien le croire. Ce n'est pas la première fois que le Conseil des Arts et son président se plaignent publiquement des maigres ressources mises à leur disposition par les élus du peuple. Le Conseil des Arts ne se voit-il pas octroyer la même augmentation — soit 4 % — que tous les autres services de la CUM ? Le recours à la justice distributive, comme aurait expliqué tout bon thomiste, malmène les promesses des uns, les espoirs des autres.

Du budget global de plus de \$ 800 millions, le Conseil des Arts devra se contenter d'à peine plus de 3 millions et demi. On est loin du 1 % que laissait miroiter le RCM du temps où il dénonçait la portion congrue faite aux arts par l'administration Drapeau-Lanarrie. Il n'y a pas de chiffre magique. Mais on s'explique mal le sur-place que semblent maintenant pratiquer la CUM et l'administration de Montréal. L'an dernier, dans l'euphorie de la victoire, on avait émis un signal tout à fait différent en augmentant la dotation du Conseil des Arts de près de 40 %.

Le Conseil des Arts avait cru y lire l'indice d'une volonté ferme de traduire en réalité un engagement qui répondait aux vœux du milieu artistique et aussi aux besoins de la métropole. À cet égard, le Président du Conseil n'a jamais caché

son ambition de voir la CUM rattraper Toronto au chapitre du financement métropolitain des activités artistiques et culturelles. La CUM a rejeté l'échéancier budgétaire proposé par le Conseil des Arts dans l'espoir de combler, d'ici quelques années, l'écart entre Montréal et Toronto. Encore ici, pas nécessaire d'invoquer de nombres fétiches. Mais doit-on assister au glissement vers Toronto du centre de gravité de l'activité artistique et culturelle ? Faudra-t-il attendre que la Ville-reine se coiffe aussi du titre de métropole culturelle du Canada pour réagir ? Encore une fois, il sera trop tard.

Que se passe-t-il vraiment dans ce dossier ? Il n'est pas facile d'y voir clair. Après avoir augmenté substantiellement l'an dernier le budget du Conseil, le comité exécutif de la CUM a créé un comité de réflexion sur les orientations et le fonctionnement de l'organisme présidé par M. Goyer. En mai dernier, ce comité a publié un rapport d'étape plutôt laconique. D'où la riposte agressive et « articulée » élaborée par le Conseil, dont LE DEVOIR a publié les grandes lignes, samedi. Voilà pour les faits.

Tout se complique lorsqu'on tente de cerner les objectifs visés par cette démarche apparemment contradictoire. Quel objectif poursuit vraiment la CUM — et l'administration municipale de Montréal peut-être — dans cette valse-hésitation ? S'agit-il tout simplement de contester les priorités et les pratiques établies par le Conseil des Arts ? Ou, de façon plus radicale, voudrait-on au contraire ramener le Conseil au rang de simple exécutant. En d'autres termes, s'orienter-t-on vers la mise en place d'un service des arts, analogue par exemple à celui de la police de la CUM ?

Au-delà d'une question de gros sous, c'est en fait le sens et la nature de la contribution de la CUM à la vie artistique de la métropole que l'on repose, une fois de plus. La question doit d'abord inquiéter tout le milieu artistique. Veut-on d'une politisation, sous des dehors bureaucratiques, du partenariat entre les pouvoirs publics et le monde artistique ? Le problème ne s'est peut-être pas formulé de cette façon lorsqu'on a établi le comité de la CUM sur le Conseil des arts. À cette étape-ci de la démarche, cette perspective ne peut malheureusement plus être écartée d'un simple revers de la main.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

Fin d'une fausse crise en Italie

Le gouvernement de coalition de M. Giovanni Goria (démocrate-chrétien) est ressuscité exactement tel qu'il était, comme s'il ne s'était absolument rien passé depuis six jours. Mieux : formellement, la quarantesixième crise gouvernementale italienne n'a même pas eu lieu. « La crise-farce », comme n'hésite pas à la définir dans un titre de première page le très respectable *Corriere della Sera*, s'achève ainsi sur une pirotechnie : ni cabinet *Goria bis* photocopié du précédent, ni même remaniement ministériel. C'est le gouvernement démissionnaire le 14 novembre qui s'est présenté jeudi 19 novembre devant le Sénat pour recevoir un vote de confiance de sa majorité « à cinq » composée de la Démocratie chrétienne, du Parti socialiste, du Parti républicain, du Parti social-démocrate et du Parti libéral.

C'est la formule « Signonella » (1), a affirmé le porte-parole du chef de l'État, faisant référence à un précédent bien présent à la mémoire du monde politique italien : la fausse mort du premier gouvernement du socialiste Bettino Craxi, mis en crise par le Parti républicain, qui criti-

quait la ligne suivie au moment de l'affaire du détournement du paquebot *Achille-Lauro* et de ses suites, qui a resurgi aussitôt de ses cendres devant le Parlement. Une procédure constitutionnellement irréprochable : alors, comme aujourd'hui, le président de la République n'avait accepté la démission qu'avec « réserve », sans que la Chambre ait sanctionné par un vote la chute du gouvernement.

La résurrection pure et simple du premier cabinet Goria, formé le 28 juillet dernier au lendemain d'élections législatives anticipées sur un laboratoire compromis entre la Démocratie chrétienne et les socialistes, vise à gommer une crise qui éclata sans que personne l'ait vraiment voulu, à cause de la défection du petit Parti libéral (2,1 % des voix), critique sur la loi de finances. Les mini-retouches au nouveau projet de budget 1988 promises par M. Goria — des coupes pour 1,500 milliards de lires (7 milliards de francs) et un engagement sur les dégrèvements fiscaux de 2 % — si les conditions le permettent — en juillet pro-

chain — permettent au Parti libéral de sauver la face et d'annoncer son retour au sein de la coalition.

Un double coup de téléphone tard dans la soirée de mardi entre le secrétaire général de la DC, M. Ciriaco De Mita, et celui du PSI, M. Bettino Craxi, entérinait la trêve entre les deux partis de la majorité, alors que peu avant encore les socialistes clamaient leur volonté de voir le nouveau gouvernement tenir compte des résultats exprimés lors du référendum du 9 novembre pour l'arrêt du programme nucléaire et l'instauration d'une responsabilité civile des juges. Cela aurait pu être un problème de discorde rendant la solution de la crise impossible. Mais, en fait, ni la DC ni le PSI ne voulaient d'un bras de fer dans une situation politique aussi délicate.

Le gouvernement de M. Giovanni Goria, à cause de sa fragilité même, constitue aujourd'hui comme au moment de sa naissance l'été dernier le seul plus petit commun dénominateur acceptable par les uns comme par les autres.

— LE MONDE

Chers amis du Parti québécois

Vous rappelez-vous cette nuit du 13 avril 1981 où vous avez lavé votre échec référendaire dans la réélection d'un « bon gouvernement » ? Le référendum, après tout, n'était donc pas la fin du monde. Et en attendant de régler la grande question du statut du Québec, il fallait bien gouverner, n'est-ce pas ?

Voilà maintenant que vos représentants, tant à l'Assemblée nationale qu'à l'exécutif du parti, se mangent la laine sur le dos pendant que le Québec se fait épiauter comme un mouton. Pire encore, il se fait couper les jambes par les Daniel Johnson et autres Gil Rémiard, et les représentants du Parti québécois ne sont pas là pour leur demander des comptes, trop occupés qu'ils sont à régler les leurs sans doute.

Si vous ne le saviez pas, il faut qu'on vous dise la tristesse des jeunes ministres et députés québécois à Ottawa, (sans parler des fonctionnaires qui en voient passer, de gros sapins !), la tristesse de ces Québécois qui étaient à vos côtés en mai 1980, aujourd'hui transplantés en politique fédérale pour « essayer de faire marcher ça, le Canada », et fatigués de porter, seuls, le poids des intérêts du Québec.

La semaine dernière, alors que des ministres conservateurs québécois menaient encore de dures batailles pour arracher le contrat de construction d'au moins trois frégates de la marine canadienne, voilà que Daniel Johnson annonce qu'il a baissé les bras depuis six mois et qu'il se contenterait de deux frégates. De quoi, croyez-vous, les représentants du Québec à Ottawa ont-ils eu l'air ?

Daniel Johnson eut même la naïveté de révéler qu'il se fie à la parole de Mme Monique Vézina qui, pendant son bref passage aux Approvisionnements et Services, ne s'était pourtant pas fait remarquer pour son empressement à défendre les intérêts du Québec. Elle préférait traiter les entrepreneurs québécois d'in-

compétents ou de paresseux plutôt que de les aider à arracher leur part des contrats de recherche scientifique par exemple.

Et le gouvernement du Québec, telle une alouette qui s'en va se cogner le nez sur un miroir, préfère une fois de plus se taire et attendre un autre contrat du siècle, la construction de sous-marins nucléaires, au moment où tous les observateurs avertis savent que, contraintes bud-

Michel
VASTEL▲ Lettre
d'Ottawa

gétaires aidant, ce projet de \$ 8 à 12 milliards sera reporté, que la Défense canadienne et le Pentagone américain favorisent le Trafalgar anglais, et que, de toute manière, cette nucléarisation de l'Arctique ne survivra pas à la prochaine élection fédérale.

Quant à Gil Rémiard, il rejette avec suffisance comme du « ouï-dire » et des élucubrations de journaliste une mise en garde fondée sur les confidences très officielles des deux plus hauts fonctionnaires fédéraux chargés de l'achat de \$ 15 milliards d'armements militaires. Vos députés à Québec ne l'ont pas vu passer celle-là, trop occupés qu'ils étaient à tenir des caucous spéciaux sur le choix d'un nouveau chef et sur les châtiments d'un député-poète.

Chers amis péquistes, si les dirigeants de l'exécutif de l'Outaouais traversaient un peu la rivière au lieu de préparer la cabale du prochain Conseil exécutif, ils verraient pousser, en banlieue d'Ottawa, un immense complexe immobilier abritant entre autres le siège social de Telesat. Des investisseurs américains ont mis \$ 100 millions dans le

projet qui se trouve juste en face du Centre national de recherches. Bien sûr, il serait inconvenant de croire que la future Agence spatiale canadienne n'a pas une option sur quelques milliers de pieds carrés au cœur de cette future Cité de l'espace !

Depuis combien de temps un député du Parti québécois a-t-il demandé des comptes sur l'avenir du Centre bancaire international ? Quand va-t-on demander à John Ciacia le nombre exact de tonnes de produits raffinés qu'on importe des États-Unis alors que Petro-Canada a mis la clé dans la porte d'une raffinerie de l'Est de Montréal en prétendant que sa capacité était excédentaire ? Quand va-t-on aider un ministre québécois à se mettre debout pour réclamer des actions concrètes en faveur de l'Est de la métropole ?

Quand on voit, de notre Ontario lointain, que le Québec est mieux défendu à Ottawa qu'à Québec, on se pose des questions sur la pertinence du Parti québécois. Obsédé par son lac Meech et sa deuxième Baie James, le gouvernement de M. Bourassa défend mal les intérêts quotidiens du Québec qui, pour être moins grandioses, n'en sont pas moins importants. Les réformes constitutionnelles peuvent gonfler d'importance les professeurs d'université devenus ministres et affamés de nouveaux pouvoirs. Les méga-projets font sans doute rêver les méga-sociétés de la Couronne, les méga-syndicats de la construction, les méga-sociétés d'ingénierie, etc.

Mais le Québec des Réa, le Kingsey Falls des Cascades, ou le chômeur de la Vickers attend des propositions plus concrètes. Une fois pour toutes, chers amis du Parti québécois, cessez donc de vous interroger sur l'avenir de l'État du Québec et revenez à votre rôle de parti de (bon) gouvernement, ou de bonne opposition, en veillant plutôt aux intérêts immédiats de la province de Québec.

L'abat-jour du Roi-Soleil

La mode l'exige : à nouvelle saison nouvelle silhouette et nouvelle tête. L'automne dernier, des créateurs proposaient, avec un rire sardonique, leurs maillages aux noms inquiétants depuis le fard à paupière brun assassin et brun sorcier jusqu'aux vernis Feu ou Chaudron, comme celui des sorcières. Ils parlaient de lèvres ardentes, brûlantes, rehaussées de rouge Lucifer ou Brasier. Les pommettes, comme rougissantes devant tant de soufre, étaient simplement éclaircies de rose Tentation.

Dans une joyeuse continuité, les grands couturiers proposent, cette année, aux femmes le look enfer et aux hommes le look macho. Que d'endiables sarabandes en perspectives, c'est le *reel* de Satan qui va faire gigue à la clientèle. Avec des « bas noirs », façon Sylvana Mangano dans *Riz amer*, on va danser en robes de poupées courtes et évasées en godets sur une culotte qui ne se cache pas.

Quand la bourse est en baisse l'ourlet est à la hausse. Cet indigne infatigable se vérifie, paraît-il, de crise en crise. Autrement dit, la crise vous fait une belle jambe. Moins on a de sous plus on voit de dessous. C'est ainsi que fleurissent les *bloomers* en organdi.

Reviennent les hanches en amphores et les « jupes lacées sur les

Rolande
ALLARD-
LACERTE

▲ Faire-part

fesses pour accuser leur rebondi ». Tout moule car les tissus sont extensibles (traduit, à Paris, par *stretch*) et les couleurs vont du « chair » au rose exaltant et violet excitant. La traditionnelle vamp à boa renaît de ses cendres et à sa guise se déguise en gourgandine dégoûdée en organdi.

Les robes poupées voisinent les robes de majorettes avec galons et boutons dorés, les jupes volantes et les bustiers fleuris. La formule, elle, est invariable : troque ton fric pour une chic détroque choc.

La nouvelle couture fait un clin d'oeil à la dénatalité avec cette robe en satin blanc, illustrée sur le devant par l'impression photographique d'un gros bébé joufflu, grande nature, dans la position foetale. Le bébé se porte à l'extérieur, comme dans les épreuves. Les nouvelles mères porteuses en attente porteront-elles la

tenue femme-sandwich ?

Le décontracté sévit toujours. Il est question de « chapeau cabossé comme si on s'était assis dessus » sans doute pour accompagner les vestes de trappeurs canadiens, portées par lui et elle : « En gros lainage écossais, fabriquées par une entreprise du Québec [...] mais un peu modifiées pour que le style gagne en élégance tout en préservant l'authenticité. » Moins de cent dollars. « Le Canada à ce prix ? J'achète » dit la publicité.

Le besoin de travestissement est si grand qu'un restaurant près du château d'Amboise offre à sa clientèle — décontractée, dépeignée ou débraillée ? — un personnel en costume d'époque et valets en livrée. C'est sur plateau d'argent qu'un échanton présente, avec gravité, du coca-cola à deux jeunes Allemands en espadrilles et *T-shirt*. Seigneur ! va-t-il leur offrir de goûter ?

Voici venu le règne du Roi-Soleil coiffant l'abat-jour, de l'échanton en redingote et du golfeur déguisé en trappeur canadien. L'allure *macho* pour le feluette, le look gourgandine pour la dame patronnesse et les *bloomers* pour la femme mûre.

Le faux pauvre va chez le friper dégoter des nippes dégriffées. Vive la vie de château en polo !

LETTRES
AU
DEVOIR■ Une autre pièce
à l'échiquier

Lettre à Jean Francoeur

VOTRE commentaire sur le projet de loi 90 visant à reconnaître le statut des artistes est très intéressant mais comporte une omission importante.

Quand vous affirmez qu'« il manquait encore une pièce à l'échiquier », signifiant, semble-t-il, que les situations particulières de travail seront dorénavant toutes résolues par un cadre législatif adéquat, vous oubliez le cas des 150 000 femmes collaboratrices.

Les collaboratrices travaillent, en moyenne, depuis 11 ans à raison de 40 heures par semaine au développement et à l'exploitation de l'entreprise familiale. Or, selon une étude menée en 1984, près de 50 % d'entre elles n'ont droit à aucune rémunération, ne bénéficient pas d'avantages sociaux et ne figurent pas aux statistiques.

Les femmes collaboratrices réclament depuis 1983 un statut de travail leur donnant accès à un revenu ainsi qu'à des avantages sociaux et professionnels. Le gouvernement dispose depuis mai 1986 d'un rapport interministériel qui est assez satisfaisant. Mais aucun engagement n'y a donné suite.

Il manque donc au moins une autre « pièce à l'échiquier » des relations de travail au Québec.

— YOLANDE BÉDARD
présidente
Association des femmes collaboratrices
Saint-Hubert, le 17 novembre.

■ Aide délicate

DANS UNE lettre publiée le 2 novembre, Mme Louise Ranger déplore que « les soins vétérinaires ne sont pas à la portée de tous ».

Nous déplorons cet état de fait tout autant que Mme Ranger, mais cette problématique débordait du cadre des soins des animaux et nous amène tout droit à l'accessibilité des biens et services pour les classes démunies de la société.

C'est avec ses honoraires seulement que le vétérinaire tire des revenus nécessaires au fonctionnement de son cabinet : sans des honoraires raisonnables, le vétérinaire ne peut avoir pignon sur rue, pas plus qu'il ne peut se procurer le matériel sophistiqué dont il a besoin pour un exercice convenable de sa profession.

Au Québec, aucune pratique des animaux de compagnie n'est subventionnée par quelque gouvernement que ce soit. L'appareil qui a servi à prendre les radiographies, dont on se plaint du coût élevé, a coûté très cher et son entretien est onéreux ; mais sans lui, c'est une médecine de qualité moindre qui serait offerte. Or, nous ne saurions encourager un tel état de chose puisque nous insistons sur la qualité des soins rendus à la population.

Tout en reconnaissant que ce problème apparaît de façon plus évidente dans le cas des travailleurs autonomes que dans un cadre institutionnel, il faut résister à la tentation de demander aux seuls praticiens privés de porter le fardeau de répartir l'équilibre

social. (Bon nombre de vétérinaires consentent des allègements à ceux de leurs clients démunis qui ont un animal de compagnie.)

Pour rendre les soins accessibles à tous, l'État devra-t-il créer la « carte soleil pour animaux » ? La prudence s'impose...

Si cette mesure se justifie auprès des animaux de la ferme parce qu'elle devient un encouragement de l'État à la production d'aliments sains, la proposer pour des animaux de compagnie risquerait de soulever un tollé chez ceux pour qui l'animal de compagnie a une importance moindre.

Il apparaît délicat de demander l'aide de l'État dans la médecine des animaux de compagnie alors que certains médicaments coûteux ne sont toujours pas disponibles gratuitement aux bénéficiaires de l'aide sociale.

— PAUL DESROSIERS
président
Corporation professionnelle des
médecins vétérinaires du Québec
Saint-Hyacinthe, le 10 novembre.

■ L'ACDI au Brésil

JE M'INQUIÈTE du genre de développement qu'entend la ministre des Relations extérieures, Mme Landry, lorsqu'elle affirme que le secteur privé doit s'intéresser aux marchés du tiers-monde (LE DEVOIR, 7 novembre). Particulièrement au Brésil.

Selon elle, le Brésil est promoteur en ce qui a trait à la technologie de pointe, l'agro-alimentaire et la mise en valeur des ressources. Elle a raison.

Mais j'ose espérer que le soutien financier à des groupes industriels (notamment de l'aéronautique) qui s'associeront pour « offrir une assistance technique adaptée aux besoins de clients éphémères » se fera avec un souci réel du bien-être de la majorité — pauvre — du Brésil.

Le Brésil est aujourd'hui un « marchand de mort » reconnu. Ses blindés sillonnent les déserts de l'Irak et de la Libye. C'est dans l'aéronautique que ses progrès sont le plus étonnants. Des décollages viennent du monde entier pour visiter son Centre technique aérospatial et ses usines de guerre, à San-José-Dos-Campos, près de Sao Paulo.

Dans le domaine de l'agro-alimentaire, les intentions de la ministre sonnent l'alarme. De quel développement s'agit-il ? « Ils (les industriels du tiers-monde) recherchent votre participation à leurs initiatives de développement », affirme-t-elle devant le Conférence Board.

À partir de 1968, la politique de développement du Brésil a consisté à mettre en œuvre toute une série de mesures favorisant l'exportation. Cette situation, malgré la « démocratie » du président Sarney, est loin de s'être améliorée. Les terres cultivées se répartissent encore dans les mains d'une oligarchie, protégée par des polices privées et un pouvoir légal conservateur, déplaçant ainsi les paysans à la porte des grandes cités. La pauvreté a des millions de visages...

J'ai bien peur qu'en liguant ainsi industriels canadiens et brésiliens, cela nuise à un vrai développement agro-alimentaire. Cette minorité terrienne obtient une large complicité, dans la mesure où la grande propriété terrienne est un lieu d'investissement et de spéculation très amplement convoitée par la bourgeoisie d'affaires brésilienne et

Les « Lettres au DEVOIR » doivent être signées. L'adresse et le numéro de téléphone sont requis également, mais seulement pour fins d'identification dans nos dossiers. Prière de s'en tenir à moins de deux pages dactylographiées à double interligne, et de faire parvenir le texte à l'attention de Jean-Claude Leclerc. LE DEVOIR ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues et se réserve d'en réduire au besoin la longueur.

étrangère. C'est ce qui empêche jusqu'à présent le milieu industriel de se désolidariser des grosses propriétés agricoles.

Parler de développement agro-alimentaire au Brésil équivaut à parler de choix politique. La réforme agraire est la clé indispensable de solution au problème.

La ministre a rappelé aux gens d'affaires canadiens que « l'intérêt pour le développement doit demeurer de prime importance dans les programmes de l'ACDI si le contribuable veut y trouver son compte ».

Souhaitons que la nouvelle stratégie du Canada en matière de développement, réservant un rôle de premier plan au partenariat gouvernement-secteur privé, inclure des mesures concrètes de contrôle politique des affaires économiques. Sinon, c'est du bluff.

— PIERRE LECLERC
Montréal, le 17 novembre.

■ Minorité gâtée

C'EST AVEC le plus grand regret que j'ai appris la démission de M. Pierre Marc Johnson. Je n'étais pas une pro-Johnson, mais je me suis ralliée. Je crois en la démocratie et je ne suis pas de ceux qui mettent tout sur le dos du chef quand ça va mal.

85 % des membres ont élu M. Johnson. Des autres 15 %, plusieurs se sont ralliés au nom de la démocratie. Le reste, une quantité négligeable, une poignée d'insatisfaits, une infime minorité, renverse la décision de la majorité.

Cette même minorité a démissionné en 1984 sans se rendre compte qu'elle mettait l'existence du gouvernement du Parti québécois en danger. Ils n'étaient pas satisfaits et René Lévesque en a fait les frais.

Cette même minorité récidive contre M. Johnson. Des éternels insatisfaits. De gros parleurs, bien pesants, bien en vue, qui savent attirer les caméras sur eux.

Les 85 % de Johnson, la majorité silencieuse, ont mené un congrès local, puis régional et national. Ils ont voté un nouveau programme. Ils poursuivent vers l'avenir, s'arrêtant un moment pour pleurer celui qui leur a donné une fierté. Ils ne restent pas sur place, accrochés au passé.

Si chacun faisait son bout de chemin, son bout d'affirmation nationale, la souveraineté, on l'aurait. Je ne trouve pas normal qu'une minorité, parce qu'elle gueule plus fort et est plus près des médias, arrive à bafouer la démocratie.

Où s'arrêteront ces crises d'enfants gâtés ? Le Parti québécois est « démocratique ». Et voilà, tout est dit. Au diable les règles, au diable le respect !

— FRANCE FOREST
Joliette, le 16 novembre.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE
QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR:
= \$3,25 par semaine
le samedi seulement = \$1,00
Pour information:
à Montréal: 332-3891
à Québec: (418) 687-2021

Livraison par porteur:
Édition quotidienne = 149\$ par année
81\$ 6 mois
42\$ 3 mois
Livraison par la poste:
Édition quotidienne = 155\$ par année
au Canada 85\$ 6 mois
45\$ 3 mois
Pour information (514) 844-3361
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Crise et espoir au Parti québécois

■ Et maintenant

GODIN a lancé le pavé dans la mare. Je n'en connais pas beaucoup qui auraient eu ce courage. Rien n'est plus salutaire, en bonne démocratie, que d'exprimer librement et publiquement son opinion. Si le malaise qui paralyse le Parti québécois depuis quelques années, n'était pas bien réel, on aurait eu beau jeu de flamber Godin sur un quelconque bûcher dans la léthargie générale. Mais Godin a osé et c'était là un « beau risque ». Et il a provoqué les remous que l'on sait. Et entraîné les conséquences que d'aucuns déplorent avec des larmes de crocodile. « Ce n'est pas démocratique », se plaint-on.

Mais la démocratie est autre chose que pur formalisme pratiqué à 30.000 membres, alors que 270.000 ont quitté. Faute d'idées, faute de clarté, faute d'action. « Ils ont quitté librement », rétorquera-t-on. Certes. Mais valait-il mieux les laisser dehors et continuer à ronronner en toute quiétude... et en toute démocratie formelle ? Et laisser Bourassa et ses libéraux se préparer à brader la loi 101, au premier signe de distraction ?

Où ne valait-il pas mieux oser dire tout haut ce que beaucoup chuchotaient tout bas, au sein même du parti ?

Quant à Pierre-Marc Johnson, il a dû, ces derniers jours, avoir l'occasion de méditer sur ces deux grands patriotes, M. Lévesque et son propre père, sur la vie, sur la mort, sur la gloire, l'enjeu de la lutte et le destin des peuples. Et il en a tiré la bonne conclusion, la seule qui fut digne de lui. Mieux vaut être un brillant ministre dans ce qui pourrait être le premier gouvernement de l'indépendance que le chef d'un parti moribond.

Chapeau, monsieur Godin. Chapeau, monsieur Johnson.

Maintenant, il nous faut retrousser les manches, car nous avons de grandes choses à accomplir.

— JOSEPH BERBERY

Montréal, le 12 novembre.

■ Dilemme pour M. Parizeau

QUAND je suis arrivé au Québec, en 1964, l'une des premières personnes que je rencontrai fut Gérard Godin. À l'époque, M. Godin était de gauche. J'espère qu'il l'est resté, aux tréfonds de lui-même. Depuis, bien des choses se sont produites au Québec. Et à allure logarithmique.

Le problème, aujourd'hui, me semble être le suivant.

M. Johnson fut élu, il est vrai, sur les bases de ses accointances idéologiques avec René Lévesque. Il n'en avait cependant ni le charisme ni le « punch ». C'était le fils de Daniel Johnson qui déjà parlait (sans le dire expressément) d'affirmation nationale : un concept usé, vague et en porte-à-faux, qui ne satisfaisait guère les militants de la base, car connoté d'un relent de duplessisme révolu.

M. Johnson représentait, incarnait, ce néo-duplessisme. Il était dans l'ordre des choses qu'il ne fasse guère l'affaire des indépendantistes nouvelle manière, plus



M. Jacques Parizeau annonce son adhésion au Parti québécois... le 20 août 1969.

jeunes et plus « à gauche », du style Bernard Landry, Gérard Godin, Louise Harel, et autres.

M. Parizeau, noble et gentleman, fait partie de cette mouvance. Mais, il n'a strictement rien d'un « homme de gauche ». Ultra-libéral, libre-échangiste convaincu, se mettant à dos les principaux syndicats, cet homme est bien vu et bien respecté des gents d'affaires québécois.

Dès lors, comment se fait-il qu'un homme de gauche (en tout cas : social-démocrate) ait tout fait pour propulser M. Parizeau à la tête du PQ et, éventuellement au gouvernement ? L'indépendantisme prime-t-il donc sur le projet social-démocrate ?

C'est là que le bât risque de blesser. Comment M. Parizeau va-t-il faire pour se rallier les indépendantistes de gauche (à la Godin), les indépendantistes de droite (style F. A. Angers), le monde des affaires (récalcitrant au projet indépendantiste) ?

Comment fera-t-il pour se tirer de l'imbroglio suivant : tous les libéraux favorables à sa thèse libre-échangiste, tant au Québec qu'en Ontario et ailleurs au Canada, l'appuient sur le plan économique, mais qu'on ne leur parle surtout pas d'un renouveau indépendantiste ! Et les autres, les « johnsoniens », qui sont résolument contre les thèses qu'il défend sur le libre-échange, mais qui pourraient timidement l'appuyer sur d'autres plans ? Et les syndicats (CSN, FTQ...), comment vont-ils réagir ?

Où est la social-démocratie, dans tout cela ?

Quand je me suis embarqué dans le PQ, j'avais deux projets : l'indépendance, certes, mais accompagnée par la social-démocratie. Un Québec indépendant sans projet social-démocrate ne m'intéresse pas. Et j'imagine qu'il n'intéresse pas non plus bien de ceux et celles qui sont restés, contre vents et marées, péquistes.

M. Parizeau doit faire un choix. Dououreux, certes, mais néanmoins essentiel. Il doit réaffirmer les principes fondamentaux qui furent à la base du PQ. Mais aussi — et comment le faire sans se mettre à dos les gens d'affaires ? — réaffirmer la deuxième raison d'être du parti : la social-démocratie.

— GILBERT TARRAB

Montréal, le 17 novembre.

■ Quelle base a décidé ?

Lettre à M. Pierre-Marc Johnson

C'EST AVEC stupeur que j'ai appris votre démission comme chef de l'opposition, chef du Parti québécois et comme député du comté d'Anjou. Vous brisez d'un seul coup tous les liens qui vous rattachaient à la politique.

Peut-être réaliserez-vous alors le simulacre de démocratie qui anime le Parti québécois, un parti qui s'est toujours glorifié d'être à l'écoute de sa base et de ses militants. Quelle sorte de base en fait a décidé de vous demander des comptes ? Les jeunes péquistes étaient pourtant heureux de travailler avec vous et plusieurs autres aussi d'ailleurs.

Le congrès de juin avait pratiquement plébiscité votre idée d'affirmation nationale et vous avait donné un appui sans équivoque mais il a fallu que quelques vieux bonzes amers et déçus de ne pas avoir été écoutés se mettent à vous donner des coups de couteaux dans le dos, à fomentier une révolte et à instaurer la pagaille parmi vos troupes.

Il se sont peu souciés de connaître vraiment ce que les militants les gens ordinaires pensent de leur action de leur coup de force. C'est un exemple lamentable de démocratie tronquée.

Il est à parier que le Parti québécois se remettra difficilement de ce nouveau virage prévu tant idéologique que politique et les Québécois qui assistent à ce spectacle désolant perdront encore un peu plus confiance envers leurs élus.

— RENÉE SÉNÉCAL

Montréal, le 11 novembre.

■ À faire pleurer

GÉRALD Godin n'a donc été que l'élément déclencheur ; un élément mineur, somme toute, qui aurait dû n'être même pas nécessaire. Godin n'aura été que le symptôme d'un désordre sérieux de l'organisme.

Or, que fait l'exécutif ? Il adopte un vote de blâme à l'endroit du symptôme sans même examiner les causes de la maladie. Comme orthodoxie, c'est quelque chose ! Denise Leblanc-Bantey et les autres, c'est vraiment devenu de la « p'tite bière » en matière de fanatisme.

Sur la plan humain, je trouve in-

finiment triste que les membres de l'exécutif d'un Parti qui, tous, sont présumément informés et responsables, adoptent un vote de blâme à l'endroit d'un patriote de la trempe de Godin.

Pour l'avoir bien connu, surtout à Québec-Presse, j'affirme que je ne connais pas un seul Québécois plus authentique, plus loyal, plus désintéressé que Gérard Godin. Que ceux qui l'ont côtoyé de près ces dernières années ne l'aient pas perçu ainsi, et que ces personnes soient maintenant à la tête du Parti, c'est inquiétant, non seulement pour le Parti mais aussi pour le Québec.

Sur la plan stratégique, c'est de la folie furieuse de ne pas vaquer immédiatement à la tâche qui s'impose de toute évidence : redonner au Parti un chef susceptible de rallier tous les souverainistes. C'est l'expression d'une panique inexplicable chez des personnes qu'on aurait cru rompues aux aléas de la politique, la panique qui fige !

C'est un cliché, bien sûr, mais c'est absolument vrai qu'en politique « la nature a horreur du vide ». Avec tout le respect que j'ai pour ces deux personnes, le vide, pour le PQ, dans les circonstances, c'est Guy Chevrette comme chef de l'opposition et Nadia Assimpoulos comme présidente du parti.

C'était à faire pleurer d'entendre l'ineffable Nadia dire, ce matin, que ça pouvait attendre deux ou trois ans. Il ne s'agit pas de paniquer dans l'autre sens, mais il faudrait au moins avoir la sagesse de la tortue de la fable, et se « hâter lentement ». Au moins, grands dieux, il faudrait dire qu'on s'attaque résolument à cette tâche primordiale de redonner à ce Parti un point de ralliement personnalisé par un chef.

Qu'est-ce qu'ils veulent, ces gens ? Tiennent-ils absolument à prouver à toute la province que c'étaient les « orthodoxes » qui avaient raison lorsqu'ils disaient que le PQ était devenu une nouvelle édition de l'Union nationale ? On le dirait, ma foi, à leur façon d'ostraciser les vrais patriotes qu'ils devraient pourtant avoir à cœur de rallier à la cause.

— ÉMILE BOUDREAU

Montréal, le 12 novembre.

■ La dernière chance

JE CROIS que M. Parizeau est la dernière chance du PQ. Avec lui, le parti pourrait reprendre sa marche irrésistible vers le pouvoir. Avec lui, fini l'ère des politiciens sans envergure à la Mulroney, Bourassa ou Johnson. Supériorité intellectuelle oblige.

De plus, il représente bien ce que j'appelle le nationalisme pragmatique, un nationalisme basé sur la situation géo-politique et géo-économique du Québec, en opposition au nationalisme nominaliste des années 60-70 basé sur l'appartenance ethnique.

En d'autres mots, si M. Parizeau rembarque, je rembarque.

— ERIC GAGNÉ

Montréal, le 16 novembre.

La police secrète continue...

■ Quel recours contre la SQ ?

Aux députés de l'Assemblée nationale

SUITE À la surveillance dont ont fait l'objet des groupes, par un informateur de la Sûreté du Québec (SQ), la Coalition populaire régionale de l'Outaouais exige des explications.

Pour la Coalition, cette pratique remet dangereusement en cause les bases mêmes de notre démocratie, c'est-à-dire la liberté d'expression et la liberté d'association, sans lesquelles la population n'a plus aucune voix pour se faire entendre.

M. Réjean Boutin, dans une entrevue accordée au *Droit* le 3 septembre, a avoué avoir recueilli des informations sur les groupes présents lors du passage de la Commission populaire itinérante.

Est-ce parce que le rôle de cette commission était de recueillir l'opinion des groupes de femmes, des groupes populaires et syndicaux sur les impacts socio-économiques du désengagement de l'État ? En quoi les opinions exprimées pouvaient-elles intéresser la SQ ? Comment peut-on justifier l'utilisation des fonds publics pour des renseignements qui sont publics ?

Les travaux de la Commission itinérante sont disponibles pour la modeste somme de \$3. Le gouvernement devrait revoir les budgets de la SQ à la baisse et subventionner des groupes dont les activités sont dé-



Le ministre de la justice, M. Herbert Marx.

mocratiques et ouvertes à la population et aux médias.

Les groupes de femmes, les groupes populaires et syndicaux sont une voix privilégiée pour informer la population sur leurs droits et travailler à la prise en charge de leurs conditions de vie. En enquêtant sur des organisations légales et légitimes, ne risque-t-on pas de paralyser leurs actions en créant un climat de méfiance et d'insécurité ?

Alors, comment se fera entendre la population ? Quels droits nous restent-ils face à ces pratiques ?

Les groupes ne veulent pas armer la population avec des fusils mais plutôt avec des moyens démocratiques que nous nous sommes donnés collectivement. Cela implique nécessairement de questionner les gouvernements et de revendiquer des politiques socio-économiques plus justes.

Est-ce que la SQ comme son grand frère le SCRS, confond l'opposition légitime et la subversion ? Combien de personnes infiltrèrent les groupes de femmes, les groupes populaires et syndicaux ?

M. Boutin a avoué avoir communiqué à la SQ les enregistrements des interventions à l'assemblée publique de la Commission itinérante ainsi que la liste des gens présents. À quoi et à qui servent ces renseignements ?

Notre histoire est inquiétante à ce sujet. Des personnes ont été emprisonnées lors de la Crise d'octobre en 1970 sur la base de tels renseignements. Les commissions Keable et McDonald ont rapporté que des personnes ont perdu leur emploi, ont été intimidées par une surveillance étroite de la police, seulement parce qu'elles avaient émis des opinions différentes de celles des gouvernements en place.

Quel contrôle avons-nous tant sur la SQ que sur les renseignements recueillis ? Les activités du SCRS sont examinées par le comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité (CSARS) et cela n'a pas empêché le SCRS de commettre des illégalités. Mais, minimalement, la population a un organisme auprès duquel elle peut faire appel ; ce n'est pas le cas pour la SQ.

À qui pouvons-nous en référer lorsque nos droits et libertés fondamentales sont lésées par les pratiques de la SQ ?

— BILL CLENNETT

Pour la Coalition populaire régionale de l'Outaouais
Lettre appuyée par la Ligue des droits et libertés

Hull, le 10 novembre.

Pas racistes, mais arriérés

■ À CROC de l'Afrique

Lettre à Mme Hélène Fleury

QUÉBÉCOISE « pure laine », je vis en Afrique de l'Ouest depuis quelques années. Grâce aux miracles de la communication, j'ai malgré tout, accès à moult informations venant même du lointain Québec. J'ai eu la chance ou la malchance de voir sur vidéo l'émission du *Point* animée par Pierre Nadeau à laquelle vous avez participé avec M. Osé Domond de SOS Racisme concernant le dernier numéro de votre revue CROC.

Laissez-moi vous dire, Madame, que même si je n'ai pas vu de mes propres yeux ce numéro, ce que j'ai entendu à cette émission a suffi à me faire rugir et rougir.

Non, se représenter les Africains avec un os dans les narines ou en train de se bouffer entre eux, ce n'est pas du racisme — selon votre définition — mais c'est sûrement l'expression de l'ignorance des Québécois sur tout ce qui touche l'Afrique ou le tiers-monde en général.

Qu'est-ce qu'on connaît de « drôle » sur les Africains sinon ces images, direz-vous ? Je demanderais plutôt : qu'est-ce qu'on connaît d'autre de l'Afrique au Québec, sinon ces images dépassées liées à des conceptions les plus folkloriques qu'on puisse imaginer, souvent couplées à celle de la misère et de la faim.

C'est l'ignorance des Québécois que vous caricaturez dans vos pages que vous croyez drôles. Et que la plupart des Québécois trouveront drôles, je n'en doute pas. Ils seront rassurés dans leurs conceptions et représentations — pas racistes ! non, mais tout simplement impertinentes et déplacées. Surtout ne les déranger pas, votre revue perdrait la cote.

Les Africains ou Haïtiens ne rient pas de leur propre image ou culture avez-vous demandé à M. Domond. Voyons ! Ils ne sont pas des Martiens... Et si les Québécois ont



bien voulu rire d'eux-mêmes dans un des numéros de CROC, ils ne sont pas si originaux et sûrement pas les premiers à le faire. Que ce soit au Sâlem Malek (salutations à n'en plus finir) ou ailleurs en Afrique de l'Ouest qu'on rigole des taxis de brousse (cars publics inter-urbains)

ou encore de l'heure CFA (faisant référence aux retards légendaires des Africains aux rendez-vous), les exemples ne manquent pas.

Et pour vous faire rire un peu (!), je vous envoie ce dessin humoristique de Mohiss qui porte sur ses scènes de la vie quotidienne à Dakar

et qui sont ici très populaires. Ça vous donnera, j'espère, une meilleure idée de ce que peuvent être les Africains dans leur quotidien et élargira peut-être vos horizons quand il s'agit d'humour un peu moins grossier que ne l'est malheureusement trop souvent celui du Québec et de CROC.

En espérant que ce débat se poursuive au Québec, car il est important, je vous salue, Madame, de cette Afrique qui n'est pas aussi profonde que vous semblez le croire.

— CHRISTINE MAGEAU

Dakar, Sénégal, le 27 octobre.

Joe Clark dans le sillage des contras

JINOTEGA, Nicaragua (d'après PC) — Le ministre des Affaires extérieures Joe Clark a pu constater lui-même les effets de la guerre et de la pauvreté au Nicaragua, hier, lorsqu'il a visité un projet de coopérants canadiens dans la ville de Jinotega, non loin de la zone de guerre.

Des magasins de réparations de véhicules et une coopérative agricole de la région sont administrés par l'association albertaine Farmers for Peace, qui tente d'exporter le savoir-faire canadien dans cette région sous-développée, située à 160 km au nord-est de la capitale Managua.

Le voyage de M. Clark jusqu'à la ville de 17.000 habitants s'est fait sous escorte et avait essentiellement pour but la visite d'un atelier de réparation de l'association qui a été endommagé il y a 11 jours par les contras.

Les rebelles ont intensifié leurs attaques dans la région au cours des deux derniers mois, une situation qui a été expliquée à M. Clark par le commandant en chef de l'armée pour la région. Le lieutenant-colonel Salvatierra a affirmé qu'il estimait le nombre de contras présents dans la région à 1.600 ou 1.700.

Le militaire sandiniste a déclaré qu'il ne voulait pas minimiser l'efficacité des contras, mais il a néan-

moins affirmé qu'ils n'avaient aucune chance de faire tomber le gouvernement de Managua.

M. Clark a paru impressionné par l'analyse militaire du lieutenant-colonel et par le travail des coopérants canadiens.

A Jinotega, alors que des soldats de l'armée nicaraguayenne patrouillaient en arrière-plan, M. Clark a déclaré qu'il espérait que la paix en Amérique centrale permettrait aux paysans pauvres de vivre leur vie sans craindre la violence.

« Les gens ici ont bien autre chose à penser », de dire M. Clark en référant à la sécheresse qui dure depuis trois mois et qui menace la récolte locale.

« J'espère que vous pourrez établir ici un régime de paix qui vous permettra de vous occuper de vos propres vies ».

Mais M. Clark n'a pas du tout parlé de la possibilité d'une aide canadienne au plan de paix adopté par les cinq gouvernements d'Amérique centrale en août.

Il a indiqué que le Canada ne prendra aucune initiative tant que l'ensemble des cinq pays n'aura pas fait appel à lui, ce qui n'a pas encore été fait.

pas la lecture après tout ça, il est vraiment un cas désespéré. Hier après-midi le Salon présentait même les huit jeunes finalistes d'un concours de vocabulaire organisé dans les écoles par Larousse et CKOI-FM (un radiodiffuseur qu'on a souvent accusé de bien mal nous éduquer, mais qui fait ici un effort inattendu pour promouvoir le français chez les jeunes).

L'événement se termine demain et parmi les activités à l'affiche aujourd'hui une table-ronde à 15 h sur le phénomène des best-sellers (scène centrale), et la remise du prix Québec/Wallonie-Bruxelles de littérature jeunesse à 17 h 15.

◆ Bourassa

Rappelons que le gouvernement projette de construire une nouvelle ligne de transport d'électricité (la ligne Radisson-Des Cantons) et qu'Hydro-Québec privilégiait une ligne de transport aérienne entre Grondines et Lobinière. Ce tracé a soulevé des vives protestations chez les riverains et différents groupes écologistes qui optaient plutôt pour un tracé sous le fleuve.

Le ministre de l'Énergie et Ressources, John Ciaccia, devait offrir une solution de compromis, soit une ligne mixte, aérienne et sous-fluviale, qui entraînerait des frais supplémentaires de quelques millions.

Les ministres doivent donc faire leur lit cette semaine en choisissant l'une des ces trois options.

◆ Québec

hensions du public et garantirait la paix sociale.

L'idée d'a d'abord été accueillie avec une certaine prudence par le premier ministre Bourassa, qui a dit vouloir consulter son cabinet ainsi que le procureur général Herbert Marx avant de prendre une décision finale.

Mais en conférence de presse, le premier ministre a convenu de la nécessité d'examiner la question et a fait savoir que l'enquête publique était « un moyen parmi d'autres » pour étudier le phénomène du racisme et faire la lumière sur la mort du jeune Anthony Griffin.

Le procureur général, Herbert Marx, qui a été présent toute la fin de semaine au conseil général, était introuvable hier lors de la présentation de la motion.

Samedi, il avait indiqué que la justice suivrait son cours normal dans cette affaire. On sait que le policier qui a abattu Griffin a été accusé vendredi d'homicide involontaire.

Sa collègue de l'Immigration a, quant à elle, été explicitée. Mme Robic a réclamé rien d'autre qu'une enquête royale sur l'affaire.

Le conseil général des libéraux s'est par ailleurs déroulé bien calmement, si ce n'est de quelques réserves ou critiques qu'ont émis les militants devant les priorités du gouvernement.

Ainsi, les militants n'ont pas voulu entériner la position officielle du gouvernement en ce qui a trait aux dispositions touchant l'agriculture dans l'entente du libre-échange. Ils ont demandé à la commission politique du parti d'étudier davantage cette question qui inquiète les agriculteurs québécois.

Les militants ont également réclamé un virage social de la part de leur gouvernement. Dans son discours d'ouverture, le président du PLQ, M. Robert Benoit, a invité le gouvernement Bourassa à se préoccuper davantage des démunis.

« Reconnu comme bon gestionnaire, le gouvernement devrait parler un peu moins de produit national brut et un peu plus de bonheur national brut », a déclaré M. Benoit.

Ce sont par contre les jeunes qui expriment le plus ouvertement leur mécontentement face à un gouvernement qu'ils jugent un peu trop économique à leur goût.

Claude Dugas, secrétaire de la Commission jeunesse a réclamé une politique pour les sans-abris, et a réussi à faire amender une résolution qui proposait d'aider ces gens à passer l'hiver.

« Il ne s'agit pas seulement de passer l'hiver, le problème des sans-abris est une question de fonds », a dit M. Dugas.

Des propositions à teneur environnementale ont également été adoptées, à la demande des jeunes libéraux. C'était d'ailleurs le thème de ce conseil général.

En conférence de presse, le premier ministre Bourassa a appuyé du bout des lèvres ce virage, disant que son gouvernement avait prévu d'octroyer plus de fonds en deuxième partie de mandat aux ministères à vocation sociale.

Le premier ministre a profité de ce conseil général pour tracer un bilan fort positif de la performance de son gouvernement depuis son entrée au pouvoir, le 2 décembre 1985.

Il est rare de voir un gouvernement si populaire après deux années de pouvoir, a-t-il dit.

Ceci est dû, selon lui, à la remarquable performance de l'économie québécoise: de toutes les provinces canadiennes, c'est le Québec qui a le plus haut taux de création d'emplois et un des plus faibles taux de chômage.

Les libéraux ont également réussi à faire le ménage dans les dépenses publiques, réduisant le déficit de 50 %. « L'an prochain, on croit qu'il se situera à \$2 milliards », a-t-il dit.

M. Bourassa a voulu rassurer ses militants sur la question du financement public. Malgré quelques « erreurs de parcours », le gouvernement Bourassa poursuit l'héritage de René Lévesque et sa loi sur le financement des partis politiques est une des meilleures au monde. M. Bourassa a cité un article du quotidien français *Le Monde*, dans lequel on qualifie le système québécois de « trop beau pour être vrai ».

Puis, il a brossé le tableau des nouveaux défis que doit relever son gouvernement dans les deux années à venir: la réforme sociale, la politique familiale, la réforme fiscale et le libre-échange.

◆ L'Hydro

subtile de dire non au projet », ont suscité la mise au point d'un scénario gouvernemental où tout le projet serait confié aux firmes d'ingénierie « qui ont abordé jusqu'ici le dossier d'une façon plus positive ».

D'autres, comme c'est le cas dans l'entourage du premier ministre, préconisent de revenir à la case zéro, c'est à dire à une traversée aérienne du fleuve. Cette hypothèse a été rejetée massivement par la région de Grondines et par la commission d'enquête mise sur pied au début de l'année par le BAPE. On estime dans l'entourage du premier ministre que les adversaires de la ligne aérienne ont été suffisamment démoliblisés « par leurs récentes victoires morales » pour encaisser finalement la défaite.

Le premier ministre, M. Robert Bourassa, suit l'évolution de ce dossier au micro-mètre. Il tente d'ailleurs d'y jouer un rôle d'arbitre... comme ce fut le cas à cette réunion convoquée à son son bureau, il y a un peu plus de deux semaines, a-t-on aussi appris dans son entourage.

La troika des ventes d'électricité aux Américains, M. Bourassa, le pdg d'Hydro-Québec, M. Guy Coulombes et son parrain gouvernemental, M. Ciaccia, voulaient tester un certain nombre d'hypothèses - dont celle d'abandonner la solution sous-fluviale retenue par le cabinet en juin - auprès de leur collègue de l'Environnement, M. Clifford Lincoln. C'est à ce dernier, prévoit la Loi de l'Environnement, qu'il revient de proposer au cabinet une solution finale dans ce dossier.

Hydro-Québec affirme dans son document être incapable de mettre en service la ligne sous-fluviale de Grondines avant 1992 parce qu'il faudra longuement tester en usine et sur le terrain un câble qui n'existe pas et qui devra, une fois installé, être rodé pendant 10 mois avant qu'on lui confie les mégawatts vendus aux Américains.

La construction de deux lignes, une aérienne et une sous-fluviale, est donc, pour Hydro-Québec, la seule façon de faire démarrer avec certitude les livraisons à compter de 1990. Sinon, avec deux ans de ventes en moins, la ligne Radisson-Nicolet-Des Cantons « pourrait devenir pour quelques années un fardeau financier important »: \$125 millions d'intérêt par année sur un investissement de \$1,6 milliard, précise M. Hébert dans sa lettre à M. Ciaccia.

◆ Le libre-échange

l'affaire Stevens.

Le ministre de l'Expansion industrielle régionale Sinclair Stevens avait alors été accusé de conflit d'intérêts après qu'il ait été révélé qu'une firme ontarienne bénéficiait de contrats du MEIR avait accordé un prêt sans intérêt de plus de \$2 millions à une compagnie appartenant au ministre. On avait aussi appris que sa fiducie sans droit de regard était administrée par sa femme. Le ministre a démissionné et une enquête publique présidée par le juge William Parker de la Cour suprême de l'Ontario a été instituée.

Depuis, le premier ministre a répété ses engagements de présenter un « morality package » à la Chambre, soit un ensemble de mesures allant de la révision des règles sur les conflits d'intérêts à une loi sur l'enregistrement des lobbyistes, en passant par une réforme du financement des partis politiques et du processus de nominations publiques.

La promesse a été répétée lors du discours du Trône de l'an dernier et de nouveau en février dernier, après l'Affaire Oerlikon ou Bissonnette. Malgré tout, le dossier avance à pas de tortue.

Une loi sur l'enregistrement des lobbyistes et une réforme de la loi électorale ont bien été déposées mais elles entraînent encore au feuilleton depuis leur première lecture le 30 juin 1987.

Au sein du caucus du Québec, on est impatient de voir les réformes se réaliser. En février dernier, on adoptait un projet en cinq points pour l'enregistrement des lobbyistes, la gestion des fiducies sans droit de regard des ministres par des institutions financières reconnues, la nomination des juges par un comité indépendant, la limite des contributions politiques et l'interdiction de contribuer pour les personnes morales.

Certains députés pensent s'en sortir même si cela n'est pas mis en place d'ici la prochaine élection, car leur performance personnelle est bonne.

Mais pour des réformistes comme le député François Gérin, qui se fait le défenseur d'une réforme du financement des partis, tous les conservateurs vont en souffrir si le gouvernement n'agit pas.

D'autres croient que les gens vont oublier la longue des bévues qui va de la démission de l'ex-ministre de la Défense Bob Coates surpris dans un bar louche en Allemagne à l'aventure du thon avarié de John Fraser, en passant par les acolytes au passé douteux de Roch LaSalle, les accusations de trafic d'influence contre le député Michel Gravel, les dépenses de voyages de nombreux ministres, les accusations de patronage dans l'octroi de certains contrats, etc.

Ce qui affecte aussi leur réputation est l'établissement par les conservateurs d'un système où l'accès privilégié au pouvoir est utilisé pour garnir les caisses du parti. Le volet le plus connu de ce système est la création des fameux Club Brian Mulroney ou Club 500.

Il s'agit d'un groupe de citoyens et d'hommes d'affaires qui se rencontrent dans chaque région pour entendre à huis-clos Brian Mulroney et ses ministres après avoir déboursé un membership normalement de \$100.

Sans être illégale, la tactique est éthiquement discutable et certains députés l'ont déjà dénoncé. Mais ce qui va plus loin et soulève encore plus de doutes chez plusieurs conser-

Une promenade au Salon

PAUL CAUCHON
ET GUY FERLAND

Écriture: l'émotion de l'enfance

Gérard-Marie Boivin recevait samedi après-midi les invités spéciaux du salon, Henri Laborit, Michel Tremblay, Michel del Castillo et Gerald Godin. Ces rencontres se suivent mais ne se ressemblent pas: autant le propos de la rencontre de vendredi (consacrée à la santé de l'édition avec des gagnants des prix Fleury-Mesplet) était plutôt technique, autant la rencontre de samedi était marquée par l'émotion.

L'animateur a voulu connaître le rôle de l'enfance dans le désir d'être écrivain. Deux enfances opposées — enfance heureuse chez Tremblay, enfance tragique chez Del Castillo — mais des propos qui coïncidaient. Michel Tremblay: « Toute création vient de la souffrance, du manque de communication, et l'on reste toujours l'enfant qu'on a été. Devant la page blanche, on dit ce qu'on ne peut pas dire à son père et à sa mère ». Michel Del Castillo: « Dans mon enfance, j'étais un animal pris au piège. Il n'y avait aucune issue. Je ne pouvais que m'évader dans l'imaginaire, c'était l'écriture, ou la mort, ou la folie. J'écris comme je fais l'amour, c'est organique, je ne peux pas ne pas le faire ».

Devant de tels propos un public attentif a spontanément applaudi. Et Henri Laborit y ajouta quelques explications scientifiques, dont celle-ci, s'adressant à un Michel Tremblay ravi: « L'intérêt de la marginalité dans votre oeuvre, c'est que vous n'avez pas été contaminé par les automatismes sociaux ».

De quoi vivent les auteurs ?

Lors d'une table-ronde plutôt mouvementée qui se tenait samedi, quelques écrivains québécois bien connus, dont Arlette Cousture, Alice Parizeau, Dominique Blondeau, Monique Proulx, Dany Laferrière, Jean-Claude Germain et Daniel Gagnon, sont venus témoigner de la condition économique des écrivains. Monique Proulx écrit des scénarios de films pour subvenir à ses besoins. Daniel Gagnon vit depuis une couple d'années de bourses à la création, après six ans de disette. Dominique Blondeau écrit pour la radio. Même Arlette Cousture ne vivait pas de son écriture avant cette année: elle écrivait plutôt comme on s'adonne à un passe-temps. Dany Laferrière, lui, n'a reculé devant rien pour faire la promotion de son livre *Comment faire l'amour à un nègre sans se fatiguer*. Il a placardé les murs de Montréal d'affiches et a tout fait pour se faire inviter à l'émission de Denise Bombardier. Avec les résultats que l'on sait! D'après Alice Parizeau, l'écriture est une passion, et pour vivre de sa plume il faut qu'un pays fasse la promotion de ses écrivains. Quant à Jean-Claude Germain, il affirme que les auteurs dramatiques ne peuvent pas vivre de leur plume à moins d'écrire pour la télévision (ce qui est très rare) ou pour les théâtres d'éité.

Le thème ultime

Au Salon du livre on cherche depuis quelques années à présenter des kiosques thématiques. La palme reviendrait peut-être cette année à la librairie Hermès, qui présente un kiosque sur... le livre lui-même. Elisabeth Marchand a en effet rassemblé (en collaboration avec Promodis/Le Cercle de la librairie) une collection de livres consacrés au livre et à l'édition. Des ouvrages de références et des ouvrages techniques utilisés par les libraires et les bibliothécaires, mais aussi des ouvrages généraux sur l'histoire de l'édition, de l'écriture, du papier ou de la calligraphie, des dictionnaires pour enfants, et même des romans comme *Le libraire* de Gérard Bessette. L'ouvrage le plus considérable de ce kios-

que: les quatre tomes de *l'Histoire de l'édition française* chez Promodis, ouvrage magnifique de plus de 2000 grandes pages dont le coût total s'élève à \$ 858. Pour les vrais passionnés...

Une équipe réduite mais active

Seulement quatre personnes travaillent pendant l'année à préparer le Salon du livre de Montréal. Il s'agit de Lise Brodeur, secrétaire; Francine Bois, en charge des relations avec les exposants; Lise Boyer qui s'occupe de la promotion, de la communication et de l'animation culturelle; et le directeur général, Thomas Déri, qui s'occupe surtout de l'administration. Ils travaillent de deux à cinq jours par semaine selon les périodes de l'année. S'ajoutent à cette petite équipe, à la veille de l'ouverture du Salon, une quinzaine de personnes, du technicien de son aux distributeurs de programmes. La sécurité et la tenue des guichets sont assurées par les agents de la place Bonaventure. Avec les employés qui s'occupent du chargement et du nettoyage de la salle, environ 25 personnes travaillent donc pour le Salon.

co20,10Encore des prix

Samedi soir le Prix Air Canada 1987 a été décerné à Louis Balthazar pour son essai *Bilan du nationalisme au Québec* à l'Hexagone.

Créé en 1976 ce prix annuel est décerné alternativement à un roman, un essai ou une oeuvre poétique, et la gestion du prix est placée sous la responsabilité de la Société des écrivains canadiens. L'année 1987 était consacrée aux essais, et le lauréat est professeur au département de science politique de l'université Laval. Louis Balthazar a collaboré à divers ouvrages sur la nationalisme et les relations canado-américaines, et son *Bilan* prend une toute autre actualité depuis les événements politiques du dernier mois au Québec: Le jury du Prix Air Canada était constitué de Jean-Pierre Duquette, Lise Gauvin et Pierre Turgeon, et le prix consiste en deux billets d'avion valables pour toute destination desservie par Air Canada. Les autres titres en nomination étaient *L'amour de la carte postale* de Madeleine Ouellette-Michalska, *La Communauté perdue* de Jean-Marc Pottier et *Écrivains contemporains* de Jean Royer.

Livres d'art: les folies merveilleuses

Le marché des livres d'art ou de luxe se porte assez bien, et le Salon a toujours fait bonne place à Skira, Flammarion, Le Noroit et les autres. Mais la présence des « beaux livres » nous semble exceptionnelle cette année, avec les kiosques des éditions du Centre Georges-Pompidou, des éditions Maeght, ou encore le kiosque Filliol, ce courtier montréalais qui représente des éditeurs de livres de luxe. Les éditions des grands classiques littéraires côtoient des oeuvres érotiques ou des hommages à Brel dans des livres qu'on ose à peine effleurer du doigt. À des prix oscillant entre \$100 et \$1.500. Et peut-être le responsable du kiosque vous montrera-t-il *Le herbier des quatre saisons*, énorme bouquin qui reproduit exactement le livre publié en 1613 par Basilius Besler, contenant 372 planches peintes avec force détails.

Souignons enfin le kiosque du Conseil québécois de l'estampe, dont c'est la première présence au Salon. À côté de livres réalisés par quelques-uns des meilleurs artistes québécois, on remarque la dernière oeuvre de Clémence Desrochers, *Le rictus tue*, réalisée avec l'artiste Françoise Lavoie: un grand sac contenant un agenda avec estampes originales, un magnétophone et une cassette de Clémence. Sur le sac un dessin gravé à la pointe sèche parodie une carte postale représentant une toile de Fantin-Latour. Prix de l'ensemble, signé et numéroté: \$1.400.

changeront rien en plus de ne pas être administrables.

Au bureau du vice-premier ministre Don Mazankowski, on ne désespère pas. On dit seulement attendre le rapport de la Commission Parker pour réaliser la réforme promise. Les audiences de la commission sont terminées depuis février 87, mais elle n'a toujours pas remis son rapport qui, dit-on, est bloqué à l'imprimerie... après l'avoir été à la traduction.

Le ministre Benoît Bouchard assure que le gouvernement s'apprête à agir sur la question de la moralité publique et que sa lenteur est due uniquement à la nature délicate du dossier. Il avoua que les mentalités ne sont pas toutes prêtes à effectuer ces réformes.

Ce serait le cas de plusieurs dirigeants du PC qui ne semblent pas convaincus de l'impact de cette question sur l'électorat. Lors d'une réunion du conseil d'organisation du parti au Québec le mois dernier, aucun membre du groupe des députés réformistes n'était invité tandis qu'on avait sollicité la participation d'un bon nombre de personnes qui ont été associées aux affaires Oerlikon, Gravel et autres.

Frut
LE DEVOIR
pour
le croire!

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

◆ La médecine

au cerveau, ceux qui ne l'ont pas subi se portent mieux aujourd'hui, proportionnellement, que ceux qui s'y sont pliés.

Le pontage coronarien, largement pratiqué en Amérique du Nord, n'a jamais subi le test d'une étude avec groupe contrôle, affirme le Dr Mendelsohn.

Témoignage d'un procès récemment gagné par des parents qui résistaient à des médecins de Pittsburgh voulant imposer de la chimiothérapie à leur enfant leucémique, le Dr Mendelsohn se réjouit du fait que les médias d'information diffusent de plus en plus des informations remettant en question le monopole de la médecine.

Mais la partie est loin d'être gagnée, dit-il. Une chercheuse américaine qui s'intéresse aux effets des échographies, ces tests diagnostiques pratiqués sur les femmes enceintes à l'aide d'ultra-sons, trouve difficilement des fonds pour prolonger ses travaux, déplore-t-il. Ses résultats préliminaires, après cinq ans, montraient une incidence plus élevée de cancer chez les enfants ayant subi de tels tests. L'étude devait se poursuivre sur 20 ans.

Le Dr Mendelsohn affirme aussi que 80 % des cas de maladie d'Alzheimer diagnostiqués aujourd'hui n'en sont pas. Ces patients, dit-il, sont victimes de dérangements du système nerveux central causés par les médicaments qui sont prescrits en quantité croissante aux personnes âgées.

Parallèlement au colloque sur la Santé et les Thérapies, plus de 16.000 visiteurs ont franchi en fin de semaine les tourniquets du premier salon québécois de l'auto-santé et des thérapies alternatives ouvert depuis vendredi à la Place Bonaventure.

A SURVEILLER

Café-rencontre sur le thème de la sécurité à domicile ce soir à 20 h au Centre Culturel et Communautaire Henri-Lemieux (7644 Édouard - LaSalle), 367-5000.

La Société d'études et de conférences présente une conférence de Nadia Magnanent-Thalman sur le cinéma et les ordinateurs le mardi 24 nov. à 14 h à la Cinéma québécoise (335 boul. de Maisonneuve E.), 252-3000.

Le Collège des Eudistes de Rosemont fête en 1988 son 35e anniversaire de fondation et lance un avis de recherche à tous ceux des anciens élèves et professeurs intéressés à participer aux activités prévues à cette occasion. 376-5740.

Le *Trail d'union* est à la recherche d'anciens membres de l'organisation désirant participer aux événements prévus soulignant les 50 ans d'existence du journal. 254-7131.

Conférence de Raymond Garneau sur le libre-échange ce soir à 19 h 30 au Complexe Guy Favreau, salle Des Saules (200 Dorchester O.), 937-7937.

Le Centre de Santé des femmes propose une série de deux rencontres sur les méthodes de contraception douce, débutant mardi le 24 nov. de 19 h à 22 h; inscription obligatoire (16 boul. St-Joseph E.), 842-8903.

Session d'initiation à l'animation avec Claude Paradis le 28 et 29 novembre prochain; inscription obligatoire au Centre St-Pierre (1212 Panet - Métro Beaudry), 524-3561.

Clinique de ski de fond avec Céline André ce soir à 19 h à la Bibliothèque Germaine Guévremont (2900 boul. de la Concorde - Duvernay), 662-4002.

Rencontre avec l'auteur Ginette Bureau ce soir à 19 h à la Bibliothèque Philippe Panneton (4747 boul. Arthur-Sauvé - Laval-Ouest), 662-4008.

Cours de technique Nadeau débutant le 24 novembre de 19 h à 20 h le mardi et de 14 h 30 à 20 h le lundi au Centre Immaculée-Conception (4265 Papineau), 527-1256.

Rencontre avec l'abbé Pierre Desroches intitulée: « Marie: l'itinéraire du

couple et de la famille » ce soir de 20 h à 22 h, se poursuivant en décembre et janvier au sous-sol du Sanctuaire Marie-Reine des Cœurs (3800 Bossuet - Métro Cadillac), 931-7311.

Atelier de 2 rencontres sur les tournants de la vie aujourd'hui et le 30 nov. prochain de 13 h 30 à 16 h au CLSC Samuel de Champlain (1670-C boul. Provencher, salle 1), 465-4452.

Collecte de sang de la Croix-Rouge à Mtl au Centre Permanent (3131 Sherbrooke E.), de 10 h à 18 h; à Laval-des-Rapides à l'Institut Armand-Frappier (531 boul. des Prairies) de 10 h à 17 h; à Pte-Clair à l'école élémentaire Parc Valois (87 ave Belmont) de 14 h 30 à 20 h 30 et à Sherbrooke au manège militaire (64 rue Belvedere) de 14 h 30 à 20 h 30.

Il y aura un « Thé dansant » le jeudi 3 décembre prochain au bénéfice du Centre Phoenix (réhabilitation pour toxicomanes) à 18 h 30 au Windsor (1170 Peel). Billets: 634-7207 ou 932-0225.

Réunion d'information du Forum des Citoyens âgés de Mtl aujourd'hui à 13 h 30 à la Salle Molson, ambulance St-Jean (405 boul. de Maisonneuve E., 4e étage - Métro Berri-de-Montigny), 937-7401.

L'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture organise une rencontre de réflexion et de prière à la paroisse St-Léon de Westmount (36 ave Clark), 933-2978.

Du 20 au 27 novembre, semaine de cinéma sur les sans-abri et les mal-logés à Québec et dans le tiers monde, plus de 20 films et vidéos au Cinéma ONF, complexe Guy-Favreau, exposition sur les solutions aux problèmes des sans-abri et des mal-logés au métro Berri-de-Montigny du 22 au 29 nov. 271-0636.

Atelier intitulé « Le voyage vers le bonheur » avec Placide Gaboury aux locaux de l'Agence de voyage Passeport-Santé ce soir à 20 h. (3617 St-Denis), 845-2056.

Conférence du Dr Camille Laurin intitulée: « Situation actuelle et perspectives en santé mentale » ce soir à 19 h 30 au Complexe Guy Favreau (2000 boul. Dorchester O., salle de l'ONF - Métro Place-d'Armes), 521-4993.

Quatre jours de chanson française au collège de Maisonneuve Coup de coeur francophone



Photo Denis Chagnon / *Chansons d'aujourd'hui*
Marie Philippe donne son « coup de coeur » ce soir à 20 h au collège de Maisonneuve.

Première tournée pour l'Orchestre symphonique de la Montérégie

(LE DEVOIR) — L'Orchestre symphonique de la Montérégie entreprend demain, pour la première fois, une tournée de sa région. Au calendrier de la tournée, cinq concerts, dont le premier aura lieu à Longueuil, demain (24 novembre) et le dernier à Valleyfield, le 4 décembre. L'Orchestre se produira également à Saint-Hyacinthe le 25 novembre, à Sorel le 1er décembre et à Granby le 2 décembre.

Au programme de cette tournée, les oeuvres suivantes seront à l'honneur : *Prélude à l'après-midi d'un faune*, de Claude Debussy ; *Le Concerto n° 1* en do majeur pour piano et orchestre et la 5e *Symphonie* en do mineur, de Beethoven.

Le pianiste Louis-Philippe Pellerin interprétera avec l'Orchestre symphonique de la Montérégie le *Concerto* de Beethoven.

Dernier-né des orchestres québécois, l'Orchestre symphonique de la Montérégie est dirigé par Jean-Pierre Brunet et regroupe une soixantaine de musiciens professionnels provenant de tous les coins du Québec. L'Orchestre a pour but de rapprocher les grandes oeuvres musicales classiques du plus vaste public.

Pour autres informations : Michèle Corneau, relationiste, Orchestre symphonique de la Montérégie, (514) 646-3890 ou 499-1484.

PAUL CAUCHON

Nous n'avons plus d'excuses : quatre jours de spectacles gratuits, ça vaut le détour. Dès aujourd'hui au collège de Maisonneuve, « Coup de coeur francophone » veut nous faire connaître les forces montantes de la chanson francophone. Des forces déjà connues, comme Jim Corcoran ou Pierre Flynn, des forces peu connues, comme le Français Louis Arté ou le Belge Pascal Charpentier.

« Coup de coeur francophone » est une initiative de la maison de la Culture de Maisonneuve et de la revue *Chansons d'aujourd'hui*, la seule revue québécoise exclusivement consacrée à la musique francophone. Après quatre années de publication, *Chansons d'aujourd'hui* se lance donc dans les « produits dérivés » ! Selon François Blain, coordonnateur de la revue, « on veut donner à certains artistes la chance de faire leurs preuves, et on veut les faire voir par le plus de monde possible ».

Ce soir, « Coup de coeur francophone » présente Sylvie Paquette et Marie Philippe. Dans ce dernier cas, c'est une des très rares occasions de la voir sur scène : Marie Philippe a livré un premier disque, très remarqué, il y a quelques mois, mais s'est peu produite sur scène.

Demain, on pourra voir et entendre Dan Bigra et Pascal Charpentier. Le premier est un *bluesman* québécois qui s'est produit dans de nombreux cafés et bars. Le deuxième est un auteur-compositeur belge de 24 ans qu'on dit particulièrement énergique, avec beaucoup de *soul* dans une musique influencée par le jazz.

Mercredi, Pierre Flynn et Louis Arté. Ce dernier est un artiste français à peu près inconnu ici, mais qui suscite un fort intérêt chez les connaisseurs. Arté a édité trois disques chez CBS, mais il demeure marginal dans le système français du show-

bizz. La force des textes et l'énergie sur scène de ce « révolté » ont séduit nos confrères d'outre-Atlantique (*L'Express* disait d'Arté que « s'il doit y avoir quelqu'un après Brel, Ferré, Nougaro, c'est lui »). On n'en demandait pas tant). Quant à l'excellent Flynn, on se contentera de rappeler qu'il vient enfin de sortir son premier disque solo, et qu'il s'agit d'une occasion unique de le voir sur scène avant sa prochaine série de spectacles en salle cet hiver.

Et le 26 novembre, ce mini-festival se termine avec Jim Corcoran, accompagné de son groupe le *Kalabash Band*.

Tous les spectacles commencent à 20 h, au collège de Maisonneuve (3800, rue Sherbrooke est). On peut obtenir des billets gratuits en communiquant avec la maison de la Culture de Maisonneuve au 872-2200, ou avec la revue *Chansons d'aujourd'hui* au 729-6391.

Un record pour le Titanic

L'émission spéciale où ont été dévoilés, le 28 octobre, des objets décapités du *Titanic* a valu à Radio-Québec le plus important auditoire de son histoire. D'après un sondage Nielsen (semaine du 26 octobre au 1er novembre), 1,536,000 personnes ont regardé *Retour au Titanic*, venant de Paris pour le dévoilement et de Montréal pour la partie documentaire. Radio-Québec a alors obtenu (20 h à 22 h) une part de 51 % des francophones regardant la télévision. Jusqu'ici, l'émission la plus regardée à Radio-Québec était une portion du téléthon de la paralysie cérébrale, en février 1986, soit 1,256,000 auditeurs entre 18 h et 18 h 30.

Jacques Ostiguy, de Saint-Hyacinthe : « La production musicale au Québec justifie sa sauvegarde en édition »

MARIE LAURIER

« La production musicale est suffisamment importante au Québec pour justifier sa sauvegarde, au même titre que la conservation du patrimoine ou les oeuvres de nos peintres, de nos sculpteurs et de nos écrivains. Cela justifie certainement l'édition spécialisée en ce domaine. »

C'est un spécialiste de la musique d'orgue, Jacques Ostiguy, qui fait ce rêve pas aussi insensé qu'il n'y paraît dans l'univers culturel québécois, lui qui dirige, à Saint-Hyacinthe, une modeste mais combien sympathique maison d'édition musicale. En seulement sept ans d'une existence paisible et patiente, cette entreprise a publié 22 volumes inédits de musique d'orgue. Et son pdg présiderait vendredi au lancement de ses trois derniers-nés dans le cadre du Salon du livre de Montréal qui l'accueille pour la première fois parmi ses exposants.

Professeur de français au collège secondaire de Saint-Hyacinthe pour gagner sa vie, organiste titulaire à la paroisse de l'Assomption pour se faire plaisir et rendre service à la communauté mascothaine, Jacques Ostiguy partage avec sa femme un amour de l'art qu'il a canalisé dans l'édition musicale.

« J'avais déjà fondé une petite librairie de partition de musique d'orgue et je me suis rendu compte que les compositeurs québécois ne figuraient dans aucun de mes catalogues. J'ai voulu combler cette lacune. Mais j'y suis allé lentement, habité par un souci de qualité et persuadé que si l'on offrait un bon produit, on s'y intéresserait fatalement. »

Jacques Ostiguy tient ces propos en recevant *LE DEVOIR* dans sa maison de Saint-Hyacinthe et en jetant un regard de satisfaction sur ses partitions bien rangées dans des cases individuelles installées du plan-

cher au plafond de son atelier. « Aujourd'hui, après un peu plus de six ans d'existence, nous avons édité 22 volumes à 500 exemplaires chacun et nous recevons des commandes d'un peu partout au Canada, des États-Unis et d'Europe. Nous avions donc raison de penser qu'en lançant ce genre d'édition ultra-spécialisée, nous risquions de nous imposer comme une maison sérieuse. »

« Le Québec produit les meilleurs organistes et compositeurs de musique d'orgue au Canada et il faut profiter de cette situation pour éditer leurs oeuvres pour la postérité, enchaîne le professeur Ostiguy. Notre production s'adresse à une clientèle restreinte mais qui mérite qu'on s'occupe d'elle. »

Par une heureuse coïncidence, la petite entreprise de Jacques Ostiguy est née au moment où le ministère des Affaires culturelles avait commandé une recherche sur l'édition musicale au Québec pour s'apercevoir qu'elle était quasi inexistante. « Si bien que notre projet — M. Os-

tiguy parle en son nom et celui de sa femme, son associée — fut accueilli favorablement en haut lieu et nous bénéficions d'une subvention qui comble environ 80 % des frais d'édition. » En tout et pour tout, le budget d'aide alloué par le MAC à l'édition musicale se chiffre par \$35,000, un montant partagé par les éditeurs, trois au total, sauf erreur : le réputé compositeur québécois Clermont Pénin, Paul Gerritz, de Québec, et notre interlocuteur.

« L'éditeur de musique doit d'abord prendre contact avec les compositeurs, dénicher les spécialistes en gravure, en écriture, en muséologie et en mise en pages pour ensuite coordonner leur travail. Pour ma part, j'ai la chance d'avoir des collaborateurs extrêmement compétents : Lise Durocher en gravure, Hélène Cusson en écriture, Lucien Poirier en muséologie », pour ne nommer que ceux-là.

Jacques Ostiguy accorde beaucoup d'importance à l'aspect visuel des partitions musicales et il avoue

avoir innové en ce domaine en utilisant de la couleur, brun sur crème, anthracite, et même vert clair au lieu du traditionnel et massif noir sur blanc. Cette « audace » que l'éditeur appréhendait — « je m'attendais à être vertement critiqué avec le vert ! », dit-il avec humour — a été fort bien accueillie des musiciens qui trouvent la présentation des partitions plus dégagée, plus claire, plus fraîche, en un mot plus moderne, et leur lecture plus reposante.

Les visiteurs du salon du livre peuvent en juger par eux-mêmes au stand des éditions Jacques Ostiguy et, par la même occasion, admirer les trois nouveaux volumes lancés vendredi : le 2e tome du *Livre d'orgue de Montréal*, assorti des commentaires d'Elizabeth Gallat-Morin et de Kenneth Gilbert ; *Le Tombeau d'Henri Gagnon*, orfèvre par Lucien Poirier, une oeuvre composée pour cet artiste qui fut organiste à la basilique de Québec ; enfin, le *Cycle des Préludes*, de Carman H. Milligan, présenté par l'auteur même, organiste à l'église presbytérienne St. Andrew d'Ottawa. On y trouve également les oeuvres de Raymond Daveluy et de son maître Conrad Letendre, de Jean Chatillon, d'Alain Gagnon, de Roger Matton, de Bengt Hambraeus et de plusieurs autres.

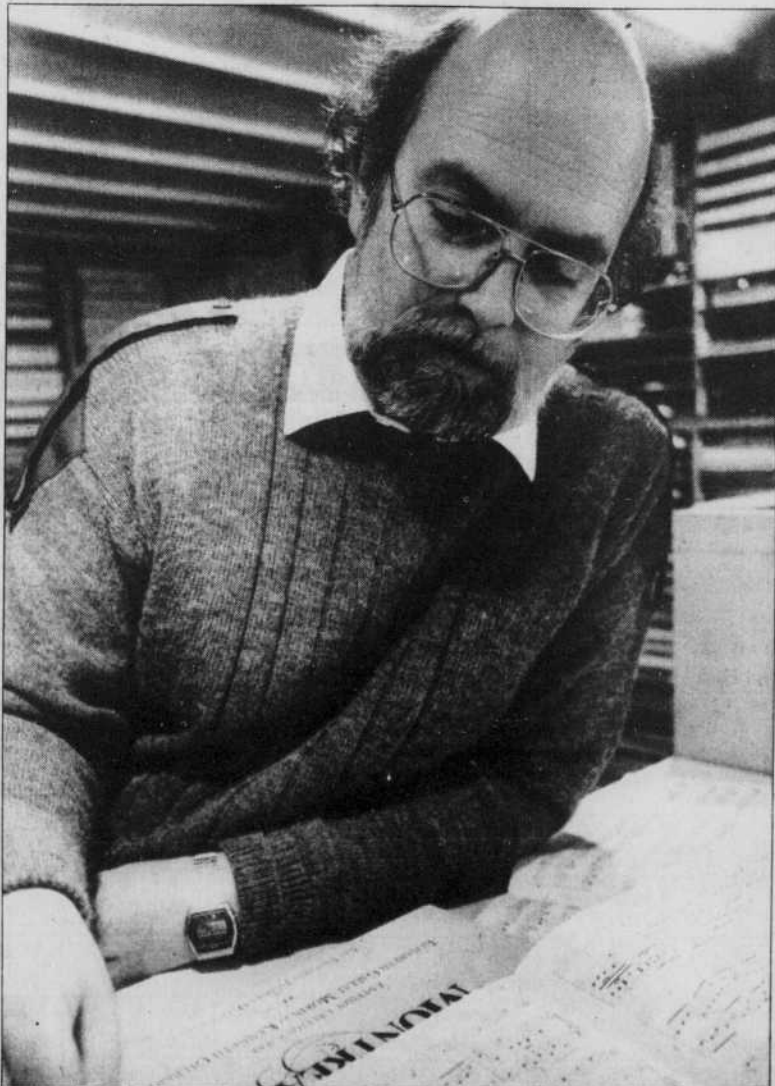


Photo Louise Lemieux
Jacques Ostiguy présente pour la première fois ses volumes et partitions de musique d'orgue au Salon du livre de Montréal, dont trois nouveaux-nés parus vendredi.

EN BREF...

■ Christopher Wilmarth s'est suicidé

NEW YORK (AFP) — Le sculpteur abstrait Christopher Wilmarth, dont les oeuvres sont exposées dans les principaux musées américains, s'est suicidé en se pendant dans son appartement new-yorkais, a annoncé la police en fin de semaine. Il était âgé de 44 ans. Le sculpteur a été découvert par sa femme, Susan, à qui il avait laissé un message. Selon celle-ci, il avait commencé récemment un traitement contre la dépression. Son suicide a néanmoins surpris la communauté new-yorkaise, Christopher Wilmarth étant considéré comme un artiste au mieux de sa forme. Né en Californie, il s'était imposé dès la fin des années 1960 et avait remporté plusieurs prix. Ses sculptures font partie de collections permanentes du musée d'Art moderne de New York, comme du Metropolitan et du Whitney Museum, mais aussi de l'Institut d'Art de Chicago, du musée Hirshorn, de Washington, et des plus grands musées des États-Unis. Brillant représentant de l'école du constructivisme, un art caractérisé par des lignes abstraites et des formes massives, Christopher Wilmarth avait été salué par un critique du *New York Times* comme « un des principaux sculpteurs de sa génération ».

■ Fassbinder est joué en privé

ROTTERDAM — La pièce controversée de l'Allemand de l'Ouest Rainer-Werner Fassbinder, *Les Déchets, la ville et la mort*, a été jouée en privé, sans incidents, samedi soir dans un théâtre de Rotterdam. Selon le rabbin A. Soetendorp, la pièce a été suivie d'un débat entre des représentants d'organisations juives, de différentes confessions religieuses, et les acteurs. Plusieurs centaines de manifestants, en majorité juifs, avaient empêché mercredi dernier la première néerlandaise de cette pièce qu'ils jugent antisémite. Parmi les quatre principaux protagonistes de la pièce, écrite en 1975 par Fassbinder qui est décédé en 1982, figure un « riche juif ». Quatre représentations étaient prévues au théâtre de Lantaren, à Rotterdam, avant une tournée à travers les Pays-Bas. Plusieurs tentatives pour monter la pièce à Francfort (RFA), entre 1984 et 1986, avaient échoué à la suite de manifestations organisées par la communauté juive ouest-allemande. Elle a toutefois été présentée à New York la saison dernière et elle est jouée depuis une quinzaine de jours à Copenhague.

■ Qui possède le « J'accuse » de Zola ?

PARIS (AFP) — Le tribunal de Paris a décidé vendredi qu'il serait sursis à la vente du manuscrit de « J'accuse » — le célèbre article par lequel l'écrivain Émile Zola prenait position dans l'affaire Dreyfus — jusqu'à ce que soit définitivement tranché le litige portant sur sa propriété. Ce document devait être vendu aux enchères par la société Sotheby's, le 8 décembre à Monte-Carlo, parmi de nombreux manuscrits — lettres, articles et notes — de Zola portant sur l'affaire Alfred Dreyfus. Cependant, lorsque Brigitte Place, fille de François-Émile Zola, avait décidé de se séparer du manuscrit, son père l'avait assignée en référé, ainsi que la société Sotheby's, estimant être propriétaire de ces manuscrits qui lui avaient été légués par son propre père, Jacques-Émile Zola, qui d'ailleurs, dans son testament, s'opposait à toute vente future. Mme Place estimait en revanche en être propriétaire puisque les documents en question lui avaient été remis par sa mère. Alfred Dreyfus était un officier français de confession israélite condamné à tort en 1894 pour espionnage, dont la réhabilitation avait déclenché les passions politiques et religieuses en France entre les « dreyfusards », parmi lesquels Émile Zola, et les « antidreyfusards », antisémites, militaires et cléricaux.

■ Cinq artistes longueuillois

(LE DEVOIR) — Cinq grands artistes longueuillois en arts visuels soulignent à leur façon le 20e anniversaire du Centre culturel en participant à une exposition collective : « Cinq + », jusqu'au 30 novembre, au Centre culturel Jacques-Perron (100, rue Saint-Laurent est, salle 6, à Longueuil). Ces artistes, quoiqu'aux oeuvres très différentes, ont plusieurs points en commun. D'abord, ce sont tous des Longueuillois qui ont participé à de nombreuses expositions importantes, solos ou collectives, tant au pays qu'à l'étranger. De plus, tous ont reçu des prix d'excellence et certaines de leurs oeuvres font partie de grandes collections publiques ou privées. Enfin, le talent, le travail, les recherches personnelles de Pierre Ayot (peinture, installation), Maurice Savoie (céramique), Yvon et Monique Cozic (sculpture « éphémère »), Monique Bourbonnais-Ferron (céramique) ont définitivement fait progresser l'art au Québec. Profitant de cette exposition, le Centre culturel propose les oeuvres de trois autres Longueuillois qui, à leur tour, dans 20 ans auront sûrement une notoriété au sein de la communauté artistique nationale et internationale. Ce sont Denise Dumas, peintre-sculpteur, Michel-E. Côté, peintre, et Paul-Émile Rioux, photographe. Pour tout renseignement supplémentaire, téléphoner au 646-8610.

SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL

10e anniversaire
Aujourd'hui, sur la scène centrale:

Le lundi 23 novembre
11h30 Lecteur, quel auteur sommeille en vous ?
 Un atelier proposé par le service littéraire du Québec et animé par le dramaturge André Boulanger. Venez découvrir votre imaginaire.

13h30: Comme un grand livre ouvert
 Gérard-Marie Boivin discute d'une forme littéraire de plus en plus populaire au Québec: la saga en compagnie d'Arlette Cousture (Les Filles de Caleb), de Francine Ouellette (Le sorcier), de Louis-Martin Tard (Il y aura toujours des printemps en Amérique) et de l'historienne Hélène-Andrée Bizier.

17h00: Remise du Prix du public
 Le livre québécois le plus populaire en librairie pour l'année 1987, élu par le public. Une activité organisée en collaboration avec le quotidien La Presse qui offre à l'auteur gagnant une bourse de 1000 \$.

En nomination (par ordre alphabétique):

1. Arlette Cousture	Les Filles de Caleb	Québec/Amérique
2. Peter Hanson	Les Plaisirs du Stress	Ed. de l'Homme
3. Diane Hébert	Un second souffle	Ed. de l'Homme
4. Plume Latraverse	Conte gouttes	VLB
5. Linteau, Durocher, Robert, Ricard	Histoire du Québec contemporain, tome 2 : Le Québec depuis 1930	Boréal
6. Claude Morin	L'Art de l'impossible	Boréal
7. Paul Ohi	Katana	Québec/Amérique
8. Francine Ouellette	Le Sorcier	La Presse
9. Denis Pelletier	Ces îles en nous	Québec/Amérique
10. Michel Tremblay	Le Coeur découvert	Leméac

Du 19 au 24 novembre 1987
 Place Bonaventure
 Prix d'entrée: 3,00\$, 1,50\$ (étudiants/ainés), 1,00\$ (enfants)
 Avec la collaboration de La Presse

LA TÉLÉ CE SOIR

Soirée canadienne. Véronique part tout seul dans son coin pour réfléchir à sa vie de femme (*Des dames de coeurs*, Radio-Canada, 20 h) pendant que les hommes regardent la partie Canadien/Nordiques (Quatre Saisons, 19 h 30, presque aussi bon que *Lance et compte*).

Le Lieutenant du diable. Téléfilm allemand sur un officier de l'armée accusé de meurtre. Ça se passe au début du siècle, on n'en sait pas plus. Radio-Québec, 21 h.

Au théâtre
Espace Libre
1945 Fullum
Rés: 521-4191

LA DAME DANS L'AUTO

AVEC DES LUNETTES ET UN FUSIL
DE JAPRISOT
PRÉSENTÉ PAR OMNIBUS

jusqu'au 12 décembre
 Représentations à 20h30 tous les soirs
 Relâche dimanches et lundis

Mise en scène: Jean Asselin • Avec:
 Francine Alepin, Jean Asselin, Denise Boulanger, Jacques Le Blanc, Anne-Marie Provencher

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — *Running man* sem. 6 h 45, 8 h 45
 ASTRE II: — *The Sicilian* sem. 7 h, 9 h 10
 ASTRE III: — *Heliraiser* sem. 6 h 45, 8 h 45
 ASTRE IV: — *Un zoo la nuit* sem. 7 h, 9 h 10

BERRI I: (288-2115) — *Les ailes du désir* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30
 BERRI II: — *La rumba* 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25
 BERRI III: *Full metal jacket* 12 h, 2 h 15, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 45
 BERRI IV: — *La famille* 1 h 15, 4 h, 7 h 20, 9 h 50
 BERRI V: — *Le sicilien* 1 h, 4 h, 7 h, 10 h.

BOGART I: (844-9470) — *Maurice* sem. 6 h 15, 9 h 05
 BOGART 2: *Wish you were here* tous les jours 7 h, 9 h 10
 BOGART 3: *Family viewing* tous les jours 7 h 30, 9 h 30

BONAVENTURE I: (861-2725) — *Flowers in the Attic* sem. 7 h, 9 h
 BONAVENTURE II: — *Made in heaven* sem. 7 h 30, 9 h 30

BROSSARD I: (465-5906) — *Heliraiser* sem. 7 h 10, 9 h 05
 BROSSARD II: (465-5906) — *Flowers in the Attic* sem. 7 h 30, 9 h 30
 BROSSARD III: *Running man* sem. 7 h, 9 h 15

CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684) — *Like father like son* sem. 7 h 10, 9 h 15
 CARREFOUR LAVAL 2: *Flowers in the Attic* sem. 7 h 30, 9 h 30
 CARREFOUR LAVAL 3: *Running man* sem. 7 h 15, 9 h 30
 CARREFOUR LAVAL 4: *Less than zero* sem. 7 h, 9 h 10
 CARREFOUR LAVAL 5: *Un zoo la nuit* sem. 7 h, 9 h 20
 CARREFOUR LAVAL 6: *Heliraiser* sem. 7 h 10, 9 h 10

CHATEAUGUAY 1: *Inter espace* sem. 7 h, 9 h 10
 CHATEAUGUAY 2: *Pour l'amour de l'argent* sem. 9 h 10
 CHATEAUGUAY 3: *Boire et déboires* tous les soirs 9 h 20 — *Angel heart* tous les soirs 7 h 15

CINÉMA OMEGA 1: — *Inter espace* sem. 9 h 05 — *Pour l'amour de l'argent* sem. 9 h 10
 CINÉMA OMEGA 2: — *Le fil de Beverly Hills* 2 sem. 9 h 05 — *Le contrat* sem. 7 h 30

CINÉMA DE PARIS: (866-3636) —
 CINÉMA V: (489-5559) —

CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239) — *Strange places, strange things* 1 h, 2 h 15, 3 h 30, 4 h 45, 6 h, 7 h 15, 8 h 30, 9 h 45

CINÉMA QUÉBÉCOISE: (842-9768) —
 CINÉPLEX I: (849-4516) — *Suspect* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 40
 CINÉPLEX II: — *Dirty dancing* 1 h 05, 3 h 15, 5 h 25, 7 h 35, 9 h 45
 CINÉPLEX III: — *Les noces barbares* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
 CINÉPLEX IV: — *Le sourd dans la ville* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05

CINÉPLEX V: — *Made in heaven* 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35
 CINÉPLEX VI: — *Masques* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30
 CINÉPLEX VII: — *Like father like son* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
 CINÉPLEX VIII: — *I've heard the mermals singing* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
 CINÉPLEX IX: — *No way out* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30

CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — *Inter espace* 1 h, 5 h 05, 9 h 10 — *Pour l'amour de l'argent* 3 h 15, 7 h 20
 CINÉMA MONTRÉAL II: — *Un sourd dans la ville* 1 h 35, 3 h 30, 5 h 25, 7 h 20, 9 h 15

COMPLEXE DES JARDINS I: (288-3141) — *L'homme de paille* 12 h 30, 2 h 45, 5 h 05, 7 h 25, 9 h 45
 COMPLEXE DES JARDINS II: — *Un zoo la nuit* 2 h, 5 h, 7 h 15, 9 h 35
 COMPLEXE DES JARDINS III: — *Le chant des sirènes* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 25
 COMPLEXE DES JARDINS IV: — *L'ami de mon amie* 12 h 45, 2 h 50, 5 h, 7 h 05, 9 h 15

COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mt (283-8229) — Semaine des sans-abri, mar. *Dans les kampungs de Surabaya Construire pour le peuple Femmes sur l'avenir* 20 h.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — *Tous les garçons s'appellent Patrick Les carabiniers* 20 h 30

CRÉMAZIE: (388-4210) — *Les yeux noirs* sem. 7 h 15, 9 h 30

DAUPHIN I: (721-6060) — Fermé pour rénovation
 DAUPHIN II: Fermé pour rénovation

DORVAL I: (631-8587) — *Nuts* sem. 7 h 9 h 20
 DORVAL II: *Hiding out* sem. 7 h 05, 9 h 15
 DORVAL III: *Cinderella* lun. mar. 6 h, 8 h, 9 h 30 mer. jeu. 6 h. — *Hello again* mer. jeu. 7 h 30, 9 h 40
 DORVAL IV: *Teen wolf too* sem. 7 h 15, 9 h 40

DÉCARIE I: (341-3190) — *Suspect* sem. 7 h, 9 h 30
 DÉCARIE II: — *Princess bride* sem. 7 h 30, 9 h 45

FAIRVIEW I: (697-8095) — *Hello again* sem. 7 h, 9 h 15
 FAIRVIEW II: — *Fatal attraction* sem. 7 h, 9 h 30

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: — *Princess bride* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
 FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *Someone to watch over me* tous les jours 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
 FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *Less than zero* 12 h 30, 2 h 45, 4 h 45, 7 h, 9 h 10
 FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *Hope and glory* tous les jours 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 25, 9 h 45

GREENFIELD I: (671-6129) — *Liaison fatale* sem. 7 h, 9 h 30

GREENFIELD 2: — *Cendrillon* sem. 6 h 30, 8 h 30
 GREENFIELD 3: — *La revanche des tronches* sem. 7 h 10, 9 h 15

IMPERIAL: (288-7102) — *Fatal attraction* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 40
 JEAN-TALON: (725-7000) — *Full metal jacket* sem. 7 h, 9 h 15

KENT I: (489-9707) — *Fatal attraction* sem. 7 h, 9 h 30
 KENT II: *Hiding out* lun. mar. 6 h 50, 9 h 10
 LAVAL I: (688-7776) — *Liaison fatale* sem. 7 h 10, 9 h 40
 LAVAL II: — *La revanche des tronches* sem. 7 h 10, 9 h 25
 LAVAL III: — *Cendrillon* sem. 6 h 15, 8 h 15, 9 h 35
 LAVAL IV: — *Date with an angel* sem. 7 h 15, 9 h 35
 LAVAL V: — *Nuts* sem. 7 h 10, 9 h 40

LAVAL 2000 I: (687-5207) — *Danse lascive* sem. 7 h 30, 9 h 35
 LAVAL 2000 2: *Full metal jacket* sem. 7 h, 9 h 10

LOEW'S I: (861-7437) — *Hello again* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
 LOEW'S II: — *Baby boom* 12 h, 2 h 20, 4 h 35, 7 h, 9 h 25

LOEW'S III: — *Nuts* 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h 05
 LOEW'S IV: — *Date with an angel* 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30
 LOEW'S V: — *stakeout* 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 6 h 45, 9 h 15 — *Baby boom* mer. jeu. 12 h, 2 h 20, 4 h 35, 7 h, 9 h 25

LE MILIEU: (Montréal) — *Portraits de notre temps: Sue Coe et son oeuvre Martha l'immortelle* 19 h — *Mon cas* 21 h

MON CINÉMA: (849-0041) — *L'histoire officielle 2 h — Domicile conjugal 4 h 30 — La brute 7 h — Jules et Jim 9 h 15*

QUIMETOSCOPE: (525-8600) — *Robinsonade ou mon grand-père anglais 7 h — Garde à vue 7 h 15 — Brazil 9 h — Le sacrifice 9 h 15*

PALACE I: (866-6991) — *Teen wolf too* 12 h 50, 3 h 05, 5 h 20, 7 h 35, 9 h 50
 PALACE II: — *Hiding out* 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20
 PALACE III: — *The kid brother* 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45
 PALACE IV: — *Real men* tous les jours 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
 PALACE V: — *Fatal beauty* tous les jours 12 h 05, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 25
 PALACE VI: — *Cinderella* 12 h 15, 2 h 15, 4 h 15, 6 h 15, 8 h 15

CAFÉ TIMÉNÉS: 4857 ave du Parc, Montréal (272-1734) — Cinéma du mardi: Festival Charlie Chaplin, courts métrages, avec improvisation au piano, le 24 nov. à 21h.

LA CAGE AUX SPORTS: 2250 rue Guy, Montréal (931-8588) — Ron Harris, pianiste de Honky Tonk, en permanence, à compter de 17h.

CARRÉ-THÉÂTRE DU VIEUX LONGUEUIL: 365 rue St-Jean, Vieux Longueuil (646-7251) — « Urgent aux portes » de Céline Côté, m. en s. Germain Beauchamp, du 11 nov. au 5 déc. du mer. au sam. 20h.

CÉGEP MAISONNEUVE: 3800 est Sherbrooke, Montréal (872-2200) — « Coup de cœur francophone » rencontre avec la création chantée d'expression française, France, Belgique, Québec, du 23 au 26 nov. — Le 23 nov. Marie-Philippe, Québec, et Sylvie Paquette, Québec à 20h.

LA CHACONNE: 342 est Ontario, Montréal (843-8620) — Pianiste tous les soirs — Michael Laucke, guitariste, le 26 nov. à 21h.

CLUB BALATOU: 4372 St-Laurent, Mt (845-5559) — Tous les mardis soirs, Boubacar Diabate, folkloriste africain, à 22h30.

CLUB G.M.: 22 rue St-Paul, Vieux Montréal (861-8143) — Live Jazz du lun. au ven. de 17h à 21h — Happy hours de 17h à 21h.

CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656) — Tous les soirs l'Ensemble Elder Léger, à 17h30.

ESPACE LIBRE: 1945 rue Fullum, Montréal (521-4191) — Omnibus présente « La Dame dans l'auto avec des lunettes et un fusil » du 17 nov. au 12 déc. du mar. au sam. 20h30.

LE GRAND CAFÉ: 1720 St-Denis, Montréal (849-6959) — « Avec et sans Breil » spectacle de Pierrot Fournier, auteur-compositeur-interprète, Jean-Luc Ethier, piano et synthésiseur, Yvan Lessard, guitare et basse, du 11 au 29 nov. du mer. au dim. 21h30.

HOTEL BONAVENTURE: 1 Place Bonaventure, Montréal (878-2332) — Le Portage: Charles St-Paul, du 24 au 28 nov. — mar. au jeu. 21h30, 23h30, ven. et sam. 22h et 24h.

HOTEL LE CHATEAU CHAMPLAIN: 1 Place du Canada, Montréal (878-9000) — Le Café Conco: La Fête des fêtes, avec Claude Valade, jusqu'au 12 déc., lun. au ven. 21h et 23h, sam. 20h30, 22h30, 00h30.

LE GRAND HOTEL: 777 Université, Montréal (879-1370) — Chez Antoine: les pianistes Christiane Côté et Roland Devèze du lun. au ven. 17h à 01h, le sam. de 20h à 01h — Bar tour de ville: Le Trio Starlite, du mer. au dim. de 21h à 02h.

HOTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mt (285-1450) — Bar du Foyer: Deux pianistes sont en vedette, Tibor Csezar, du lun. au ven. de 17h à 20h — François Comode, du mar. au sam. de 21h à 24h.

HOTEL QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal — Piano-Bar: L'Apéro avec Gilles Jourdain, lun. au ven. 17h à 01h.

HOTEL REINE ELIZABETH: 900 ouest Dorchester, Montréal (861-3511) — Café Baroque Arthur: « Folies folies » du can can au charleston, production La Belle Époque Inc. mer. jeu. ven. dim. 20h30, sam. 20h et 22h30.

LA CROISSETTE: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Jacques Ouellette, pianiste, du dim. au ven. 18h à 23h.

LES JARDINS: 200 ouest St-Paul, Montréal (842-8656) — Les lundi, sessions d'improvisation à 19h — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h à 24h, mar. 20h à 01h, mer. au ven. 17h à 22h — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au dim. à compter de 22h — Live Jazz avec le trio de Claude Foisy, mer. de 12h à 14h.

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808) — La Boîte à Lily: À compter de 18h, du mar. au sam. souper en musique avec Marie-Perle Quintin — Les Lauréats du Festival de la chanson de Granby, 26 au 28 nov. à 22h.

BISTRO-BAR BLUES CLAIR: 901 est boul. Maisonneuve, Montréal — 5 à 8 les mar. et ven. avec le pianiste Robert Gélinas, concerts en solo ou en duo.

CAFÉ CAMPUS: 3315 chemin Reine-Marie, Montréal (735-1259) — Ligue Universitaire d'Improvisation, vertis vs rouges, le 23 nov.

CAFÉ DE LA PLACE: PDA (842-2112) — « Tête-à-tête » de Ralph Burdman, m. en s. Jean-Louis Roux, du 28 oct. au 12 déc. du mar. au sam. à 20h.

CAFÉ-THÉÂTRE LE FAUX-BOURGEOIS: 550 rue Poupart, Montréal (526-4552) — « Moi Tarzan, toi Jane » de Janette Bertrand, production de la Rueille Montaine, les 26-27-28 nov. à 20h.

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (845-7932) — Jazz les ven. et sam. à 21h30.

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (845-7932) — Jazz les ven. et sam. à 21h30.

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (845-7932) — Jazz les ven. et sam. à 21h30.

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (845-7932) — Jazz les ven. et sam. à 21h30.

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (845-7932) — Jazz les ven. et sam. à 21h30.

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (845-7932) — Jazz les ven. et sam. à 21h30.

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (845-7932) — Jazz les ven. et sam. à 21h30.

LOEW'S III: — *Nuts* 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h 05
 LOEW'S IV: — *Date with an angel* 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30
 LOEW'S V: — *stakeout* 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 6 h 45, 9 h 15 — *Baby boom* mer. jeu. 12 h, 2 h 20, 4 h 35, 7 h, 9 h 25

LE MILIEU: (Montréal) — *Portraits de notre temps: Sue Coe et son oeuvre Martha l'immortelle* 19 h — *Mon cas* 21 h

MON CINÉMA: (849-0041) — *L'histoire officielle 2 h — Domicile conjugal 4 h 30 — La brute 7 h — Jules et Jim 9 h 15*

QUIMETOSCOPE: (525-8600) — *Robinsonade ou mon grand-père anglais 7 h — Garde à vue 7 h 15 — Brazil 9 h — Le sacrifice 9 h 15*

PALACE I: (866-6991) — *Teen wolf too* 12 h 50, 3 h 05, 5 h 20, 7 h 35, 9 h 50
 PALACE II: — *Hiding out* 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20
 PALACE III: — *The kid brother* 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45
 PALACE IV: — *Real men* tous les jours 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
 PALACE V: — *Fatal beauty* tous les jours 12 h 05, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 25
 PALACE VI: — *Cinderella* 12 h 15, 2 h 15, 4 h 15, 6 h 15, 8 h 15

PARADIS I: — *Danse lascive* sem. 7 h 15, 9 h 15
 PARADIS II: — *Inter espace* sem. 8 h 50 — *Pour l'amour de l'argent* sem. 7 h
 PARADIS III: — *La bamba* sem. 9 h — *Roxanne* sem. 7 h
 PARALLELE: (843-6001) — Du 20 au 29 nov. Les 20 ans du Parallèle

PARISIEN I: — *Liaison fatale* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 40
 PARISIEN II: — *Cendrillon* 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30
 PARISIEN III: — *Le filic était presque parfait* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 05
 PARISIEN IV: — *The hidden* 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25
 PARISIEN V: — *La revanche des tronches* 12 h 55, 3 h, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 15

PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — *Full metal jacket* sem. 7 h, 9 h 15
 PLACE LONGUEUIL II: — *Danse lascive* sem. 7 h 30, 9 h 30

PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — *Run-*

PLACE ALEXIS NIHON II: — *Heliraiser* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 25
 PLACE ALEXIS NIHON III: — *Prince of darkness* 12 h 45, 2 h 45, 5 h, 7 h 30, 9 h 30
 PLACE DU CANADA: (861-4595) — *Cry freedom* dim. au jeu. 2 h, 5 h 15, 8 h 30

SAINT-DENIS II: (845-3222) — *Danse lascive* 12 h 15, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10
 SAINT-DENIS III: — *La bamba* 12 h 20, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 20

VERSAILLES I: (353-7880) — *Hello again* sem. 7 h 15, 9 h 30
 VERSAILLES II: — *Liaison fatale* sem. 7 h 10, 9 h 40
 VERSAILLES III: — *Cendrillon* sem. 6 h 15, 8 h 15
 VERSAILLES IV: — *Fatal attraction* sem. 7 h 10, 9 h 40
 VERSAILLES V: — *Nuts* sem. 7 h 05, 9 h 30
 VERSAILLES VI: — *La revanche des tronches* sem. 7 h 10, 9 h 25

WESTMOUNT: (931-2477) — *Nuts* sem. 7 h, 9 h 20

YORK: (937-8978) — *Innerspace* 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40

YORK: (937-8978) — *Innerspace* 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40

YORK: (937-8978) — *Innerspace* 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40

YORK: (937-8978) — *Innerspace* 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40

YORK: (937-8978) — *Innerspace* 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40

YORK: (937-8978) — *Innerspace* 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40

YORK: (937-8978) — *Innerspace* 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40

YORK: (937-8978) — *Innerspace* 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40

YORK: (937-8978) — *Innerspace* 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40

YORK: (937-8978) — *Innerspace* 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40

YORK: (937-8978) — *Innerspace* 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40

YORK: (937-8978) — *Innerspace* 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40

YORK: (937-8978) — *Innerspace* 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40

YORK: (937-8978) — *Innerspace* 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40

YORK: (937-8978) — *Innerspace* 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40

YORK: (937-8978) — *Innerspace* 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40

YORK: (937-8978) — *Innerspace* 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40

YORK: (937-8978) — *Innerspace* 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40

YORK: (937-8978) — *Innerspace* 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40

YORK: (937-8978) — *Innerspace* 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40</

LA VIE ÉCONOMIQUE

Montréal, lundi 23 novembre 1987

Bien implantée à l'étranger, Foresbec veut renforcer sa présence au Québec

GUY PAQUIN
Collaboration spéciale

PROFIL RÉA

Guy Boissé, président de Foresbec, dans son usine de séchage de bois d'œuvre de Drummondville, inverse quotidiennement la réalité industrielle du Québec des années 1940 et 1950. Il achète de la matière première aux Américains, la transforme et la revend un peu partout dans le monde. Premier exportateur canadien de bois durs destinés au bâtiment et à l'ébénisterie, M. Boissé est, de plus, à se tailler une part grandissante de la distribution de matériaux de construction au Québec. Depuis le 3 mai 1987, Foresbec a acquis pas moins de 7 centres de distribution de matériaux concentrés

en Estrie, en Mauricie et dans la région des Bois-Francs.

C'est la totalité de son approvisionnement de bois durs de haute gamme que Foresbec achète du Nord-Est des États-Unis. Les scieries nord-américaines lui fournissent le chêne, l'érable, le frêne, le merisier, le noyer et l'orme dont ses clients européens et asiatiques sont friands. Les grumes sont évaluées, mesurées et classifiées par des spécialistes en foresterie puis placées dans l'une des 11 cellules de séchage. Pendant 15 à 90 jours, elles y séjournent, dans une ambiance dont la cha-

leur et l'humidité sont entièrement contrôlées par informatique. Quand elles en sortent, 80 % d'entre elles sont expédiées hors du pays, en Allemagne, en France, en Scandinavie, en Asie et dans les autres pays d'Europe. « Dans un avenir rapproché, précise M. Boissé, nous allons accentuer notre présence au Japon, en Grèce et en Espagne, notamment. Le Japon, comme l'Europe, dépend entièrement de l'exportation pour s'approvisionner en bois durs. »

Le lancement de Foresbec, en janvier 1980, est le résultat d'un échec, l'échec de Guy Boissé à prendre 2 an-

nées sabbatiques. « J'avais vendu mes entreprises et souhaitais sortir du domaine de la construction où j'avais oeuvré jusque là. Après 3 mois de repos, ça me dérangeait. J'ai étudié le marché du bois dur de qualité pour découvrir que les essences les plus recherchées provenaient des États-Unis et se vendaient partout dans le monde. C'est alors que j'ai décidé de mettre sur pieds mes 4 premières cellules de séchage. »

Tandis que les ventes hors Canada quadruplaient entre 1981 et 1987, passant de près de \$ 4 millions à plus de \$ 16 millions et obligeant Guy Boissé à devenir un spécialiste du marché des changes, les ventes domestiques s'accroissaient à un rythme bien plus modeste. Elles n'ont même pas triplé depuis 1981, passant de \$ 1,6 millions à \$ 4 millions cette année. C'est pour quoi, au début de l'année, les dirigeants de Foresbec ont décidé de faire travailler au Québec les profits réalisés autour du monde.

C'est ainsi que dans le but de consolider sa présence chez-nous, de diversifier et d'intégrer ses activités, la compagnie a acquis en mai Matériaux Les Rives, de Trois-Rivières, qui regroupait alors 3 centres de distribution de matériaux de construction. Suivirent ensuite Matériaux des Roches et Matériaux Granby, dans la ville du même nom, puis le Maître Bricoleur de Bromont et Matériaux Magog. C'est un potentiel de ventes de près de \$ 50 millions que Foresbec a ainsi acquis.

Foresbec continue de cibler d'autres centres de matériaux de construction du Québec afin de leur faire des offres d'achat. Ces cibles sont situées dans des régions que la compagnie estime vouées à une forte croissance industrielle durant les prochaines années.

« Avec la possibilité d'une récession, explique M. Boissé, il faut s'assurer que la prospérité des régions où nous nous établissons sera telle qu'aucun ralentissement important de la construction n'ira s'attaquer à nos distributeurs. La tactique nous semble suffisamment saine pour que



M. Guy Boissé, président de Foresbec.

nous soyons, si tout se passe comme prévu, capables d'annoncer une autre acquisition du genre d'ici un mois ». Afin d'élargir la marge de profits de ses distributeurs, la compagnie est à les informatiser. Rien qu'à Trois-Rivières, c'est 120.000 factures que le personnel de vente devait rédiger à la main, chaque année. Allégées de telles procédures, les filiales devraient connaître une meilleure performance.

Foresbec a réalisé 2 émissions d'actions dans le cadre du RÉA, l'une en novembre 1986, la seconde en septembre de cette année, environ 3 semaines avant le krach boursier. Émises à \$ 3,25, les 1,35 millions d'actions se transigent actuellement à \$ 3. À l'échelle Richter, c'est une bien petite secousse. Cet excellent rendement est dû au fait que la compagnie a réalisé les prévisions de son

premier prospectus d'émission, soit des ventes de \$ 25 millions en augmentation de 67 % par rapport à l'année 1986 et un bénéfice net par action de \$ 0,22 par rapport à \$ 0,18, une augmentation de 36 %.

Pour 1988, Foresbec prévoit des ventes totales de \$ 41,632 millions et un bénéfice net de \$ 2,885 millions, soit 7 % des ventes. Durant les 3 premiers mois de l'exercice se terminant le 30 juin 1988, Foresbec a réalisé les tiers des ventes annuelles prévues, dépassant ses propres prévisions de 35 %. Malgré un endettement important et le fait que l'un de ses clients européens constitue à lui seul 20 % de son chiffre d'affaires, Foresbec est en pleine expansion, suivant un programme de rationalisation de ses filiales québécoises qui devrait en accroître la rentabilité.



80 % de la production de Foresbec est présentement destinée à l'exportation. Les ventes à l'étranger ont quadruplé de 81 à 87 alors que le marché domestique étaient plus modestes.

Cette semaine à la bourse

Projet de fusion

■ Fletcher Challenge propose aux membres de Crown Forest Industries d'échanger chacune de leurs actions catégorie A pour \$ 80 ou des actions participantes équivalentes à être émises par une filiale canadienne de Fletcher Challenge.

Projet de réorganisation

■ Suite à la réorganisation, les porteurs minoritaires d'actions ordinaires de Hypothèques Trustco Canada échangeront leur participation actuelle dans la société contre une participation équivalente dans les Services financiers CT Inc. sur une base de 3 actions ordinaires de Services CT pour chaque action ordinaire de Trustco Canada.

Projet de rachat d'actions

■ Cineplex Odéon projette de racheter toutes ses actions privilégiées convertibles série A le 30 novembre 1987, au prix de \$ 3 l'action plus \$ 0,115 de dividendes accumulés et impayés.

Offre d'achat d'actions

■ New Ventures Equities a l'intention d'acheter sur le marché jusqu'à 1,236,460 actions ordinaires de Lacana Mining.
■ TransCanada Energy projette d'acquiescer toutes les actions ordinaires de Encor Energy au prix de \$ 8,75 l'action.
■ Une filiale à part entière de Fletcher Challenge projette d'acquiescer toutes les actions ordinaires en circulation de British Columbia Forest Products au prix de \$ 19 l'action.

Échéance du privilège de conversion

■ La date limite de conversion pour les actions privilégiées série A de Cineplex Odéon est le 27 novembre 1987.

Échéance des droits de souscription

Restaurants SportsScene SPS.RT. Base de souscription: 4 droits pour 1 action ordinaire. **Prix de souscription:** \$ 6. **Date d'échéance:** 26 novembre 1987, 15 h.

Offre publique de rachat d'actions

■ Canada Packers: 500,000 actions ordinaires
■ Goldpost Resources: 100,000 actions ordinaires
■ Greywest Financial Services: 60,000 actions ordinaires
■ New Harding Group: 1,800 actions subalternes et 7,600 actions subalternes à vote multiple
■ Northstar Energy: 536,063 actions ordinaires
■ Shaw Cablesystems: 841,528 actions classe B
■ Trilogy Resources: 1,300,000 actions ordinaires

Changement de nom et consolidation d'actions

■ Norlex Mines changera de nom pour s'appeler NLX Resources et ses actions ordinaires sont consolidées sur la base de 1 nouvelle action pour 3 anciennes.

■ Digitech changera de nom pour s'appeler Colin Energy Corporation et ses actions ordinaires sont consolidées sur la base de 1 nouvelle action pour 5 anciennes.

Retrait de la cote

■ Les actions ordinaires classe B de Traders Group seront retirées de la cote le 25 novembre 1987 suite à l'offre de Central Capital.

Changement de nom

■ Le Studio André Perry changera de nom pour s'appeler le Groupe André Perry (GAP.B et GAP.WT)

Nouvelles inscriptions ■ Continental Precious Metals: CZQ (Montréal)

■ Explorations Fairfield: FFR (Montréal)

■ Grandview Resources: GND (Toronto)

■ Ressources Val d'Or: VRE (Montréal)

Assemblées générales

Nom de la compagnie	Date	Heure	Lieu
Sodisco	25-11	9 h 30	Victoriaville
Visway Transport	25-11	11 h 00	Montréal
Promatek	26-11	16 h 30	Montréal

Ces données sont fournies par

Tassé

Pas de main mise étrangère sur les maisons de courtage

SERGE TRUFFAUT

Les maisons canadiennes de courtage en valeurs mobilières sont loin de tomber entre les mains des sociétés étrangères. C'est du moins l'évaluation qu'en a faite M. Jacques Ménard, administrateur délégué au sein de la firme Burns-Fry, lors de la conférence sur le décloisonnement des institutions financières organisée par les Éditions Yvon Blais.

Selon M. Ménard, la réserve des compagnies étrangères à l'égard des maisons de courtage canadiennes s'explique en premier lieu par les problèmes que connaissent actuellement les acteurs influents sur la scène mondiale. Ces problèmes ayant débouché sur un dégraissage des effectifs couplé à l'abandon de certains marchés, « cela n'est pas pour les encourager à développer leurs activités dans de nouveaux pays ».

Cette segmentation de leurs champs géographiques étant accompagnée d'une « concentration des joueurs sur les marchés clés de New-York, Londres et Tokyo, les grandes firmes internationales doivent y consacrer le gros de leurs efforts pour gérer la crise et les problèmes aigus de rentabilité qui font suite à l'augmentation de la concurrence sur ces marchés-là », a remarqué M. Ménard.

De plus, les firmes new-yorkaises opérant sur le même fuseau horaire que Montréal et Toronto, on peut en toute logique se demander quel serait l'intérêt pour la firme X ou Y de Wall Street de procéder à l'acquisition d'une firme canadienne. D'autant plus que le progrès technologique aidant, « le développement des systèmes interactifs de transactions, en particulier sur les titres de dette, fait qu'il est aujourd'hui moins important d'assurer une présence phy-

sique sur tous les marchés ».

Contrairement à certains marchés asiatiques et européens, celui du réseau canadien « n'est pas des plus attractifs car non seulement l'évolution générale des marchés boursiers n'est-elle pas favorable actuellement, mais encore nos titres sont moins attractifs en raison de la dévaluation de notre dollar, face au Yen et aux principales monnaies européennes ».

Et puis il se trouve que d'éventuelles discussions-négociations entre firmes canadiennes et étrangères sont freinées par « l'attente de la réglementation exacte qui va encadrer leur participation ».

Jusqu'à présent, quatre maisons canadiennes seulement ont signé une entente avec des firmes étrangères. Il y a tout d'abord la National Bank of Chicago qui avait indiqué son intention de prendre une participation de 35 % dans Wood-Gundy. Une participation en cours de réévaluation.

Ensuite, il y a eu Burns Fry qui a convenu d'une entente de principe avec Security Pacific de Los Angeles dans le cadre de laquelle elle céderait, dans un premier temps, 30 % de son capital. Quant à la Deutsche Bank elle a opté pour la firme McLean McCarthy dans laquelle elle vise, dans une première étape, 25 % de son capital. Enfin, il y a la Banque Indosuez qui a fait l'acquisition de près de 20 % dans Geoffrion Leclerc.

Si les institutions étrangères ne se sont pas ruées aux portes des firmes canadiennes, cela s'explique également par le fait que « le gouvernement fédéral a conservé un droit de regard sur les prises de contrôle étrangères ». Une façon qui permet au Canada « de pouvoir continuer à exercer des pressions sur les pays qui n'offrent pas encore la réciprocité à certaines de nos institutions financières ».

◆ Toyota

exhaustif, dont la quantité n'a d'égal que la qualité; on y trouve pêle-mêle : le régulateur de vitesse, la climatisation, une radio AM-FM aux sonorités fort convaincantes, bien qu'elle soit dépourvue de lecteur de cassettes, des sièges facilement amovibles que l'on peut transformer en couchettes, une chauffe-freins pour l'arrière, des rétroviseurs réglables électriquement, une panoplie de voyants fort complète qui livre un bilan détaillé du fonctionnement de la mécanique, des jantes alliage fort réussies, des pneus Dunlop quatre saisons très convaincants, la ferme-ture électrique des serrures, des feux-glaces électriques, des appuie-bras réglables dont plusieurs positions sont utilisables, un essuie-glace-lave-glace à l'arrière, bref, absolument tout ce qu'il faut pour agrémenter un voyage, mais aussi pour rendre le séjour plus agréable. Les concepteurs de Toyota ont en effet songé, non seulement aux longs parcours autoroutiers qui ne sont guère possibles qu'en Amérique, mais aussi aux activités nord-américaines du

type *drive-in*, qui peuvent souvent amoindrir la valeur de revente d'un véhicule (même les acheteurs d'occasions prennent peu la finition « *relish-moutarde* »). Certains détails sont exceptionnels pour une fourgonnette : la qualité de la peinture, le revêtement des sièges ou la moquette sont tout à fait conformes aux normes qui prévalent dans la classe des berlines de luxe.

En somme, si nous avons dû pinailler pour trouver des défauts à ce modèle, nous n'avons eu que l'embaras du choix en ce qui concerne les qualités; la fourgonnette Toyota unit en effet une utilité indiscutable, un agrément soutenu, une sécurité en net progrès, un plaisir de conduire rare sur un modèle si « compétent », des qualités « passe-partout » fort éloquentes, une allure personnelle et une finition de grande classe. Qui pourrait en demander plus ?

(1) Prière de lire « quatre-par-quatre ». Il s'agit en effet d'un (véhicule à) quatre (roues entraîné) par quatre (roues). Toute autre interprétation ne saurait être que farfelue.

RELAIS D'AFFAIRES

LAURENTIDES

HÔTEL FAR HILLS: CENTRE DE RÉUNION PAR EXCELLENCE. 72 chambres de grand confort. 9 salles de réunions bien éclairées, équipement audio-visuel complet. Cuisine renommée, salle à manger renommée. Personnel qualifié entièrement à votre service. Pour vos heures de détente: piscine intérieure avec sauna, squash, tennis à proximité, salles de billard et de ping-pong. Grands centres de ski de fond à proximité. 119 km de pistes de ski de randonnée. Pour votre prochaine réunion, consultez Mme Marie Brancolini, au service des congrès depuis 15 ans dans les Laurentides. 866-2219 lignes directes de Mtl. / 1-800-567-6636



23 chambres (18 avec foyer)
à partir de 125\$/jour occ. simple.
Incluant: hébergement 1 soir, 3 repas, salle de réunion, pause-café, audio-visuel, taxes et service. 61, rue Saint-Denis, Saint-Sauveur-des-Monts J0R 1R0. (514) 227-4766/de Mtl.: 497-5602



Hôtel La Sapinière
Val David
Venez découvrir le calme et la tranquillité à 1 heure de Montréal. 70 chambres grand confort, cuisine raffinée — table d'hôte. Un endroit tout désigné pour réunions, séminaires, congrès, etc. 5 salles de conférences climatisées, équipement audio-visuel complet, pouvant accueillir 10 à 100 personnes.
Prix de l'excellence du tourisme Québécois.
C.P. 190 — Val David — J0T 2N0 / Mtl: 866-8262
Ext. de Mtl: 1-800-567-6635 / Val David: (819) 322-2020

ESTRIE

AUBERGE DE JOUVENCE: Parce que vos réunions doivent être efficaces, Jouvence vous offre son forfait-affaires tout compris, à partir de 55\$ par jour, p.p., en occ. double incluant: chambre, 3 repas, salle de réunion, équipement didactique, pauses-café, et plus encore. Capacité d'accueil: maximum 130 personnes en occ. double, 78 en occ. simple. Au cœur du Parc Orford, à 75 minutes de Montréal. Route 220, Orford Bonsecours JOE 1H0 514-532-3134.



Notre site retiré au bord du lac à North Hatley vous assure le calme pour des séminaires productifs. 36 chambres de grand confort face au lac, plusieurs avec foyer, jacuzzi et balcon privé. Salles de congrès complètement aménagées, service de conciergerie et de secrétariat 24 heures par jour. Cuisine innovatrice, classifiée 4 fourchettes. Tous les sports nautiques et tennis éclairés sur les lieux. Magnifiques couleurs d'automne. Golf à 2 kilomètres. Seulement 70 minutes de Montréal via route 55. Forfaits séminaires d'excellent rapport qualité-prix. Gagnant régional du Grand Prix de Tourisme 1986. 1-819-842-2421 — C.P. 600, North Hatley, Québec J0B 2C0.

AUBERGE HATLEY:



Auberge de prestige Membre de **RELAIS ET CHATEAUX**, un relais pour les gourmets, gourmands, gagnant régional du Mérite de la Restauration du Québec, 22 chambres dont certaines avec foyer. L'atmosphère paisible et hospitalière fait de l'Auberge Hatley un site idéal pour la tenue de rencontres, groupes de travail et séminaires. 3 salles pouvant accueillir entre 6 et 30 personnes dans un climat propice à la réflexion et à la détente.
C.P. 330, North Hatley, J0B 2C0, (819) 842-2451.

ESTRIMONT: Complexe hôtelier face au mont Orford. 46 chambres-salons tout confort, foyer, balcons privés, air climatisé.



Suites exécutives pour vos VIP. 60 chalets et villas luxueux. Salles de réunion, capacité près de 300 pers. Environnement exceptionnel, ambiance paisible et hospitalière, propice à la détente, donc à une productivité accrue. Excellente cuisine. Pour garder la forme, squash, racquet ball, saunas, bain turc, billon, salle d'exercice, tennis et piscines sur place. Bientôt 35 nouvelles chambres, 8 salles additionnelles et une piscine intérieure pour répondre à la demande. Demandez notre vidéo. Appelez Denise au 1-800-567-3402 ou (819) 843-1616

LAC BEAUPORT



Le Manoir St-Castin offre un cadre idéal pour réceptions, réunions d'affaires, table réputée. Inclus dans nos forfaits: tennis, piscine, plage, etc... selon les possibilités du moment: demandez notre brochure **Manoir St-Castin, 99, Chemin Tour du Lac, LAC BEAUPORT (Québec) G0A 2C0 (418) 849-4461, 1-800-463-4824.**

L'ACTUALITE BOURSIERE

LES TITRES RÉA

Firme	Prix à l'émission	Haut 52 dernières semaines	Bas 52 dernières semaines	Cours de la semaine précédente	Cours actuel	Variation en % des cours	C/B 12 derniers mois
ÉMISSIONS 1987							
AMISK	\$1.00	\$0.95	\$0.30	\$0.35	\$0.35	0.0 %	-
BASTIEN	\$4.00	\$5.37	\$1.50	\$2.00	\$2.00	0.0 %	8.0
BIOREX (GROUPE)	\$1.50	\$1.60	\$0.50	\$0.63	\$0.55	-12.7 %	-
BOCENOR BF (GROUPE)	\$4.00	\$4.15	\$1.00	\$2.10	\$2.05	-2.4 %	-
DERAGON LANGLOIS	\$2.25	\$1.75	\$0.50	\$0.75	\$0.75	0.0 %	3.4
DERAGON LANGLOIS bon	-	\$0.10	\$0.01	\$0.01	\$0.01	0.0 %	-
DIABRASSIVE INTERN.	\$3.75	\$3.50	\$3.00	\$3.20	\$3.00	-6.3 %	-
DOREL (INDUSTRIES)	\$5.00	\$5.12	\$2.00	\$2.95	\$2.40	-18.6 %	-
DUMAGAMI (MINES)	\$16.00	\$16.25	\$8.00	\$9.75	\$9.00	-7.7 %	-
DUMAGAMI (MINES) bon	-	\$6.12	\$1.70	\$2.15	\$2.15	0.0 %	-
EQUIPEMENTS DENIS	\$4.50	\$3.75	\$2.25	\$2.40	\$2.25	-6.2 %	6.1
EQUIPEMENTS DENIS bon	-	\$0.60	\$0.35	\$0.35	\$0.30	-14.3 %	-
EDUCIE DU QUEBEC A	\$7.00	\$8.50	\$3.50	\$4.50	\$4.55	1.1 %	7.5
FORATEK INTERNAT.	\$2.50	\$2.20	\$0.85	\$1.25	\$0.90	-28.0 %	-
FORESEBEC	\$3.65	\$3.85	\$1.70	\$2.30	\$2.20	-4.3 %	10.0
GOLDEX MINES	\$3.63	\$3.62	\$2.80	\$3.30	\$3.15	-4.5 %	-
GOLDEX MINES bon	\$0.37	\$7.00	\$1.60	\$1.65	\$1.95	18.2 %	-
GUARDIAN TRUSTCO	\$5.63	\$6.12	\$3.50	\$4.00	\$3.95	-1.2 %	5.5
IDEAL (GROUPE)	\$8.00	\$8.25	\$2.50	\$5.00	\$4.65	-7.0 %	5.7
IGLOO VIKSKI	\$2.00	\$1.90	\$0.65	\$1.10	\$1.10	0.0 %	-
LASSONDE IND.	\$6.75	\$5.50	\$2.00	\$3.80	\$3.85	1.3 %	-
LASSONDE IND. bon	-	\$12.50	\$0.40	\$0.40	\$0.41	2.5 %	-
LAVALIN IND.	\$10.00	\$13.50	\$4.50	\$4.65	\$4.60	-1.1 %	15.3
LESSARD BEAUCAGE	\$2.75	\$2.45	\$1.00	\$1.36	\$1.32	-2.9 %	18.9
LESSARD BEAUCAGE bon	-	\$0.75	\$0.17	\$0.21	\$0.21	0.0 %	-
MAAX	\$2.50	\$2.70	\$1.25	\$1.60	\$1.25	-21.9 %	5.7
MABAIE	\$6.00	\$5.75	\$3.00	\$3.95	\$3.55	-10.1 %	6.8
MACYRO (GROUPE)	\$5.00	\$5.00	\$2.50	\$2.70	\$3.00	11.1 %	-
MEMOTEC DATA (a)	\$15.63	\$19.87	\$4.50	\$13.25	\$12.75	-3.8 %	8.4
METAL DEPLOYE	\$4.50	\$4.60	\$2.25	\$2.50	\$2.25	-10.0 %	-
ROCTEST	\$2.50	\$2.50	\$0.75	\$1.00	\$0.98	-2.0 %	-
SANI-GESTION	\$2.25	\$2.70	\$1.25	\$1.50	\$1.65	10.0 %	-
SANI-GESTION bon	-	\$1.00	\$0.15	\$0.15	\$0.20	33.3 %	-
SOFICORP (GROUPE)	\$4.00	\$4.45	\$2.00	\$2.00	\$2.05	2.5 %	-
SUMNER SPORTS	\$5.00	\$5.00	\$2.50	\$2.50	\$2.75	10.0 %	8.3
SYSTEM	\$2.00	\$2.75	\$0.50	\$0.90	\$0.90	0.0 %	-
TAURUS CHAUSSURES	\$7.00	\$12.00	\$2.75	\$3.00	\$2.75	-8.3 %	-
TECRAD	\$3.00	\$4.05	\$2.00	\$2.50	\$2.50	0.0 %	11.9
TOLGECO (GROUPE)	\$4.00	\$4.10	\$3.25	\$3.40	\$3.30	-2.9 %	-
TRANSAT A.T.	\$3.00	\$3.60	\$1.00	\$1.30	\$1.34	3.1 %	-
UAP	\$16.00	\$31.87	\$11.00	\$12.50	\$14.00	12.0 %	11.7
VAN HOUTTE A. L.	\$5.00	\$4.60	\$2.60	\$2.90	\$2.60	-10.3 %	9.6
VAN HOUTTE bon	-	\$1.10	\$0.25	\$0.30	\$0.35	16.7 %	-

ÉMISSIONS 1986							
ACDS (SYS. GRAPHIQUE)	\$2.00	\$4.25	\$1.00	\$1.60	\$1.40	-12.5 %	70.0
ADS ASSOCIÉS	\$5.00	\$5.37	\$1.56	\$1.56	\$1.74	11.5 %	19.3
ALGO (GROUPE)	\$8.25	\$11.87	\$6.00	\$7.50	\$7.25	-3.3 %	10.2
ALGO (GROUPE) bon	-	\$3.90	\$0.75	\$0.95	\$0.95	0.0 %	-
ALI. COUCHE-TARD	\$2.12	\$4.95	\$0.45	\$2.20	\$2.15	-2.3 %	-
ALI. COUCHE-TARD bon	-	\$1.90	\$0.25	\$0.30	\$0.25	-16.7 %	9.3
AMISCO (INDUSTRIES)	\$5.25	\$6.62	\$2.25	\$3.70	\$3.85	4.1 %	9.6
ARDEN (PLACEMENTS)	\$3.00	\$4.30	\$1.30	\$1.75	\$1.35	-22.9 %	9.6
ATLANTIC IM. ET SON	\$6.50	\$6.00	\$2.30	\$2.30	\$2.60	13.0 %	5.7
AUB. GOUVERNEURS	\$4.50	\$3.90	\$1.90	\$3.00	\$3.00	0.0 %	7.1
AUB. GOUVERNEURS bon	-	\$1.25	\$0.20	\$0.20	\$0.20	0.0 %	-
AUGMITTO	\$1.25	\$8.13	\$0.87	\$1.04	\$0.94	-9.6 %	-
AUR (RESS)	\$2.40	\$15.00	\$3.00	\$5.00	\$5.12	2.4 %	-
AUTO POINT	\$2.00	\$3.15	\$1.10	\$1.50	\$1.50	0.0 %	10.0
AVCORP(INDUSTRIES)	\$5.50	\$11.00	\$4.30	\$4.90	\$4.50	-8.2 %	-
BANQUE NATIONALE (a)	\$14.13	\$18.12	\$8.50	\$10.37	\$10.25	-1.2 %	5.9
BANQUE ROYALE	\$34.00	\$38.75	\$23.87	\$27.37	\$26.75	-2.3 %	7.7
BANQUE ROYALE bon	-	\$4.70	\$0.55	\$0.76	\$0.57	-25.0 %	-
BESTAR	\$5.75	\$6.37	\$1.25	\$3.60	\$3.50	-2.8 %	10.6
BIOCHEM (IAF INT.)	\$5.00	\$19.62	\$3.50	\$5.25	\$5.87	11.8 %	-
BOIS FRANCO ROYAL	\$2.50	\$2.99	\$1.30	\$1.85	\$1.90	2.7 %	6.6
BOMBARDIER B (a,b)	\$6.87	\$14.25	\$6.50	\$7.50	\$7.12	-5.1 %	7.1
CABANO EXPEDITEX	\$5.00	\$8.87	\$2.75	\$4.65	\$4.80	3.2 %	7.5
CAMBIOR INC.	\$10.00	\$35.25	\$13.00	\$15.63	\$14.87	-4.9 %	22.2
CAMBIOR INC. bon	-	\$25.12	\$5.00	\$6.62	\$6.12	-7.6 %	-
CANAM MANAC A	\$15.50	\$13.75	\$7.00	\$7.50	\$7.00	-6.7 %	8.4
CANTREX (GROUPE) A	\$3.80	\$6.37	\$3.25	\$3.55	\$3.30	-7.0 %	7.9
CANTREX (GROUPE) bon	\$0.20	\$1.50	\$0.25	\$0.40	\$0.30	-25.0 %	-
CFS (GROUPE)	\$3.00	\$3.75	\$1.50	\$1.75	\$1.70	-2.9 %	6.1
CFS (GROUPE) bon	-	\$1.90	\$0.20	\$0.33	\$0.20	-39.4 %	-
CGI(GROUPE) INC.	\$6.50	\$7.25	\$3.25	\$3.25	\$3.25	0.0 %	12.0
COGECO (GROUPE)	\$9.00	\$10.00	\$3.50	\$5.37	\$4.80	-10.6 %	10.9
COMM. RADIOMUTUEL A	\$8.50	\$7.87	\$4.00	\$4.40	\$4.30	-2.3 %	12.3
COMPUTERTIME	\$1.50	\$2.45	\$0.35	\$0.40	\$0.40	0.0 %	-
COTT	\$7.00	\$8.50	\$4.00	\$5.75	\$6.00	4.3 %	7.7
CREDIT IND. DES. A	\$6.50	\$9.00	\$4.00	\$5.00	\$4.50	-10.0 %	7.8
DIONNE (TEXTILES)	\$5.00	\$5.37	\$3.00	\$3.00	\$3.25	8.3 %	5.8
DIONNE (TEXTILES) bon	-	\$0.99	\$0.20	\$0.20	\$0.20	0.0 %	-
DISNAT A	\$2.00	\$4.60	\$1.00	\$1.90	\$2.00	5.3 %	6.3
DMR	\$8.00	\$10.37	\$3.50	\$4.75	\$4.75	0.0 %	14.0
DOMCO	\$13.25	\$10.50	\$5.75	\$7.00	\$6.75	-3.6 %	8.0
DOMICIL	\$2.50	\$3.75	\$0.35	\$0.55	\$0.55	0.0 %	-
ESPADON-PETER.	\$3.00	\$4.25	\$1.00	\$1.10	\$1.00	-9.1 %	-
ESPADON-PETER. bon	-	\$2.20	\$0.20	\$0.30	\$0.30	0.0 %	-
ESPALAU	\$3.00	\$5.75	\$2.50	\$4.25	\$4.00	-5.9 %	6.7
ESPALAU Pr.	\$12.00	\$21.00	\$10.25	\$16.00	\$16.00	0.0 %	-
FLETCHER(GROUPE)	\$3.50	\$6.25	\$2.60	\$4.70	\$4.60	-2.1 %	16.4
FORESEBEC	\$2.00	\$3.85	\$1.70	\$2.30	\$2.20	-4.3 %	10.0
GEOFFRION,LECLERC	\$6.00	\$7.12	\$2.40	\$2.60	\$2.75	5.8 %	3.6
GEOFF. LECLERC bon	-	\$3.80	\$0.55	\$0.60	\$0.60	0.0 %	-
GRILLI (IMMOBILIER)	\$9.00	\$14.62	\$6.00	\$7.00	\$7.50	7.1 %	6.1
GROUPE CHAMPLAIN	\$3.00	\$3.90	\$1.25	\$1.50	\$1.25	-16.7 %	-
GROUPE TRANS. GTC	\$12.88	\$14.87	\$5.50	\$10.12	\$6.00	-40.3 %	11.5
GR. LA LAURENTIENNE	\$14.00	\$17.25	\$1.25	\$10.12	\$9.87	-2.5 %	9.2
GR. PLAST. MODERNE	\$4.00	\$7.25	\$3.00	\$3.50	\$3.60	2.9 %	10.6
GUILLEVIN INTER.	\$6.00	\$3.75	\$3.50	\$5.50	\$5.00	-9.1 %	-
GUILLEVIN INTER. bon	-	\$3.85	\$0.85	\$1.25	\$1.00	-20.0 %	-
HEROUX	\$5.00	\$13.87	\$5.12	\$6.75	\$6.88	1.9 %	14.6
HONCO	\$3.00	\$3.30	\$1.00	\$1.15	\$1.15	0.0 %	3.8
HUBBARD (TEINTURIERS)	\$5.00	\$4.65	\$1.15	\$1.55	\$1.40	-9.7 %	7.0
HYPOCRAT (ORDIN.)	\$3.20	\$4.60	\$0.80	\$1.10	\$1.15	4.5 %	16.4
IMASCO	\$34.50	\$39.50	\$23.00	\$26.37	\$25.37	-3.8 %	12.8
IMPERTEX	\$2.00	\$2.00	\$0.45	\$0.55	\$0.65	18.2 %	-
IMPERTEX bon	-	\$1.05	\$0.15	\$0.15	\$0.10	-33.3 %	-
INFORMATRIX 2000	\$4.00	\$4.60	\$2.00	\$2.26	\$2.06	-8.8 %	-
INNOTEC AVIATION	\$5.00	\$7.00	\$2.25	\$2.60	\$2.35	-9.6 %	15.7
INTERCAN (LOCATION)	\$5.00	\$6.75	\$4.00	\$4.90	\$4.60	-6.1 %	11.0
JEAN COUTU(PJC)	\$8.00	\$11.62	\$5.00	\$6.75	\$6.75	0.0 %	13.8
J-M SAUCIER LTEE	\$4.50	\$4.65	\$1.40	\$1.60	\$1.40	-12.5 %	-
KAUFEL (GROUPE) B	\$6.25	\$12.12	\$4.55	\$7.25	\$7.62	5.1 %	13.1
KAUFEL (GROUPE) bon	\$6.25	\$2.00	\$0.50	\$0.75	\$0.80	6.7 %	-
LAMBERT INT.	\$5.00	\$4.65	\$1.01	\$1.50	\$1.50	0.0 %	-
LAPERR. VERREAULT	\$4.00	\$7.50	\$2.00	\$2.90	\$3.00	3.4 %	10.7
LEADER (MANUFACTURE)	\$3.00	\$2.70	\$0.75	\$1.00	\$0.80	-20.0 %	-
LEPINE-CLOUTIER	\$2.50	\$2.50	\$1.20	\$1.20	\$1.20	0.0 %	10.9
LEPOUX (ACIERS)	\$5.00	\$5.25	\$3.00	\$3.80	\$3.75	-1.3 %	7.7
LEVESQUE, BEAUBIEN	\$8.75	\$9.87	\$4.25	\$4.90	\$4.50	-8.2 %	4.8
LGS (CONS.INF.)	\$3.75	\$4.75	\$1.30	\$1.95	\$1.75	-10.3 %	12.5
LGS (CONS.INF.) bon	-	\$2.30	\$0.25	\$0.30	\$0.05	-83.3 %	-
LOGIBEC (GR.INF.)	\$2.00	\$6.50	\$2.20	\$2.65	\$2.60	-1.9 %	13.7
LOGISTEC B	\$9.25	\$8.13	\$4.75	\$6.50	\$6.62	1.8 %	9.9
MAUFORT (RESS.)	\$0.75	\$1.93	\$0.50	\$1.34	\$1.35	0.7 %	-
MCNEIL, MANTHA	\$6.88	\$7.75	\$2.75	\$3.00	\$2.80	-6.7 %	6.2
MEMOTEC DATA (a)	\$5.25	\$19.87	\$4.50	\$13.25	\$12.75	-3.8 %	8.4
METRO-RICHELIEU	\$6.00	\$13.25	\$5.50	\$5.75	\$5.75	0.0 %	12.5
MICRO TEMPUS	\$2.00	\$3.10	\$0.75	\$1.14	\$1.19	4.4 %	10.8
MICRO TEMPUS bon	-	\$2.35	\$0.15	\$0.20	\$0.10	-50.0 %	-
MIRON	\$12.00	\$15.75	\$5.00	\$5.87	\$5.63	-4.1 %	3.9
MIRON bon	-	\$6.00	\$0.52	\$0.82	\$0.65	-20.7 %	-
MONT ST-SAUVEUR A	\$3.00	\$3.45	\$1.80	\$1.90	\$1.90	0.0 %	-
MONT ST-SAUVEUR bon	-	\$1.90	\$0.25	\$0.25	\$0.25	0.0 %	-
MONTCO	\$3.60	\$6.00	\$2.60	\$4.00	\$4.40	10.0 %	10.2
MONTREAL TRUSTCO	\$12.00	\$17.25	\$10.75	\$12.50	\$12.50	0.0 %	9.7
MULTIDEV bon	-	\$0.70	\$0.10	\$0.10	\$0.10	0.0 %	-
MULTIDEV IMM. A	\$3.00	\$2.60	\$0.60	\$0.60	\$0.60	0.0 %	30.0
MUX-LAB	\$3.00	\$9.87	\$0.40	\$0.90	\$0.75	-16.7 %	-

FLUCTUATIONS HEBDOMADAIRES

Firme	Prix à l'émission	Haut 52 dernières semaines	Bas 52 dernières semaines	Cours de la semaine précédente	Cours actuel	Variation en % des cours	C/B 12 derniers mois	
M-CORP	\$ 14.25	\$ 16.75	\$ 7.00	\$ 7.50	\$ 7.50	0.0 %	9.6	
NATIONAL PAGETTE	\$ 5.00	\$ 13.25	\$ 3.50	\$ 6.12	\$ 6.12	0.0 %	-	
NAUTILUS PLUS	\$ 3.00	\$ 2.95	\$ 0.50	\$ 0.78	\$ 0.78	0.0 %	8.7	
NAUTILUS PLUS bon	-	\$ 10.00	\$ 0.10	\$ 0.17	\$ 0.15	-11.8 %	-	
NORMETAL (EXPL.)	\$ 0.90	\$ 1.15	\$ 0.30	\$ 0.55	\$ 0.56	1.8 %	-	
NORMICK PERRON A	\$ 5.25	\$ 8.50	\$ 3.25	\$ 3.95	\$ 3.85	-2.5 %	9.6	
NOVERCO	\$ 12.75	\$ 14.87	\$ 9.50	\$ 11.00	\$ 11.62	5.6 %	10.0	
OGIVAR	\$ 3.25	\$ 7.50	\$ 1.50	\$ 1.90	\$ 1.65	-13.2 %	9.2	
OLCO (LES PET.) A	\$ 4.50	\$ 4.15	\$ 1.75	\$ 2.40	\$ 2.35	-2.1 %	15.7	
OLCO (LES PET.) bon	-	\$ 0.95	\$ 0.15	\$ 0.20	\$ 0.21	5.0 %	-	
PANTORAMA	\$ 5.50	\$ 5.87	\$ 1.75	\$ 2.25	\$ 2.00	-11.1 %	6.5	
PAUL MARTIN	\$ 5.00	\$ 5.25	\$ 2.75	\$ 3.50	\$ 2.90	-17.1 %	6.4	
PEERLESS (TAPIS) (e)	\$ 5.92	\$ 10.37	\$ 4.50	\$ 6.50	\$ 6.62	1.8 %	5.1	
PERRY (GROUPE A.)	\$ 3.50	\$ 0.00	\$ 0.00	\$ 2.90	\$ 2.75	-5.2 %	19.6	
PERRY (GROUPE A.) bon	-	\$ 0.00	\$ 0.00	\$ 0.55	\$ 0.50	-9.1 %	-	
PLASTIBEC	\$ 3.00	\$ 4.25	\$ 1.25	\$ 2.50	\$ 2.50	0.0 %	17.9	
QUEBECOR bon	-	\$ 16.75	\$ 0.20	\$ 0.41	\$ 0.20	-51.2 %	-	
QUEBECOR A	\$ 14.25	\$ 21.88	\$ 11.00	\$ 16.75	\$ 15.25	-9.0 %	12.5	
REPAP (ENT.)	\$ 12.50	\$ 19.37	\$ 8.87	\$ 10.62	\$ 9.62	-9.4 %	8.7	
RICHARD PICHE	\$ 3.00	-	\$ 3.95	\$ 1.10	\$ 2.00	\$ 2.10	5.0 %	19.1
RICHARD PICHE bon	-	\$ 1.60	\$ 0.15	\$ 0.15	\$ 0.15	0.0 %	-	
ROBIN INTERN.	\$ 5.50	\$ 4.95	\$ 2.15	\$ 2.30	\$ 2.25	-2.2 %	6.3	
SATURNE DISQ	\$ 2.75	\$ 3.10	\$ 1.65	\$ 1.90	\$ 1.90	0.0 %	38.0	
SATURNE DISQ bon	-	\$ 0.90	\$ 0.15	\$ 0.25	\$ 0.25	0.0 %	-	
SHASPER (INDUST.)	\$ 5.50	\$ 5.63	\$ 2.05	\$ 2.05	\$ 2.05	0.0 %	-	
SHASPER (INDUST.) bon	-	\$ 1.75	\$ 0.20	\$ 0.20	\$ 0.18	-10.0 %	-	
SHERMAG	\$ 5.25	\$ 7.00	\$ 2.70	\$ 3.65	\$ 3.00	-17.8 %	7.9	
SHERMAX (MODES)	\$ 5.00	\$ 3.60	\$ 1.00	\$ 1.60	\$ 1.21	-24.4 %	13.4	
SIMARD BEAUDRY	\$ 4.50	\$ 6.75	\$ 2.00	\$ 2.90	\$ 2.60	-10.3 %	7.6	
SIMON LEMAIRE	\$ 3.30	\$ 3.65	\$ 1.00	\$ 1.60	\$ 1.60	0.0 %	13.3	
SNC (LE GROUPE) A	\$ 13.00	\$ 16.50	\$ 6.00	\$ 7.00	\$ 7.62	8.9 %	9.6	
SOCANAV	\$ 5.00	\$ 7.62	\$ 4.20	\$ 4.40	\$ 4.45	6.0 %	9.5	
SOCANAV bon	-	\$ 4.00	\$ 0.81	\$ 1.00	\$ 1.05	5.0 %	-	
SODARCAN	\$ 6.00	\$ 7.37	\$ 4.35	\$ 4.40	\$ 4.35	-1.1 %	10.1	
SODISCO	\$ 6.75	\$ 10.50	\$ 4.75	\$ 6.88	\$ 7.00	1.7 %	12.5	
SR TELECOM	\$ 7.50	\$ 9.12	\$ 3.50	\$ 4.15	\$ 4.10	-1.2 %	37.3	
SUMABUS	\$ 7.25	\$ 8.25	\$ 5.63	\$ 6.00	\$ 6.00	0.0 %	8.2	
S.T.I.	\$ 3.00	\$ 3.50	\$ 0.75	\$ 1.50	\$ 1.55	3.3 %	5.2	
TAURUS CHAUSSURES	\$ 5.00	\$ 12.00	\$ 2.75	\$ 3.00	\$ 2.75	-8.3 %	-	
TEE-COMM	\$ 1.60	\$ 8.62	\$ 1.75	\$ 2.10	\$ 1.60	-23.8 %	-	
TELEMEDIA	\$ 8.00	\$ 8.13	\$ 4.00	\$ 4.80	\$ 4.50	-6.2 %	9.4	
TEMBECA A	\$ 4.75	\$ 10.37	\$ 1.50	\$ 5.63	\$ 5.75	2.1 %	13.4	
TOTAL (RESTAURATION)	\$ 2.50	\$ 2.94	\$ 1.40	\$ 1.60	\$ 1.55	-3.1 %	-	
TOTEC	\$ 6.00	\$ 4.15	\$ 1.25	\$ 1.75	\$ 1.60	-8.6 %	20.0	
TOTEC bon B	-	\$ 0.50	\$ 0.05	\$ 0.05	\$ 0.65	1200.0 %	-	
TRANSIT (FOURGONS)	\$ 4.00	\$ 8.75	\$ 1.50	\$ 3.75	\$ 3.50	-6.7 %	8.1	
TRITON (INDUSTRIES)	\$ 7.75	\$ 5.00	\$ 1.15	\$ 1.20	\$ 1.25	4.2 %	10.4	
TRUSTCO GENERAL (a)	\$ 9.00	\$ 12.00	\$ 6.25	\$ 7.50	\$ 7.50	0.0 %	9.3	
UNIGESCO B	\$ 6.25	\$ 6.37	\$ 3.10	\$ 4.00	\$ 4.00	0.0 %	11.1	
VALROYAL (GROUPE)	\$ 7.50	\$ 11.50	\$ 6.00	\$ 6.62	\$ 6.25	-5.6 %	6.9	
VENMAR	\$ 3.00	\$ 4.20	\$ 1.50	\$ 1.80	\$ 1.65	-8.3 %	4.6	
VIDEOTRON (GROUPE)	\$ 17.00	\$ 19.25	\$ 8.00	\$ 9.87	\$ 9.38	-5.0 %	20.0	
VISIONTRONIQUE bon	-	\$ 1.65	\$ 0.08	\$ 0.16	\$ 0.13	-18.8 %	-	
VISIONTRONIQUE (GR.)	\$ 2.00	\$ 3.45	\$ 0.40	\$ 0.63	\$ 0.56	-11.1 %	-	
VISWAY TRANSPORTS	\$ 7.25	\$ 7.62	\$ 4.50	\$ 4.50	\$ 4.60	2.2 %	18.4	
VITTFORGE	\$ 2.25	\$ 2.98	\$ 1.00	\$ 1.45	\$ 1.20	-17.2 %	-	
WISE (MAGASINS)	\$ 5.00	\$ 5.75	\$ 1.50	\$ 2.50	\$ 2.15	-14.0 %	6.0	
WISE (MAGASINS) bon	-	\$ 1.45	\$ 0.15	\$ 0.25	\$ 0.25	0.0 %	-	
YORBEAU (RESS) (f)	\$ 1.42	\$ 2.00	\$ 0.55	\$ 0.80	\$ 0.75	-6.3 %	-	

L'AUTOMOBILE

La fourgonnette Toyota : le charme discret à la japonaise

MARC BELVA
Collaboration spéciale

Comme bon nombre de modèles japonais, la fourgonnette Toyota présente une fiche technique tout à fait singulière. Seule fourgonnette à moteur central, elle offre également en exclusivité le choix entre la propulsion et les quatre roues motrices. C'est aussi l'un des rares modèles japonais dont la carrosserie a survécu sans changement majeur depuis plusieurs années.

Il faut avouer que cette carrosserie ne manque ni d'élégance, ni d'originalité, et qu'elle autorise un aménagement des plus intéressants. La calandre profilée génère une bonne pénétration dans l'air, les vitres surdimensionnées offrent une visibilité panoramique remarquable, et les roues avant rejetées sous les sièges améliorent considérablement le dégagement pour les jambes des passagers de l'avant.

En contrepartie, le porte-à-faux avant est très prononcé, et la tenue de route du modèle à deux roues motrices peut devenir relativement délicate. Cependant, l'adoption des quatre roues motrices améliore nettement la répartition des masses, de sorte qu'elles augmentent sensiblement la confiance du pilote et, par là, l'agrément de conduite, même lorsqu'on n'utilise que la motricité des roues arrière.

Nous avons parcouru, avec cette Toyota, plus de 1.500 kilomètres, des pentes du mont Sutton à celles du mont Tremblant, en passant par les collines viticoles de Dunham et par les stations-service de l'Ontario oriental. Sur tous les types de revêtement et dans toutes les circonstances, la fourgonnette Toyota mani-

festé un aplomb exceptionnel et constitue pour son conducteur une source de satisfaction pratiquement intarissable. Certaines qualités de ce « minibus » sont propres à toute cette catégorie de véhicules : la hauteur considérable du poste de pilotage permet de déceler à l'avance les embouteillages et autres obstructions, de sorte que le conducteur possède de meilleures chances d'évitement qu'avec une voiture conventionnelle; on peut facilement surveiller les voitures qui précèdent celles que l'on suit, et ajuster en conséquence la distance de sécurité, ce qui évite de malmenier les freins et de bousculer les passagers; il est tout aussi facile de dénicher une place au stationnement; bref, à bien des égards, la mini-fourgonnette constitue une alternative valable à la voiture conventionnelle.

D'autres qualités sont propres à la Toyota (et à certaines copies non importées ici, telles les « vans » Mitsubishi et Nissan); l'emplacement court caractéristique de ce modèle engendre une maniabilité hors-pair; par contre, la position centrale du moteur interdit de circuler aisément entre les places avant et le reste du véhicule, tandis que le moteur réchauffe sérieusement les dossiers des sièges avant, et consomme en outre une partie non négligeable du volume de l'habitacle; finalement, l'accessibilité mécanique est très médiocre, fût-ce pour un simple changement de bougies ou pour ajouter de l'huile. La faible cylindrée du moteur autorise une consommation raisonnable, mais il ne manque pas de « pêche », se maintient à l'aise dans le flot de la circulation urbaine, demeure toujours extrêmement silencieux, supporte une vitesse de

croisière supérieure à 120 km/h et possède des reprises satisfaisantes pour peu que l'on écrase l'accélérateur à fond. La surface frontale considérable, de même que le fait que les phares ne sont pas carénés, entraînent une augmentation considérable de la consommation à partir de 90 km/h, mais la dépense de carburant reste satisfaisante si on la rapporte à celle de certains modèles concurrents (notamment la Volkswagen Vanagon qui, malgré son moteur de 2 litres et quelque, consomme beaucoup à haute vitesse du fait de sa grande hauteur couplée à une largeur tout aussi impressionnante).

Au volant, on se retrouve confronté à une planche de bord dont les moindres détails ont été soignés : tableau de bord complet et lisible, commandes douces et faciles à manipuler, siège confortable, poignée de maintien pour le conducteur (très rare, mais logique sur une fourgonnette pouvant atteindre une inclinaison considérable), nombreux vide-poches, dont un évidemment spacieux dans la planche de bord, supports pour les verres (au nombre de quatre), et volant inclinable dans une étonnante variété de positions, de l'angle presque horizontal du camion à une configuration très « voiture ».

Les appuis-bras centraux sont réglables et bien pratiques, le frein à main est situé idéalement, et même les commandes des nombreux accessoires sont faciles à repérer et à employer, de la commande électrique des 4 roues motrices au bouton de l'overdrive en passant par la climatisation, le cendrier ou la radio. Seules lacunes : les vitres des portes ne s'abaissent pas complètement, il est parfois laborieux d'obtenir la motricité aux quatre roues, et la colonne de direction frôle la pédale de frein, de sorte qu'elle peut entraver un court instant le mouvement du pied du conducteur.

La conduite

Bien que le démarreur manque un peu d'entrain, le moteur ne se fait pas prier pour démarrer; trente secondes de réchauffement suffisent pour qu'il consente à propulser le véhicule sans à-coups, sans vibrations, en douceur et avec une verve soutenue. Ce n'est qu'en grande côte ou à pleine charge que les performances se font mitigées, mais dans l'ensemble, on peut soutenir un train fort valable, compte tenu qu'il s'agit d'un véhicule utilitaire. Sur le béton le plus lisse comme sur l'asphalte plus ou moins dégradée, la nécessité des quatre roues motrices ne se fait jamais sentir; la roue arrière intérieure au virage manque bien un peu de motricité en virage serré, mais ce phénomène reste facilement contrô-



La fourgonnette Toyota 4x4 comporte des qualités telles qu'elles font oublier les défauts.

lable; cette Toyota conserve une tenue de cap imperturbable à toutes les allures, même par vent de travers de force moyenne; il faut une combinaison exceptionnelle, celle d'un très fort vent latéral et du croisement d'un poids lourd, pour que cette fourgonnette se mette à osciller dans le vent, et là encore, il suffit de maintenir le volant à un angle différent et de corriger un peu dans les turbulences pour maintenir la trajectoire voulue. On n'a jamais l'impression que le véhicule va se retourner ou quitter la route, comme c'est le cas avec certaines concurrentes.

Ce n'est que sur la route qui, partant de Vendée, se dirige vers l'Annonciation en contournant le lac Labelle que nous avons éprouvé le besoin de la traction intégrale; il s'agit d'un chemin sinueux, vallonné, étroit, escarpé, bordé par un mur de roche et par un précipice plongeant dans le lac, que nous avons eu la surprise de découvrir entièrement revêtu d'une épaisse couche de glace, avec ici et là quelques plaques d'abrasif. Dans ces conditions, on s'aperçoit que le transfert des masses au freinage alégerait terriblement l'arrière, au point qu'on a l'impression d'être debout sur les roues avant; en outre, on constate à ce moment que le mo-

ment polaire d'inertie est assez prononcé et, selon la position de la pédale d'accélérateur, on peut obtenir un survirage très prononcé ou un sous-virage tout aussi accentué; mais il suffit de s'arrêter, d'appuyer sur le bouton étiqueté « 4WD » et de repartir pour regagner aussitôt une belle tranquillité d'esprit. Contrairement à la plupart des 4x4 (1) relativement hauts, la fourgonnette Toyota n'est pas capricieuse, car la puissance du moteur est insuffisante pour introduire des réactions bizarres. On a dès lors affaire à un véhicule très neutre, assez prévisible, et dont les réactions au freinage sont beaucoup plus agréables, car elles consistent dans un tassement du véhicule sur ses quatre roues et dans un ralentissement rectiligne et uniforme.

Enthousiasmés par les qualités de cette fourgonnette, nous avons tenté de vérifier jusqu'à quel point elle pouvait être « tout-terrain »; ses limites sont plutôt faibles pour un tel usage : si la motricité dans la boue épaisse ou le sable ne pose aucun problème, la garde au sol réduite entraîne certains risques sur une piste rocailleuse, et puis le porte-à-faux prononcé à l'avant diminue l'aptitude au franchissement d'obstacles; ainsi,

nous avons touché du « nez » en franchissant un fossé assez large et peu profond. Il s'agit donc en fait d'un 4x4 « tout-chemin » avec lequel il convient d'éviter les zones difficiles, particulièrement si elles sont inexplo-

rées. Jusqu'aux contreforts des Laurentides, la fourgonnette Toyota avait manifesté une absence de bruits de caisse assez étonnante, car la rigidité est difficile à obtenir sur un véhicule volumineux dépourvu de renforts; toutes les vans actuelles demeurent sujettes, à des degrés divers, aux couinements, grincements et autres « rossignols ». La route du lac Simon vint à bout du silence de notre modèle d'essai, qui se mit pour lors à couiner frénétiquement sur chaussée goudonnée. Apparemment, l'isolation acoustique de la porte coulissante fait appel à une matière plastique trop rigide. Quoi qu'il en soit, un concessionnaire — ou même un débrouillard — pourrait sans doute solutionner ce problème rapidement et facilement.

L'équipement

La fourgonnette Toyota brille par son équipement exceptionnellement

Voir page 11 : Toyota

Fiche technique: Toyota fourgonnette LE

Type: mini-fourgonnette 7 places à 4 roues motrices.
Moteur: L4, 2,2 litres, injection, 101 CV, monté longitudinalement au centre, entraînant les roues arrière ou les 4 roues.
Boîte: Automatique à 4 rapports (3 + overdrive).
Direction: Assistée à crémaillère.
Freins: mixtes (disques AV/tambours arrière) assistés.
Suspension: AV : indépendante, AR : rigide.
Consommation: 10 litres/100 Km (28 mi/g) (Transports Canada, ancien modèle 4.2 litres).
Prix: 4x2 de base : \$ 22,958 ; 4x4 d'essai : \$ 26,733.

Le meilleur

Confort
Tenue de route (4x4)
Maniabilité
Équipement superbe
Aptitudes tous chemins
Excellente visibilité

Le moins bien

Accessibilité mécanique
Ouverture vitres AV.
Qq. bruits de caisse
4x4 parfois hésitant
Porte-à-faux avant
Prix en hausse

CAVALIER ET SUNBIRD,
UN NOUVEAU STYLE
ET UNE TRANSMISSION
AUTOMATIQUE GRATUITE*,
JUSTE POUR LE "KICK"!

Cavalier de Chevrolet



Sunbird de Pontiac

Venez chez nous. Ça roule en Cavalier de Chevrolet et en Sunbird de Pontiac.

De superbes voitures avec un nouveau style qui vous fera cligner de l'oeil!

En prenant possession de votre véhicule le ou avant le 31 mars 1988, vous pourrez obtenir une transmission automatique sur une Cavalier 88 ou une Sunbird 88, SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES*!

Traction avant, servofreins et injection de carburant sur tous ces modèles!

À un prix tout simplement super!

Venez chez nous, juste pour le "kick"! Votre concessionnaire peut vous expliquer les possibilités de crédit en plus de vous offrir une garantie très avantageuse.

* Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre sur ces modèles. Elle n'est valide que sur certains modèles neufs spécialement équipés par GM. Voyez votre concessionnaire participant pour toutes les modalités d'application de cette offre et les délais de livraison. Groupe Marketing des concessionnaires GM du Québec.

VIENS CHEZ NOUS. ÇA ROULE.

CHEVROLET OLDSMOBILE

GRAVEL CHEVROLET OLDSMOBILE INC.
5900, boulevard Marie-Victorin
BROSSARD, QC (S14) 466-2233
SALDIS CHEVROLET OLDSMOBILE INC.
610, boulevard Curé-Labelle
CHOMÉDEY Ville de Laval, QC
(S14) 686-3892
SWYDER AUTOMOBILES LEE
2150, rue Notre-Dame
LACHINE, QC (S14) 637-4651
GIBEAULT AUTOMOBILES (1980) LEE
150, boulevard Taschereau
LAPRAIRIE, QC (S14) 659-5471
DUVAL CHEVROLET INC.
1450, boulevard Marie-Victorin Est
LONGUEUIL, QC (S14) 670-9300

CLERMONT CHEVROLET OLDSMOBILE INC.
5363, rue Saint-Denis
MONTREAL, QC (S14) 279-6301
HAROLD CUMMINGS LTD-LTEE
5255, rue Jean-Talon Ouest
MONTREAL, QC (S14) 739-1911
J.P. CHARBONNEAU AUTOS LEE
3700, rue Ste-Catherine Est
MONTREAL, QC (S14) 489-8631
LA DE CHEVROLET MOTOR SALES DE MONTREAL LEE
6645, rue Saint-Jacques Ouest
MONTREAL, QC (S14) 489-8631
LE RELAIS CHEVROLET OLDSMOBILE LEE
9411, Avenue Papineau
MONTREAL, QC (S14) 384-6380
CHRISTIN AUTOMOBILE INC.
12011, rue Sherbrooke Est
POINTE-AUX-TREMBLES, QC
(S14) 354-1050

BARNABÉ CHEVROLET OLDSMOBILE INC.
925, boulevard Laurentien
SAINT-LAURENT, QC (S14) 744-6401
PLAZA CHEVROLET OLDSMOBILE CADILLAC INC.
10480, boulevard Henri-Bourassa Ouest
SAINT-LAURENT, QC (S14) 332-1673
PARK AVENUE CHEVROLET OLDSMOBILE CADILLAC INC.
5000, rue Jean-Talon Est
SAINT-LÉONARD, QC (S14) 725-9811
CARREFOUR CHEVROLET OLDSMOBILE CAMIONS CHEVROLET INC.
200, boulevard Curé-Labelle
SAINT-ROSE (Ville de Laval), QC
(S14) 625-1991
LALONDE CHEVROLET OLDSMOBILE CADILLAC LEE
4411, boulevard de la Concorde
VILLE DE LAVAL, QC
(S14) 324-4411

PONTIAC BUICK

LES AUTOMOBILES CANDIAC INC.
30, route 132
DELSON, QC (S14) 632-2220
HARLAND PONTIAC BUICK INC.
955, boulevard Montréal-Toronto
DORVAL, QC (S14) 631-2051
BOURASSA PONTIAC BUICK LEE
1601, boulevard St-Martin Est
DOVERVILLE Ville de Laval, QC
(S14) 382-2122
CHAMPLAIN PONTIAC BUICK CADILLAC INC.
1000, boulevard Ile des Soeurs
ILE DES SOEURS (Verdun), QC
(S14) 769-5353
GAUTHIER PONTIAC BUICK GMC INC.
395, rue Saint-Charles Ouest
LONGUEUIL, QC (S14) 670-1440

AVENUE PONTIAC BUICK CADILLAC INC.
6100, boulevard Décarie
MONTREAL, QC (S14) 731-3701
BOULEVARD PONTIAC BUICK GMC LEE
9050, boulevard de L'Acadie
MONTREAL, QC (S14) 382-4400
GOHIER PONTIAC BUICK INC.
3333, rue Jarry Est
MONTREAL, QC (S14) 376-4220
LA BELLE PONTIAC BUICK LEE
11251, rue Notre-Dame Est
MONTREAL-EST, QC (S14) 645-1651
TERRY PONTIAC BUICK LEE-LTD
7050, rue St-Jacques Ouest
MONTREAL, QC (S14) 487-0200
VILLE-MARIE, PONTIAC & BUICK LEE
4500, rue Hochelaga
MONTREAL, QC (S14) 253-1414

PARKWAY PONTIAC BUICK INC.
9596, autoroute Transcanadienne
SAINT-LAURENT, QC
(S14) 333-7070
BRIEN PONTIAC BUICK GMC LEE
9455, boulevard Lacordaire
SAINT-LÉONARD, QC
(S14) 327-3540
OMER BARRÉ PONTIAC BUICK INC.
5987, avenue Verdun
VERDUN, QC (S14) 768-2551
CONTACT PONTIAC BUICK INC.
3670, autoroute Laval Ouest
VILLE DE LAVAL, QC
(S14) 682-3670
CAMIONS GMC
CENTRE DU CAMION
GMC SWYDER INC.
5825, Route Côte de Liesse
MONTREAL, QC (S14) 344-4000

LES CONCESSIONNAIRES



LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS
VISA
PAR TÉLÉPHONE
286-1200

■ Propriétés à vendre 101

A ST-FRANÇOIS Cottage Tudor, 64 X 34, const. 76, pierre et brique, garage double, foyer, pierre, 1 1/2 ét., pompe à chaleur, près route 25, 12 min. métro H-Bourassa. Terrain: 12,000 p.c.a. \$150,000 à discuter. Pas d'agent. 386-5924.

CANADIENNE Magnifique "pièce sur pièce" Située à La Plaine 5 lucarnes, 2 foyers, 3 bain moderne. Pas d'agents. 478-9593

FAITES RÉNOVER VOTRE MAISON À PRIX SPÉCIAUX
Homme de confiance pour prendre soin de votre maison. Prends soin gestion des app. Plomberie, électricité, peinture, pose tapis, etc. 677-9487.

KIRKLAND & PTE-CLAIRE
3 maisons modèles, directement du constructeur, réduites pour vente rapide. Bonne occasion pour connaître. 695-1200 de 9h à 5h.

LACHINE Triplex, 3 X 5 1/2, rénové. Demande: \$135,000. Mike Mavriagnani, Immeubles Athènes. Bur: 270-4103. dom: 682-7087.

MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ 6 acres de terre, 800 p.c. bord du lac, maison très agréable, 2 grands salons, 5 chambres, grande cuisine, une autre petite maison attenante à tout autres. 1-819-585-2102

NOTRE-DAME DE LOURDE DE JOLLETTE
Grande maison, garage double, grand terrain clôturé avec piscine creusée. 256-7770, 1-765-1490.

UN ENDOIT RÉVÉLÉ de calme et de repos en Estrie. Écoutez sans faute le message enregistré, 527-4417.

VIEUX-LONGUEUIL Bungalow tout brique, toit neuf, garage, s-sol fini, bien situé. R. Dupuis, 651-5300, 679-0938.

WESTMOUNT: FAUT VOIR! Cottage 4 c.c., 2 s bain, magnifique chambre principale, foyer naturel, garage. Prix réduit pour vente rapide.

WESTMOUNT: Magnifique semi-détaché, Cottage, 4 c.c., près Marie de France et St-Marc. Toutes commodités modernes, grand jardin privé. Anne-Marie Larue, 483-2177, 934-1818, Montréal Trust Ctr.

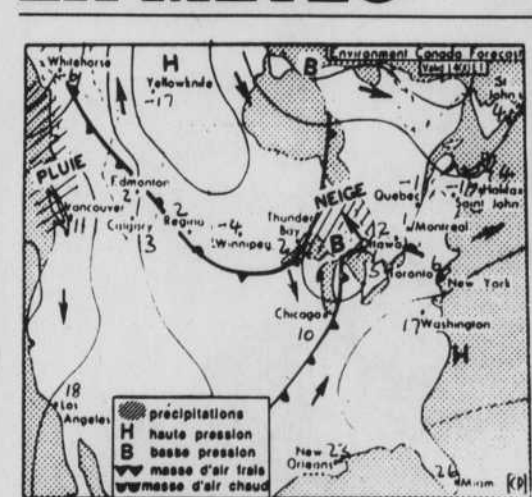
■ Propriétés à louer 105

D.D.O. WESTPARK
Bungalow détaché, 4 c.c., 2 s/bain, garage, frigo, poêle, nouvellement rénové. Demande \$825. Immédiatement ou déc. 685-3620.

MÉTRO ANGRIGNON: Maison de ville, 2 c.c., foyer dans garage. Occupation immédiate. 631-1944

ST LÉONARD, maison à louer avec salle familiale, foyer, espace pour bureau et garage. 325-7540.

LA METEO



révision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: le temps froid qui a sévi hier dans presque toutes les régions du Québec, à l'exception de certains secteurs très à l'est, se poursuivra aujourd'hui sur la plupart des régions. Mais la tendance sera à la hausse demain.

Aujourd'hui, plusieurs régions du sud seront touchées par des averses de neige ou de grésil alors que plus à l'est, le ciel sera ensoleillé au début de la journée pour s'ennuager par la suite.

MONTREAL

Générallement ensoleillé en matinée aujourd'hui; ennuagement par la suite. Max.: -2. Vents modérés par moments. Apercü pour demain: neigeux avec averses dispersées de pluie ou de neige.

LEVÉ DU SOLEIL: 7 h 03
COUCHER: 16 h 18

QUÉBEC

Abitibi, Témiscamingue, Pontiac, Gatineau et Lévis: aujourd'hui, pluvié nuageux avec faible neige ou grésil débutant en mi-journée; risque de pluie verglaçante. Max.: 0. Probabilité de précipitations: 70 %. Apercü pour demain: mardi: nuageux avec quelques averses de neige.

Réservoirs Gabonga et Gouin: nébulosité croissante; faible neige ou grésil en fin de journée. Max.: -2. Probabilité de précipitations: 60 %. Demain: ciel nuageux avec faible neige.

Laurentides: nébulosité croissante; un peu de neige ou de grésil en fin de journée. Max.: -2. Probabilité de précipitations: 50 %. Apercü pour demain: mardi: nuageux avec quelques averses de neige.

Ottawa-Hull et Cornwall: nébulosité croissante; quelques averses de neige en fin de journée. Max.: -2. Vents modérés par moments. Probabilité de précipitations: 50 %. La journée de demain sera nuageuse

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 Immobilier — Résidentiel

200-299 Immobilier — Commercial

300-399 Marchandises diverses

400-499 Offres d'emploi

500-599 Services

600-699 Véhicules automobiles

900-999 Avis

■ Condos à vendre 122

PRÉS MÉTRO LAURIER: 3 1/2 rénové, frais peint, 4 électroménagers. Léger comptant. 464-6382

ST-VINCENT DE PAUL: Condos à vendre. À partir de \$608.77 par mois plus frais. Possibilité de louer. Comptant négociable. 661-9211, 665-7253

■ Chalets à louer 125

EASTMAN Chalets 2-3 chambres, meubles, foyer, près Mont Orford. Inclus: électricité, chauffage, déneigement. Saison: \$2,800. \$3,500. \$4,800. Sem.: 631-8810, fin de sem.: 1-297-4585.

MONT-ORFORD: Eastman, près d'un lac. 3 c.c., s-bain, foyer, ter. nov. 29 avril. \$4,000. 1-348-4029, 1-297-3790.

ST-SAUVEUR Condo luxueux, construction neuve, 2 c.c., tout fourni, chauffage, 1er déc. au 15 mai. 337-3896 ou 698-1485.

STE-ANNE DES LACS 2 m. des pentes de ski, près St-Sauveur. Foyer, 4 chambres Saison d'été. 663-7329

STE-CATHERINE immeuble semi-commercial, 4 X 5 1/2, et 4 commerces, complètement rénové, revenus \$47,100. Prix \$400,000. 521-5497

TÉTREVAILLE: 15 X 4 1/2. Revenu \$73,000, garage, place, 7 ans. \$740,000. Pas d'agents. 585-9095, 354-0887

■ Condos à louer 121

AHUNTSIC Sous-location. Condo, grand 3 1/2, foyer, tapis mur à mur, terrasse. Prés parc et magasins. Libre immédiatement. 464-9587

FLORALIES III, de la Montagne et St-Jacques, 4 c.c., tout fourni, foyer, garage, 5 1/2, air, 484-2982

■ Terres, fermes à vendre 145

ERABLIÈRE 10 arpents. Toute équipée, chauff. électrique. \$300,000, ferme. 484-8245

STE-MÉLANIE Terre 250 arpents, longue rivière L'Assomption sur 2 1/2 milles. Idéal pour terrain de golf. (1)889-4150

■ Terrains à vendre 149

A ST-BRUNO Terrains résidentiels, 12 minutes du métro Longueuil. 663-6080.

BEAU, BON, PAS CHER
Ste-Julienne, terrains 40,000 p.c. car et plus. \$0.18 le p.c. car. 522-0779

BLAINVILLE

Prêts à construire, terrains pour 8 logements. 875-6081.

KIRKLAND

terrain commercial 146,650 p.c. idéal pour centre d'achat ou hôtel. 875-6081.

ST-EUSTACHE: 9,658 p.c. Résidentiel ou semi-commercial. 473-5239

■ App. et log. à louer 160

6095 HUTCHISON
2 MEUBLES, CHAUFFÉS, ÉCLAIRÉS. \$285. 271-6566.

6250, PAPINEAU
4 1/2, électr. \$375 272-8184, 651-0036

APARTEMENTS Meublés ou non. Agence Appart. 937-3798

BOUL. ST-JOSEPH près St-Denis, 4 1/2, rénové, entrée lav./séch., stationnement \$750.00. 481-5459, 737-5992

C.D.N.: Ridgewood
3 1/2 — 4 1/2, rénovés. Libres. 738-7099

COOP D'HABITATION « Le Petit Village » recrute des membres. App. neufs, dévél. résidentiel, terrain Angus. Rosemont. Occ. autonome. Uryr. \$360. \$520. Soirée d'info: 25 nov. 1987. 1691 Pie IX, Int. Gislène 522-3249. Germain: 522-3190.

COOPÉRATIVE D'HABITATION Rue Darling, recrute des membres. Logements neufs. Occ. déc. 87. 3 1/2; \$320 et \$355. 4 1/2; \$385 et \$425. Soirée d'info. le 25 nov. à 19 h 30 à la Coop. Comm. avec Louise Lessard: 527-5755 ou Roland Beaudin: 526-1884.

CÔTE STE-CATHERINE: 1 1/2 — 3 1/2. Chauffés, cuisinière/frigo. \$260. et plus. 341-7299, 459-9612

DESORMEAUX 3 1/2, 4 1/2. Entrée lavasse et sècheuse. Prés transport. Libres 1er novembre. 354-6247.

ESPLANADE: Grand App. 2-3 c.c. Jour: 849-9095 Michel. Soir: 1-263-6417 Edda.

LONGUEUIL
2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, frais peints 677-3190

LONGUEUIL: Pour professionnel. Possibilité bureau d'affaires, près Palais de Justice. 6 1/2, s-sol fini, foyer, bar, garage. 677-1940

LUXUEUX APPARTEMENT centre-ville, dans édifice de qualité, syst. sécurité, piscine, sauna, garage, 3 c.c., 2 s/bain, cuisine équipée, lav./séch., foyer, véranda, air climatisé, etc. \$1,250/mois. Pierre Collé. 482-5297.

MÉTRO HENRI-BOURASSA
À 10 portes du métro, 4 1/2 spacieux, bien éclairé, stationnement, planchers bois francs, libre \$495. 663-5507.

MÉTRO SHERBROOKE St-André, maison style victorien, 1er plancher, 4 1/2, bien éclairé, entièrement rénové. Idéal professionnel. Libre. 523-4264, 279-8535.

MEUBLES Superbes appartements et maisons. Tout inclus. De 5 à 12 mois. TROC-VACANCES — 288-4194.

N.D.G.
5 1/2 haut, \$625, 17 décembre. Appeller au 462-4485

N.D.G.: Grand 6 1/2, haut triplex, complètement rénové, chauffé, \$660. 482-8553, Après 18h. sem.: 656-2441

OUTREMONT App. luxueux. Grand 4 1/2 chauffé, superbe vue de la ville. \$705/mois. Garage inclus. Sous-loué. 1er déc./1er juil. 683-4565.

OUTREMONT 7 1/2, haut duplex, chauffé, frais peints, 1 1/2 s/bain, balcon, garage. \$850.00. 733-4192.

OUTREMONT Adj. central, 7 1/2, chauffé, eau chaude, 1er décembre si 738-5586, après 19h.

■ App. et log. à louer 150

OUTREMONT
OCCUPATION IMMÉDIATE
APARTEMENTS LUXUEUX
Tour d'Habitation
Édifice sécuritaire, chauffé, piscine intérieure, salle d'exercices, saunas.
277-5873

30-11-87
PRÉS de université de Mt. Goyer 2965. Beau 3 1/2 rénové, chauffé: \$375/mois. 1er décembre. 340-9780 ou 695-3534.

R.D.P. 4 1/2, très luxueux
Neufs. Autobus, école, dépanneur, près centre d'achats. \$450. 841-2384

ROSEMONT 2 1/2 m. Masson, grand 4 1/2 fermé, propre, chauff. électr. libre immédiatement. 353-2394, 599-9215.

ROSEMONT Très beau logement chauffé. Grand 6 1/2, 3 grandes chambres, 2 1/2 ét. 477-0180, 725-8027.

ROSEMONT: Haut duplex, 5 1/2 électrique, \$425. Raphaël Guzzo. 327-7981

ST-HUBERT près Métro Berri (De Montigny), condo récent, 4 1/2 pièces, 1er décembre. 324-6374 ou 322-6550.

ST-URBAIN ET LAURIER: 8 1/2, entièrement rénové, 3ème étage, non-chauffé, \$750. Libre immédiatement. 277-3708

STE-FAMILLE Grand 3 1/2, rénové, style loft, foyer, mur brique, boiseries, poutres, terrasse, \$755/mois. 844-2150.

UNE SOLUTION À VOTRE BESOIN DE LOGEMENT À MONTREAL
Un appartement meublé tout confort, au centre-ville, dans un édifice de prestige. A court ou long terme.

353-7774

VILLE ST-LAURENT

Luxueux 4 1/2, Penthouses près centre d'achats Côte Vertu, tout équipés, chauffés, piscine intérieure, sauna. 336-8308, 334-9358

VILLE ST-LAURENT: 4 1/2 frais peints, planchers frais peints, chauffé, eau chaude payée. \$470. Libre. Robert Foss, 337-2878. Linda, 376-0646

■ App. et log. à partager 164

OUTREMONT
Rez-de-chaussée, \$225/mois. 495-4888

À louer hors frontières 167
MIAMI: 2 semaines de vacances Condo au Golden Strand, rue Collins. Laissez aller au prix coûtant. 646-2750

■ A vendre hors frontières 168

CONDO VACANCE 1 semaine North Miami Beach, Golden Strand Studio. Vue sur mer. 381-0029

CONDOS (2) Luxueux 3 1/2, \$45,000, 4 1/2 \$58,000. Complètement meublés. DELRAY BEACH. 487-4165

FLORIDE: Maison à vendre, 6 1/2 2 chambres + 2 unités, près de la mer. 1-305-864-1328, 768-3136

■ Bureaux à louer 251

5005 JEAN-TALON OUEST
Bureau approx. 800 p.c. 738-5887.

BOUL. ST-JOSEPH rénové, 750 p.c. 3 pièces fermées, salle d'attente, stationnement. Libre. 481-5459, 737-5992

CHOMEDEY 600 à 1,400 p.c. imm. moderne, air climatisé, tapis, ascenseur. Ciel en main. 354-0162 (9 30 à 5 00).

CLINIQUE DENTAIRE ÉQUIPÉE
1643, St-Denis. 1,000 p.c., prix raisonnable. M. Basha. 482-4445

ESPACE POUR 2 à 3 personnes
Centre-ville. Services inclus. Bur: 286-7188, rés.: 342-1718.

RESTAURANT
5 jours, avec bâtisse. Robert: 389-5541.

■ Commerces à vendre 283

(2) RESTAURANTS
Boul. Lévassé, à Laval, petit comptant et Alwater/Notre-Dame. 445-3227.

COMMERCE À VENDRE comprenant: bar, salon, salle de réceptions, restaurant, 2 logements 3 1/2, bon chiffre d'affaires. 1-819-356-2978. A. Manseau.

RESTAURANT LICENCE à vendre complet avec équipement ou fonds de commerce, sous-location, bonne clientèle. Robert: 1-586-3836.

RESTAURANT
5 jours, avec bâtisse. Robert: 389-5541.

■ Bureaux à louer 251

ESPACES (2) de bureaux à louer pour médecin. Chauffé, éclairé. 593-5530.

KIRKLAND
EMPLACEMENT AAA
2880 St-Charles
Bureaux de luxe, idéal pour cie d'immeubles, professionnels, consultants. 695-1200

LA COUR DU ROI
Luxueux espaces à bureaux. Rue Ste-Catherine. Vue sur montagne et fleuve. Possibilité 12,000 p.c.a. vitres teintées, skylight, stationnement adjacent. Construction neuve. 282-0141, Irvin Jozels

OUTREMONT Québec/Laurier, R. de ch., 1,000 p.c. a-bain, non-chauffé. Libre 1er déc. Après 18h.: 271-1599, 276-1550.

PARC INDUSTRIEL À LAVAL
Bureau à louer, 1,600 p.c. a. Bâtisse neuve. Rens: 682-1118.

PLACE JACQUES-CARTIER
Possibilité 2500 p.c. a. Puits de lumière. Rens: Gislène: 842-6571.

ROSEMONT 1200 p.c. a. 1ère avenue au centre-ville. Stationnement disponible. Serge Gendron: 383-6535.

ST-MICHEL 17e avenue, près boul. Métropolitain, bureau 1,600 p.c. a. sur mezzanine. M. Austin: 383-6330.

WEST-ISLAND
BUREAUX À LOUER
Meilleur emplacement en ville! 4230 boul. St-Jean, D.D.O. à partir de \$10 le p.c. 695-1200

Espaces commerciaux à louer 259
♦ ♦ ♦ ESPACE À LOUER ♦ ♦ ♦
9,000 p.c. sur Des Érables, \$1,200/mois, chauffé, 254-3444.

KIRKLAND
Boul. St-Charles, esp. commerciaux. Magasins, bureaux, restaurants de luxe de 1,000 à 10,000 p.c. a., immédiatement ou printemps 88. 695-1200

Espaces commerciaux à vendre 263
CENTRE-VILLE Super place commerciale pour restaurant, 4,000 p.c. Prix raisonnable. 937-7572.

Espaces industriels à louer 268
LAVAL Parc Industriel, construction neuve, 4,500 à 9,000 p.c. a., bureau, air climatisé. 333-2265.

LOCAL INDUSTRIEL à louer, bâtisse neuve, entrepôt et bureau 2,500 p.c. St-Vincent-de-Paul, Laval, libre 15 déc. 661-1198, 328-7738.

Locaux à louer 275
BOUL. CONCORDE, LAVAL 2 mois gratuits. Petit centre d'achats, 900 p.c. a. chauffé, avec s-sol. 593-1535

CHEMEDEY 1,400 p.c. a. Rez-de-ch., imm. béton, autre local, 500 p.c. a., semi-sous-sol, entrée privée. 354-0162.

CHOMEDEY, boul. Le Corbusier
Local commercial à partir de 884 p.c. 665-7253 665-1019

HAUT ST-DENIS: Local commercial, 2ème étage, 2,000 p.c. a. Renseignements: 843-4429

LAVAL
3,200 p.c. a., bien situé, foyer raisonnable. 667-3300 ou 669-7477

LOCAUX NEUFS 1,000 p.c. a., à St-Eustache. Facade sur 640 et boul. Industriel. Int. 700 boul. Industriel, suite 1, St-Eustache. 473-2555

MASSON, coin 21ème avenue, 900 p.c. a., commercial, possibilité terrasse. 353-2394

PRÉS MÉTRO JEAN-TALON, idéal pour professionnel. Prix très raisonnable. 271-4767.

ST-FRANÇOIS
Local commercial à partir de 350 p.c. 665-7253 665-1019

■ Commerces à vendre 283

ACHAT À PRIX ÉLEVÉ
Achetons: Gravures, icart, tableaux anciens, bijoux, or, argent, statues: bronze, marbre, antiquités. Aussi succession complètes. ANTIQUITIES GUY, 2325, Guy, 935-3600

ASTROLOGIE/ÉCOTÉRIQUE 393
♦ LECTURE DE VIE ♦
La lecture du thé, cartes, clairvoyance. \$10-21-2332

MADAME SOPHIA lectrice et conseillère en spirisme, cartomancie, lignes de la main. Élimine les influences démoniaques, se spécialise en italien, tarot et carte de fortune. Appeler de 9h à 21h pour rendez-vous. (Moitié-prix avec cette annonce) 274-7421 antiques seulement.

VOYANCE CARTOMANCIE analyse de caractère, ligne de la main, très honnête,

SPORTS

Les Seahawks infligent une première défaite en huit semaines aux Chargers

Les Browns battent les Oilers et s'installent au 1er rang

HOUSTON (AP) — Bernie Kosar a lancé deux passes de touché et le demi de coin Frank Minnifield a dirigé les élan défensifs des Browns de Cleveland — la meilleure défensive de la ligue — en interceptant

trois passes, dans une éclatante victoire de 40-7 sur les Oilers de Houston. Les Browns prennent ainsi l'exclusivité du premier rang de la section Centrale de l'Américaine, un match devant les Oilers.

La défensive des Browns s'est rendue responsable de six revirements et a protégé le blanchissage jusqu'au troisième quart quand Earnest Givins a capté une passe de Warren Moon et a zigzagué sur 83 verges pour le majeur. Le touché brisait une domination de 33-0 des Browns. Moon, ancienne vedette de la Ligue canadienne de football, n'a complété qu'une seule de ses huit passes en deuxième demie et a commis trois interceptions.

Seattle 34, San Diego 3
À Seattle, Dave Krieg a lancé deux passes de touché et en a marqué un troisième sur une course au sol tandis que Curt Warner a amassé plus de 100 verges pour un deuxième match consécutif, hier, quand les Chargers de San Diego ont essuyé une première défaite en huit semaines lors d'un gain de 34-3 des Seahawks de Seattle.

En remportant la victoire une quatrième fois en cinq semaines depuis la fin de la grève, les Seahawks, 7-3, se rapprochent à un match du premier rang de la section Ouest de la conférence Américaine détenue par les Chargers, 8-2. Les Seahawks battaient ainsi les Chargers une huitième fois d'affilée.

N.-Orléans 23, Giants de NY 14
À la Nouvelle-Orléans, Bobby Hebert a capitalisé sur un revirement tardif pour lancer une passe de touché de 22 verges à Eric Martin au dernier quart, aidant les Saints de la Nouvelle-Orléans à vaincre les Giants de New York au compte de 23-14.

Il s'agit de la première fois dans l'histoire de l'équipe de la Nouvelle-Orléans, 7-3, qu'elle remporte quatre matchs d'affilée. Les Saints sont par ailleurs à une victoire de s'assurer d'une première saison victorieuse en 21 années d'existence.

La défaite élimine à toutes fins utiles les Giants, 3-7, d'une participation aux séries éliminatoires.

San Francisco 24, Tampa Bay 10
À Tampa, Joe Montana a complété des passes pour 304 verges dont des tirs de 42, 21 et trois verges pour des touchés à Jerry Rice, aidant les 49ers de San Francisco à battre les Bucs de Tampa Bay au compte de 24-10.

Les 49ers, qui se relevaient ainsi d'une défaite face aux Saints de la Nouvelle-Orléans la semaine dernière, ont porté leur dossier à 8-2 devant une foule de 63,211 amateurs. Les Bucs ont désormais un dossier de 4-6 en raison d'une quatrième défaite en cinq semaines.

Denver 23, Raiders de LA 17
À Los Angeles, John Elway a inscrit un touché et a lancé une passe de majeur tandis que Rich Karlis a ajouté trois placements, hier, quand les Broncos de Denver sont demeurés dans la course pour une place dans les séries éliminatoires en battant les Raiders de Los Angeles au compte de 23-17.

La victoire permet aux Broncos de porter leur fiche à 6-3-1 tandis que les Raiders perdaient une septième rencontre d'affilée, leur plus longue séquence de la sorte depuis 1962, et se retrouvent à 3-7.

Les Broncos n'ont qu'un retard d'un match et demi sur les meneurs de la section Ouest de la conférence Américaine, les Chargers de San Diego. Les Broncos seront d'ailleurs à San Diego la semaine prochaine.

Chicago 30, Detroit 10
À Chicago, Shaun Gayle a ramené une interception sur 20 verges pour un majeur et Jim McMahon a lancé le ballon sur 31 verges à Dennis McKinon pour un autre touché, dans un gain relativement facile de 30-10 des Bears de Chicago sur les Lions de

Detroit.

Répondant aux accusations de l'entraîneur Mike Ditka, qui avait déclaré au cours de la semaine dernière que ses joueurs ne jouaient pas très bien, les Bears ont tellement contrôlé le jeu qu'ils ont conservé le ballon durant près de 14 minutes au troisième quart, sans marquer de point, et n'ont pas permis de conversion de premier jeu au troisième essai aux Lions avant la dernière période.

Minneapolis 24, Atlanta 13
À Minneapolis, Leo Lewis a retourné un dégagement pour un touché, le premier en 19 ans pour les Vikings, qui ont encore connu des ennuis au poste de quart, en utilisant trois au cours d'un gain de 24-13 sur les Falcons d'Atlanta.

Les Vikings, 6-4, ont gagné ce match même si le partant Tommy Kramer a été blessé à la main droite sur le dernier jeu du premier quart. Wade Wilson et Rich Gannon ont été inefficaces par la suite.

Green Bay 23, Kansas City 3
À Kansas City, Randy Wright a remplacé Don Majkowski et a lancé deux passes de touché à Frankie Neal en deuxième demie pour mener les Packers de Green Bay à un gain de 23-3 sur les Chiefs, qui perdaient pour la neuvième semaine d'affilée.

Wright, malgré une blessure à la cheville qui l'a obligé à entreprendre la rencontre sur la banc, a lancé une passe de 13 verges à Neal à la suite d'un placement raté des Chiefs. Il a plus tard rejoint Neal dans la zone des buts avec l'aide d'une passe de 26 verges. Ce deuxième touché survenu 55 secondes après que les Chiefs, 1-9, eurent commis un revirement sur le botté d'après-touché.

Buffalo 17, Jets de NY 14
À East Rutherford, les seconds

recrues Shane Conlan et Cornelius Bennett ont été les figures de proue des défenseurs des Bills de Buffalo, qui ont enregistré cinq plaqués de quart adverse, dans un gain de 17-14 sur les Jets de New York.

Aidés par des vents parfois violents qui ont rendu le long jeu aérien quasi impossible, les Bills ont dominé la deuxième demie pour mettre fin à une série de sept défaites consécutives contre les Jets.

N.-Angleterre 24, Indianapolis 0
À Foxboro, les Patriots de la Nouvelle-Angleterre ont inscrit deux touchés en deuxième demie grâce aux unités spéciales dans un gain de 24-0 sur les Colts d'Indianapolis, qui encaissaient ainsi un premier blanchissage en quatre ans.

Willie Scott a ramené un botté bloqué sur trois verges pour un majeur tandis que Ronnie Lippett a intercepté une passe et a franchi 45 verges pour un autre majeur.

St. Louis 31, Philadelphie 19
À Philadelphie, Neil Lomax a lancé trois passes de touché, dont deux à J. T. Smith, pour aider les Cards de St. Louis à prendre une avance de 28 points en première demie et conduire les siens à un gain surprise de 31-19 sur les Eagles de Philadelphie.

Les Cards, qui avaient perdu la première rencontre entre les deux équipes cette saison lors des 40 dernières secondes du match, et les Eagles présentent maintenant des fiches identiques de 4-6.

Pittsburgh 30, Cincinnati 16
À Cincinnati, Rod Woodson a retourné sa première interception en carrière sur 45 verges pour un touché pour mener les Steelers de Pittsburgh à un gain de 30-16 sur les Bengals.

FOOTBALL

Conférence Américaine

	pl	g	p	n	pp	pc	moy
BUFFALO.....	10	5	5	0	181	238	500
INDIANAPOLIS.....	10	5	5	0	193	164	500
N.-ANGLETERRE.....	10	5	5	0	190	191	500
JETS NY.....	10	5	5	0	225	203	500
MIAMI.....	9	4	5	0	244	211	444

Section Centrale

CLEVELAND.....	10	7	3	0	278	138	700
HOUSTON.....	10	6	4	0	230	223	600
PITTSBURGH.....	10	6	4	0	207	211	600
CINCINNATI.....	10	3	7	0	170	216	300

Section Ouest

SAN DIEGO.....	10	8	2	0	195	189	800
SEATTLE.....	10	7	3	0	266	181	700
DENVER.....	10	6	3	1	252	206	650
RAIDERS LA.....	10	3	7	0	200	208	300
KANSAS CITY.....	10	1	9	0	145	288	100

Conférence Nationale

Section Est

WASHINGTON.....	9	7	2	0	224	152	778
DALLAS.....	9	5	4	0	208	202	556
PHILADELPHIE.....	10	4	6	0	218	284	400
ST. LOUIS.....	10	4	6	0	237	254	400
GIANTS NY.....	10	3	7	0	174	225	300

Section Centrale

CHICAGO.....	10	8	2	0	276	170	800
MINNESOTA.....	10	6	4	0	217	210	600
GREEN BAY.....	10	4	5	1	183	191	450
TAMPA BAY.....	10	4	6	0	219	206	400
DETROIT.....	10	2	8	0	169	280	200

Section Ouest

S. FRANCISCO.....	10	8	2	0	274	210	800
N.-ORLÉANS.....	10	7	3	0	260	175	700
RAMS LA.....	9	2	7	0	171	239	222
ATLANTA.....	10	2	8	0	143	294	200



Hier

Minnesota 24, Atlanta 13
Buffalo 17, Jets NY 14
Cleveland 40, Houston 7
Green Bay 23, Kansas City 3
N.-Angleterre 24, Indianapolis 0
Pittsburgh 30, Cincinnati 16
St. Louis 31, Philadelphie 19
S. Francisco 24, Tampa Bay 10
N.-Orléans 23, Giants NY 14
Seattle 34, San Diego 3
Denver 23, Raiders LA 17
Miami vs Dallas (20 h)

Ce soir

Rams LA vs Washington
Jeudi

Kansas City vs Detroit
Minnesota vs Dallas

Dimanche

Cincinnati vs Jets NY
Green Bay vs Chicago
Houston vs Indianapolis
Miami vs Buffalo

N.-Orléans vs Pittsburgh
Philadelphie vs N.-Angleterre
St. Louis vs Atlanta
Tampa Bay vs Rams LA
Giants NY vs Washington
Denver vs San Diego
Cleveland vs S. Francisco

AVIS PUBLICS

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 13 août, 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à RÉSEAU DE TÉLÉVISION QUATRE SAISONS INC./FOUR SEASONS TELEVISION NETWORK INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 9 novembre 1987, sous le numéro 359065.

Ce 17ème jour de novembre, 1987, LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
AVIS EST donné que SYLVAIN LA-FRANCHE, domicilié et résidant au numéro 3474 rue Hutchison, appartement no. 1004, Montréal, district de Montréal, s'adresse au Lieutenant-Gouverneur en Conseil de la province de Québec en vue d'obtenir un décret changeant son nom en celui de:

SYLVAIN IMBEAULT
MONTREAL, le 11 novembre 1987
BROTT & SIMBERIS
Procureurs du requérant

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 novembre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à D'Electricité L'Éclairage Central Plumbing and Electricity Ltd. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 9 novembre 1987, sous le numéro 359062.

Ce 17ème jour de novembre, 1987, LA BANQUE TORONTO-DOMINION

TRANS AD (QUÉBEC) INC.
AVIS EST donné par les présentes que TRANS AD (QUÉBEC) INC., une corporation d'incorporation au Québec, a été enregistrée au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 9 novembre 1987, sous le numéro 359062.

Ce 17ème jour de novembre, 1987, LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 6 novembre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Gesti- on C.T.C. J.C.T. Management Inc. enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 9 novembre 1987, sous le numéro 359061.

Ce 17ème jour de novembre, 1987, LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 24 septembre, 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES GESTION DE BIEN-ÊTRE DUPONT ET DUPOND INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 12 novembre 1987, sous le numéro 359236.

Ce 17ème jour de novembre, 1987, LA BANQUE TORONTO-DOMINION

GOTTLEB, KAYLOR & STOCKS
Procureurs de
TRANS AD (QUÉBEC) INC.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
PRENEZ AVIS que MARIA CHRISTINA HENAO, ménagère, domiciliée et résidant au 9199, 66 Avenue, à Ville St-Michel, district de Montréal, province de Québec, s'adresse au Ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de MARIA HENAO.
MONTREAL, le 19 novembre 1987
ME HOREYA ELMARAGHI
Procureur de la requérante

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
PRENEZ AVIS que Caroline Gagnon, étudiante, domiciliée et résidant au 4515 rue Dupuis, app. 15, à Montréal, s'adresse au Ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de KAROLYNE GAGNON.
MONTREAL, le 17 novembre 1987
LEUDUC, BOYANER
SEPNWALL & LANDRY
Procureurs de la requérante

AVIS EST donné que Michèle de Luca, 3545 rue Bagot, Montréal, Qc, détenteur du permis 5-M-51055-001, région 10 de Montréal, s'adresse à la Commission des transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de M. Pierre Hubert, 1919 Georges à St-Hubert, Qc, région 06 conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.

1ère parution: 23 novembre 1987
2ème parution: 24 novembre 1987

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 6 novembre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Bette-Prêt-à-Porter Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 9 novembre 1987, sous le numéro 359061.

Ce 17ème jour de novembre, 1987, LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 6 novembre 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Gestion C.T.C. J.C.T. Management Inc. enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 9 novembre 1987, sous le numéro 359061.

Ce 17ème jour de novembre, 1987, LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 24 septembre, 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES GESTION DE BIEN-ÊTRE DUPONT ET DUPOND INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 12 novembre 1987, sous le numéro 359236.

Ce 17ème jour de novembre, 1987, LA BANQUE TORONTO-DOMINION

ORDRE EST donné à MARIO CALUORI de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, est rue Notre-Dame, Montréal, salle 1, 100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

Une copie de l'action en déchéance d'autorité parentale a été remise à l'intention de MARIO CALUORI.
Lieu: Montréal
Date: 17 novembre 1987
MICHEL MARTIN, P.A.

ORDRE EST donné à FELDER DONA de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, est rue Notre-Dame, Montréal, salle 1, 100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

Une copie de l'action en divorce a été remise à l'intention de FELDER DONA.
Lieu: Montréal
Date: 11 novembre 1987
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM

ESTEBAN MARCELLO VILCHES
Prenez avis que ESTEBAN MARCELLO VILCHES, domicilié au 1001 de Maisonneuve, Montréal, Québec s'adresse au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de ESTEBAN SEBASTIAN LEMAY.
Montréal, le 11 novembre 1987
Sylvie Houle
Avocat

AVIS et donné que M. Albert Hachey, 3259 Grand Boulevard, St-Hubert, Qc, détenteur du permis 5-M-50480-0-001 région 06, s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de M. Pierre Hubert, 1919 Georges à St-Hubert, Qc, région 06 conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.

1ère parution: 23 nov. 87
2ème parution: 24 nov. 87

PROTONOTAIRE ADJOINT
M. GILVY, RENAUD
AVOCATS DE LA DEMANDERESSE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que, conformément à un jugement de la Cour Supérieure, district de Terrebonne, rendu le 16 novembre 1987 par André Brunet, protonotaire-adjoint, dossier numéro 70-14-000101-87, il sera procédé, le 7 décembre 1987 à 19:00 h, au 3226 boulevard Dagenais, Fabreville, Ville de Laval, H7P 1V7, étude du notaire soussigné (c. 622-6261), à la vente à l'enchère et à l'adjudication publiques de l'immeuble appartenant par partie à FELIX ANCHON, résident et domicilié au 45 rue Hermine #3 à Québec district de Québec.

La requérante invoque au surplus l'article 85 des règles de pratique et de régie interne afin que la décision devienne en vigueur à la date où elle sera rendue.

2ème publication: 23 novembre 1987
M. FRANÇOIS PERREAU
PAQUETTE PERREAU
RIVET TRUDEAU & ASS.
200, St-Jacques ouest, #900
Montréal, Qc H2Y 1M1

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-16654-877

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
THÉRÈSE SANTER

JEAN-PIERRE BOUCHARD
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à la partie défenderesse de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, est rue Notre-Dame, Montréal, salle 1, 100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de JEAN-PIERRE BOUCHARD.
Lieu: Montréal
Date: 10 novembre 1987
MICHEL MARTIN, P.A.

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-166259-873

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
MARIE VIOLETTE OSCAR

FELDER DONA, Partie défenderesse
ORDRE EST donné à FELDER DONA de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, est rue Notre-Dame, Montréal, salle 1, 100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

Une copie de l'action en divorce a été remise au greffe à l'intention de FELDER DONA.
Lieu: Montréal
Date: 11 novembre 1987
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-166259-873

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
MARIE VIOLETTE OSCAR

FELDER DONA, Partie défenderesse
ORDRE EST donné à FELDER DONA de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, est rue Notre-Dame, Montréal, salle 1, 100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

Une copie de l'action en divorce a été remise au greffe à l'intention de FELDER DONA.
Lieu: Montréal
Date: 11 novembre 1987
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-166259-873

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
MARIE VIOLETTE OSCAR

FELDER DONA, Partie défenderesse
ORDRE EST donné à FELDER DONA de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, est rue Notre-Dame, Montréal, salle 1, 100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

Une copie de l'action en divorce a été remise au greffe à l'intention de FELDER DONA.
Lieu: Montréal
Date: 11 novembre 1987
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-166259-873

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
MARIE VIOLETTE OSCAR

FELDER DONA, Partie défenderesse
ORDRE EST donné à FELDER DONA de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, est rue Notre-Dame, Montréal, salle 1, 100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

Une copie de l'action en divorce a été remise au greffe à l'intention de FELDER DONA.
Lieu: Montréal
Date: 11 novembre 1987
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-166259-873

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
MARIE VIOLETTE OSCAR

FELDER DONA, Partie défenderesse
ORDRE EST donné à FELDER DONA de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, est rue Notre-Dame, Montréal, salle 1, 100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

Une copie de l'action en divorce a été remise au greffe à l'intention de FELDER DONA.
Lieu: Montréal
Date: 11 novembre 1987
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM

ESTEBAN MARCELLO VILCHES
Prenez avis que ESTEBAN MARCELLO VILCHES, domicilié au 1001 de Maisonneuve, Montréal, Québec s'adresse au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de ESTEBAN SEBASTIAN LEMAY.
Montréal, le 11 novembre 1987
Sylvie Houle
Avocat

AVIS et donné que M. Albert Hachey, 3259 Grand Boulevard, St-Hubert, Qc, détenteur du permis 5-M-50480-0-001 région 06, s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de M. Pierre Hubert, 1919 Georges à St-Hubert, Qc, région 06 conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.

1ère parution: 23 nov. 87
2ème parution: 24 nov. 87

PROTONOTAIRE ADJOINT
M. GILVY, RENAUD
AVOCATS DE LA DEMANDERESSE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que, conformément à un jugement de la Cour Supérieure, district de Terrebonne, rendu le 16 novembre 1987 par André Brunet, protonotaire-adjoint, dossier numéro 70-14-000101-87, il sera procédé, le 7 décembre 1987 à 19:00 h, au 3226 boulevard Dagenais, Fabreville, Ville de Laval, H7P 1V7, étude du notaire soussigné (c. 622-6261), à la vente à l'enchère et à l'adjudication publiques de l'immeuble appartenant par partie à FELIX ANCHON, résident et domicilié au 45 rue Hermine #3 à Québec district de Québec.

La requérante invoque au surplus l'article 85 des règles de pratique et de régie interne afin que la décision devienne en vigueur à la date où elle sera rendue.

2ème publication: 23 novembre 1987
M. FRANÇOIS PERREAU
PAQUETTE PERREAU
RIVET TRUDEAU & ASS.
200, St-Jacques ouest, #900
Montréal, Qc H2Y 1M1

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-16654-877

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
THÉRÈSE SANTER

JEAN-PIERRE BOUCHARD
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à la partie défenderesse de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, est rue Notre-Dame, Montréal, salle 1, 100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de JEAN-PIERRE BOUCHARD.
Lieu: Montréal
Date: 10 novembre 1987
MICHEL MARTIN, P.A.

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-166259-873</

